ESSAI

SUR LA

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA BELGIQUE,

COMPOSÉ SUR DES DOCUMENTS PUBLICS ET PARTICULIERS

PAR XAVIER HEUSCHLING,

CHEF DU BUREAU DE STATISTIQUE GÉNÉRALE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

SUPPLÉMENT

A LA DEUXIÈME ÉDITION.

BRUXELLES,

ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE DE PH. VANDERMAELEN,

FAUBOURG DE FLANDRE.

—

1844

PRÉFACE.

Quand on entreprend un travail dont on ne saurait limiter la durée et que ce travail obtient du succès, on prend en quelque sorte l'engagement de le poursuivre aussi longtemps qu'il n'en paraît pas d'autre qui puisse le remplacer ou en tenir lieu.

Cette position est la nôtre : par le fait de la publication de l'*Essai sur la statistique générale de la Belgique,* auquel d'honorables suffrages n'ont pas manqué, nous avons pris à tâche de continuer de mettre à la portée de tout le monde la masse des documents qui servent à faire connaître la situation de la Belgique. Cette tâche, nous l'avons accomplie une première fois, en publiant une deuxième édition de l'ouvrage, beaucoup plus considérable que la première; nous venons l'accomplir encore aujourd'hui, en offrant un fort supplément à cette nouvelle édition.

Notre but, on le sait, est de répandre des notions aussi exactes que possible sur le territoire, la population, les produits du sol, l'industrie, le commerce, la culture intellectuelle et les institutions de la Belgique; de présenter avec clarté et méthode les documents et les renseignements les plus essentiels sur la puissance, la force et la richesse du pays. Nous ne prétendons certes pas avoir formé un tout complet, avoir épuisé la matière; on ne l'épuisera jamais à cause de la multiplicité et surtout de la variabilité des éléments qui la composent. Nous avons simplement voulu fournir un recueil de faits statistiques, coordonnés dans un même cadre et puisés aux sources authentiques : quelquefois des renseignements particuliers ont dû suppléer à l'absence de données officielles; mais alors ils n'ont été admis qu'après avoir été scrupuleusement examinés et discutés.

On a pu s'apercevoir par nos précédentes publications, que nous ne nous contentons pas de prendre çà et là des documents et de les agencer plus ou moins habilement : pour nous, la statistique générale consiste dans l'analyse complète de l'État considéré sous le double point de vue de son essence (territoire — habitants) et de sa forme (gouvernement — administration); en nous appuyant sur cette idée juste, professée par les meilleurs auteurs allemands, nous subordonnons le choix et la classification des matériaux à des règles tracées par la science, qui est notre guide.

Aujourd'hui plus que jamais les questions d'intérêt général sont livrées à la discussion publique ; leur solution impartiale exige nécessairement une connaissance exacte des faits sociaux, qui seule peut y conduire. Ainsi s'explique la faveur qui s'attache, de nos jours, aux publications statistiques ; c'est à cette circonstance que nous rapportons l'accueil flatteur que nos recherches ont obtenu à l'étranger aussi bien que dans le pays même. Pour mériter la même faveur, nous nous sommes efforcé de rendre ce supplément aussi exact et aussi complet qu'il nous a été possible de le faire dans l'état actuel des travaux statistiques. Les détails qu'il renferme, portent sur les parties les plus essentielles de notre état social ; tels sont entre autres : la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'instruction publique, la bienfaisance, la justice, le régime électoral, la force armée, les finances. A la fin se trouve une table analytique, appendice indispensable dans un livre où souvent le même sujet est envisagé sous plusieurs points de vue et reproduit à des endroits différents ; nous avons eu soin aussi, dans le corps de l'ouvrage, de citer les pages de l'édition à laquelle il fait suite, pour le cas où l'on voudrait rattacher les faits nouveaux à ceux d'une époque antérieure, et les comparer entre eux.

X. H.

SOMMAIRE.

Territoire et Population (1).

ÉTENDUE TERRITORIALE ET POPULATION PAR PROVINCE(1).

(Se rapporte aux pag. 21 et 30 de notre 2me édit.)

A la fin de 1840, la Belgique comprenait 86 villes et 2,423 communes rurales. En 1841 et 1842, huit hameaux ou villages ont été distraits de leurs anciens chefs-lieux et érigés, par des lois, en communes distinctes : trois appartiennent au Brabant, une au Hainaut, une à la province de Liége, une au Limbourg et deux au Luxembourg. Aux termes de l'article 3 de la constitution de 1831, les changements de limites de l'État, des provinces et des communes, ne peuvent avoir lieu qu'en vertu d'une loi. — Les chiffres de la population sont officiels; mais ils sont vraisemblablement d'un dixième environ au-dessous de la réalité (2). Pour 1841 et 1812, la population a été augmentée du nombre d'hommes formant les garnisons, la gendarmerie non comprise; précédemment les garnisons avaient été laissées en-dehors de la population dans la plupart des provinces.

PROVINCES.	ÉTENDUE EN HECTARES.	NOMBRE DE COMMUNES A LA FIN DE 1842.			POPULATION A LA FIN DES ANNÉES			
		Urbaines.	Rurales.	Total.	1831.	1840.	1841.	1842.
Anvers.	283,311	4	141	145	349,942	371,157	379,245	382,799
Brabant. . . .	328,323	8	330	338	561,828	621,072	634,804	643,812
Flandre occid.	323,448	15	233	248	608,226	646,054	654,379	656,604
Flandre orient.	299,787	11	282	293	742,973	779,466	790,283	795,258
Hainaut. . . .	372,205	21	405	426	613,179	661,701	667,292	673,005
Liége.	289,319	7	322	329	375,030	410,171	417,024	420,055
Limbourg. . .	240,719	4	194	198	160,090	169,960	173,508	174,536
Luxembourg.	439,263	11	183	194	160,762	174,719	177,199	178,794
Namur. . . .	366,184	5	340	345	213,784	238,862	244,648	247,862
Le Royaume. .	2,942,559	86	2,430	2,516	3,785,814	4,073,162	4,138,382	4,172,703

ÉTENDUE ET POPULATION DES VILLES (pag. 21 et 31.)

La distinction actuelle en villes et communes rurales, est basée sur les statuts provinciaux et locaux, arrêtés en exécution des articles 6 et 7 de la loi fondamentale de 1815 pour l'ancien royaume des Pays-Bas : aucune innovation n'a été faite sous ce rapport, ni par la constitution belge de 1831, ni par aucune loi postérieure. — Les villes de garnison sont marquées d'un astérisque; deux astérisques indiquent une place forte. Le nombre des hommes composant chaque garnison, sera donné plus loin, à l'article ARMÉE.

	Étendue en hectares des propriétés bâties (3).	Étendue totale.	POPULATION A LA FIN DES ANNÉES	
			1841.	1842.
PROVINCE D'ANVERS.				
Anvers **. . . .	201	1,883	83,054	84,812
Malines *. . . .	108	2,724	25,575	25,949
Turnhout *. . .	66	10,415	13,446	13,251
Lierre **. . . .	69	3,300	13,645	13,620
BRABANT.				
Bruxelles *. . .	270	450	111,650	113,276 (4)
Louvain *. . . .	82	407	25,779	25,287
Tirlemont *. .	52	1,273	8,769	8,975
Nivelles. . . .	35	3,440	7,872	7.926
Diest **.	25	321	7,623	7,720

(1) D'après le *Relevé décennal des années* 1831-1840, et le *Mouvement de l'état civil en* 1841 *et* 1842, 3 vol. grand in-4°, publiés par le Ministre de l'Intérieur.

(2) Voir le mémoire de Mr Quetelet : *sur la répartition du contingent des communes dans les levées de la milice*, dans le tome 1er du BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE, Bruxelles, 1843, page 363.

(3) Les cours, ainsi que les jardins d'agrément contigus aux maisons et qui n'excèdent pas 20 ares, sont compris dans les propriétés bâties.

(4) D'après le recensement au 15 mars 1842, 115,621 avec la garnison (voir tome I du *Bulletin de la commission centrale de statistique).*

	Étendue en hectares des propriétés bâties.	Étendue totale.	POPULATION A LA FIN DES ANNÉES 1841.	1842.
Hal.	22	2,812	6,462	6,507
Wavre.	16	2,146	3,220	3,241
Aerschot. . . .	14	1,714	3,861	3,906
FLANDRE OCCID.				
Bruges *. . . .	134	432	47,932	48,596
Courtrai *. . .	79	2,115	19,690	19,682
Ypres **.	50	1,558	17,027	17,102
Ostende **. . .	32	243	13,932	13,827
Thielt.	23	4,257	12,568	12,634
Poperinghe. .	44	4,702	10,431	10,461
Roulers.	27	2,313	10,362	10,277
Iseghem. . . .	31	1,430	8,860	8,868
Thourout. . . .	15	4,415	8,344	8,405
Menin **. . . .	30	1,631	8,018	8,052
Warneton. . .	26	3,662	5,994	5,983
Wervicq. . . .	32	2,016	5,665	5,657
Furnes.	29	1,803	4,656	4,699
Dixmude. . . .	12	107	3,496	3,566
Nieuport **. . .	12	205	3,302	3,393
FLANDRE ORIENT.				
Gand **.	216	2,317	102,723	105,004
St-Nicolas. . .	64	2,758	19,143	19,345
Lokeren.	72	4,348	10,221	16,227
Alost *.	47	1,877	15,014	15,092
Renaix.	50	5,173	12,555	12,590
Eecloo.	26	2,829	9,142	9,151
Termonde **. .	34	805	8,504	8,548
Grammont. . .	23	190	7,322	7,361
Audenarde **. .	16	222	6,218	6,262
Ninove.	16	1,091	4,527	4,500
Deynze.	15	866	3,022	3,650
HAINAUT.				
Mons **.	85	1,755	22,647	22,793
Tournay **. . .	115	1,419	20,145	26,438
Ath **.	32	1,552	8,827	8,739
Peruwelz. . . .	37	1,345	7,445	7,465
Soignies. . . .	32	2,275	6,578	6,648
Leuze.	39	1,287	5,880	5,880
Charleroy **. .	23	354	6,201	6,300
Binche.	11	78	5,164	5,235
Lessines. . . .	18	1,047	4,985	4,971
Gosselies. . . .	14	1,188	4,618	4,686
Braine-le-Comte.	27	4,000	4,445	4,507
Thuin.	16	1,545	4,050	4,123
Enghien. . . .	20	64	3,652	3,700
Chièvres. . . .	20	2,160	3,085	3,107
Fontaine-l'Évêque.	18	1,144	2,968	3,018
Chimay.	18	12,692 (1)	3,008	3,041
Châtelet. . . .	9	1,142	2,940	2,971
Rœulx.	10	1,058	2,674	2,701
Antoing. . . .	10	461	2,150	2,152
Beaumont. . .	8	696	2,004	2,091
St-Ghislain. . .	6	397	1,930	1,956
PROVINCE DE LIÉGE.				
Liége **.	170	1,878	71,228	72,455
Verviers. . . .	27	455	19,609	19,998
Huy **.	26	800	8,185	8,214
Stavelot. . . .	21	5,680	3,949	3,942
Herve.	0	107	3,386	3,408
Visé.	7	622	2,044	2,076
Limbourg. . .	6	685	1,779	1,797
PROV. DE LIMBOURG.				
Hasselt *. . . .	20	3,992	8,559	8,745
St-Trond *. . .	18	3,910	9,343	9,403
Tongres.	28	1,320	6,104	6,180
Maeseyck. . . .	16	2,575	4,168	4,165
PROV. DE LUXEMBOURG.				
Arlon *.	14	598	4,828	4,913
Bouillon **. . .	13	5,020	2,654	2,703
Bastogne. . . .	9	1,358	2,248	2,265
Marche.	4	1,500	1,924	1,971
St-Hubert. . .	7	3,765	1,818	1,844
Virton.	5	1,405	1,805	1,813
Neufchâteau. .	6	910	1,627	1,648
Laroche. . . .	4	1,956	1,327	1,334
Chiny.	2	3,498	1,148	1,084
Houffalize. . .	9	508	1,123	1,105
Durbuy.	2	443	293	312
PROV. DE NAMUR.				
Namur **. . . .	61	1,030	23,157	23,412
Dinant **. . . .	21	1,834	6,175	6,388
Andenne. . . .	18	2,669	4,930	4,990
Fosse.	11	2,850	2,993	3,045
Philippeville **.	8	1,121	1,300	1,311

ÉTENDUE ET POPULATION DES ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS (pag. 21 et 32).

Cette division est la même que celle des *districts administratifs*, adoptée par l'ancien gouvernement des Pays-Bas, sauf les modifications qui y ont été apportées, quant au Limbourg et

(1) Cette contenance se trouve aujourd'hui diminuée de 0,750 hectares de bois, qui, en 1837, sont passés aux communes limitrophes.

au Luxembourg, par suite du morcellement en 1839 (voir notre 2[me] édition, page 20, colonne 1). D'après un arrêté royal du 15 décembre 1834, la circonscription des commissariats de milice et le ressort des conseils de milice, correspondent aux commissariats d'arrondissement.

	Étendue totale en hectares.	POPULATION A LA FIN DES ANNÉES 1841.	1842.
PROVINCE D'ANVERS.			
Anvers.	97,206	175,890	178,601
Malines.	50,368	111,335	112,068
Turnhout.	135,737	92,020	92,150
BRABANT.			
Bruxelles.	110,769	335,465	342.492
Louvain.	112,717	161,397	161,965
Nivelles.	104,837	137,942	139,355
FLANDRE OCCIDENT.			
Bruges.	65,470	116,766	118,210
Ostende.	29,614	43,199	43,424
Dixmude.	34,338	46,929	47,340
Furnes.	28,397	30,978	31,284
Ypres.	61,050	104,551	104,573
Courtrai.	44,307	148,062	147,980
Thielt.	30,541	74,987	74,949
Roulers.	29,725	88,907	88,844
FLANDRE ORIENTALE.			
Alost.	47,114	130,878	136,945
Audenarde.	41,245	112,614	112,713
Eecloo.	36,208	55,311	55,733
Gand.	90.657	275,565	278,367
Termonde.	54,985	90,348	97,074
S[t]-Nicolas.	49,578	113,569	114,406
HAINAUT.			
Ath.	49,348	96,771	96,942
Charleroy.	56,151	112,259	114,242
Mons.	01,123	143,797	145,543
Soignies.	54,775	91,739	92,468
Thuin.	90,810	79,733	80,597
Tournay.	59,998	142,993	143,211
PROVINCE DE LIÉGE.			
Liége.	75,671	197,693	200,339
Huy.	106,468	75,139	75,446
Verviers.	65,312	96,346	95,992
Waremme.	41,868	47,846	48,258
PROV. DE LIMBOURG.			
Hasselt.	90,978	72,471	72,701
Maeseyck.	84,545	33,584	33,792
Tongres.	65,196	h7,453	68,043
PROV. DE LUXEMBOURG.			
Arlon.	32,827	25,533	25,881
Bastogne.	99,040	30,505	30,696
Marche.	93,741	30,027	36,338
Neufchâteau. . . .	141,669	44,370	44,734
Virton.	71,986	40,762	41,145
PROVINCE DE NAMUR.			
Namur.	112,571	131,817	133,680
Dinant.	157,110	64,641	65,502
Philippeville. . . .	96,503	48,190	48,680

ÉTENDUE ET POPULATION DES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES (pag. 23 et 33).

La circonscription judiciaire actuelle, a été créée par des arrêtés des consuls en exécution de la loi du 8 pluviôse an IX; elle a subi diverses modifications de détail, dont la dernière, relative au Limbourg et au Luxembourg, est mentionnée à la page 20 de notre 2[me] édition. Comme il est dit dans la note placée au bas de la même page, une loi de nouvelle circonscription cantonale avait été proposée au mois de février 1834 : ce projet a été révisé, et il en est résulté une proposition nouvelle, présentée le 7 février 1843 (N° 107 des actes de la Chambre des représentants).

	Étendue totale en hectares.	POPULATION A LA FIN DES ANNÉES 1841.	1842.
PROVINCE D'ANVERS.			
Anvers.	97,206	175,890	178,601
Malines.	50,368	111,335	112,068
Turnhout.	135,737	92,020	92,130
BRABANT.			
Bruxelles.	110,769	335,465	342,492
Louvain.	112,717	161,397	161,965
Nivelles.	104,837	137,942	139,355
FLANDRE OCCIDENT.			
Bruges.	122,796	226,165	227,923
Courtrai.	67,808	226,520	226,228
Ypres.	70,071	127,273	127,388
Furnes.	62,863	74,417	75,063
FLANDRE ORIENTALE.			
Gand.	134,638	350,799	354,092
Audenarde.	67,913	184,149	184,121
Termonde.	97,234	255,335	257,025

	Étendue totale en hectares.	POPULATION A LA FIN DES ANNÉES 1841.	1842.
HAINAUT.			
Mons.	118,089	231,882	234,472
Tournay.	107,153	243,418	243,692
Charleroy.	146,961	101,992	194,839
LIÉGE.			
Liége.	88,808	212,563	215,210
Huy.	101,489	05,462	96,245
Verviers.	99,022	108,999	108,600
PROV. DE LIMBOURG.			
Hasselt.	125,260	83,075	84,004
Tongres.	117,450	89,833	90,532
PROV. DE LUXEMBOURG.			
Arlon.	124,243	71,222	72,028
Marche.	140,213	51,732	52,066
Neufchâteau.	174,807	54,245	54,700
PROV. DE NAMUR.			
Namur.	112,571	131,817	133,680
Dinant.	253,613	112,851	114,182

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL (pag. 43 à 45).

Naissances, mort-nés, jumeaux.

PROVINCES.	NAISSANCES, NON COMPRIS LES MORT-NÉS. LÉGITIMES. Sexe masculin.	Sexe feminin.	ILLÉGITIMES. Sexe masculin.	Sexe feminin.	TOTAL. Sexe masculin.	Sexe feminin.	TOTAL GÉNÉRAL.	MORT-NÉS. Sexe masculin.	Sexe feminin.	TOTAL.	JUMEAUX, LES MORT-NÉS, COMPRIS. Sexe masc.	Sexe fem.	TOTAL.
ANNÉE 1841.													
Anvers.	5,987	5,767	461	456	0,448	6,223	12,671	330	203	539	127	144	271
Brabant.	10,516	0,886	1,289	1,230	11,805	11,125	22,030	476	418	894	192	197	389
Flandre occid.	10,558	9,946	516	414	11,074	10,360	21,434	630	451	1,081	183	157	340
Flandre orient.	11,865	11,496	883	768	12,748	12,254	25,002	808	532	1,340	185	198	383
Hainaut.	10,635	10,296	754	808	11,389	11,104	22,493	292	220	512	168	189	357
Liége.	6,707	6,549	516	493	7,223	7,042	14,265	312	273	585	165	173	338
Limbourg.	2,661	2,346	117	114	2,778	2,660	5,438	150	105	255	50	02	121
Luxembourg.	3,001	2,685	86	73	3,087	2,758	5,845	101	50	160	58	02	120
Namur.	3,943	3,747	181	186	4,124	3,033	8,057	01	75	166	69	73	142
Le Royaume.	63,873	62,908	4,803	4,551	70,670	67,459	138,133	3,196	2,336	5,532	1,200	1,253	2,461
ANNÉE 1842.													
Anvers.	5,830	5,407	481	450	6,311	5,947	12,258	331	259	590	137	130	267
Brabant.	10,310	9,437	1,242	1,222	11,552	10,659	22,211	526	382	908	178	157	335
Flandre occid.	10,083	9,810	459	461	10,542	10,271	20,813	578	422	1,000	189	171	360
Flandre orient.	11,841	11,049	818	756	12,659	11,805	24,464	742	562	1,304	233	230	463
Hainaut.	10,419	9,889	720	802	11,139	10,691	21,830	311	218	529	207	196	403
Liége.	6,896	6,452	524	495	7,420	6,947	14,367	341	270	611	187	185	372
Limbourg.	2,697	2,445	123	101	2,820	2,540	5,366	120	112	232	65	56	121
Luxembourg.	2,941	2,840	79	56	3,020	2.902	5,922	93	64	157	44	51	95
Namur.	3,840	3,560	211	185	4,051	3,745	7,796	102	41	143	68	76	144
Le Royaume.	64,857	60,085	4,657	4,528	69,514	65,513	135,027	3,144	2,330	5,474	1,308	1,252	2,560

Décès, non compris les mort-nés, avec la distinction de l'état civil.

PROVINCES.	ENFANTS ET NON MARIÉS.		MARIÉS.		VEUFS.	VEUVES.	TOTAL.		TOTAL GÉNÉRAL.
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.			Sexe masculin.	Sexe féminin.	
ANNÉE 1841.									
Anvers.	2,879	2,499	1,024	982	532	736	4,435	4,217	8,652
Brabant.	5,160	4,996	1,786	1,704	863	1,320	7,809	8,020	15,829
Flandre occidentale.	5,587	5,235	1,702	1,732	919	1,415	8,208	8,382	16,590
Flandre orientale.	5,847	6,009	1,984	2,092	1,069	1,516	8,900	9,617	18,517
Hainaut.	4,636	4,403	1,892	1,706	880	1,356	7,408	7,465	14,873
Liége.	3,399	3,305	1,225	1,058	077	967	5,301	5,330	10,631
Limbourg.	1,274	1,191	451	509	264	350	1,989	2,050	4,039
Luxembourg.	1,108	886	521	444	244	366	1,873	1,690	3,569
Namur.	1,341	1,166	599	542	268	492	2,208	2,200	4,408
Le Royaume.	31,231	29,690	11,184	10,769	5,716	8,518	48,131	48,977	97,108
ANNÉE 1842.									
Anvers.	2,965	2,822	1,054	994	513	793	4,532	4,609	9,141
Brabant.	5,546	5,235	1,913	1,657	842	1,448	8,301	8,340	16,641
Flandre occidentale.	5,985	5,953	1,918	1,720	946	1,463	8,849	9,136	17,985
Flandre orientale.	6,135	6,120	2,166	2,196	1,162	1,765	9,463	10,081	19,544
Hainaut.	4,885	4,536	1,914	1,762	925	1,411	7,724	7,709	15,433
Liége.	3,438	3,412	1,269	1,115	627	912	5,334	5,439	10,773
Limbourg.	1,408	1,320	482	511	290	405	2,180	2,236	4,416
Luxembourg.	1,354	1,283	531	481	278	406	2,163	2,170	4,333
Namur.	1,408	1,402	649	539	336	468	2,393	2,409	4,802
Le Royaume.	33,124	32,083	11,896	10,975	5,919	9,071	50,939	52,129	103,068

Décès par âge.

PROVINCES.	De 1 an et au-dessous les mort-nés non compris.		De 1 an à 15 ans accomplis.		De 15 ans à 60 accomplis.		Au-delà de 60 ans (1).		Total par sexe.		TOTAL général.
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	masculin.	féminin.	
ANNÉE 1841.											
Anvers.	1,002	751	1,018	983	1,321	1,333	1,094	1,148	4,435	4,217	8,652
Brabant.	1,909	1,582	1,877	2,143	2,279	2,332	1,654	1,963	7,809	8,020	15,829
Flandre occidentale.	2,360	1,777	1,856	1,993	2,079	2,561	1,913	2,051	8,208	8,382	16,590
Flandre orientale	2,334	1,963	1,996	2,194	2,409	3,132	2,161	2,328	8,900	9,617	18,517
Hainaut.	1,544	1,279	1,923	2,018	2,028	2,280	1,911	1,888	7,408	7,465	14,873
Liége.	1,094	850	1,312	1,560	1,571	1,458	1,324	1,462	5,301	5,330	10,631
Limbourg.	442	328	476	493	550	662	521	567	1,989	2,050	4,039
Luxembourg.	450	350	394	348	486	459	543	539	1,873	1,696	3,569
Namur.	513	369	439	447	580	633	674	749	2,208	2,200	4,408
Le Royaume.	11,740	9,249	11,293	12,179	13,303	14,854	11,795	12,695	48,131	48,977	97,108
ANNÉE 1842.											
Anvers.	945	777	1,193	1,239	1,302	1,408	1,092	1,183	4,532	4,609	9,141
Brabant.	1,987	1,636	2,211	2,344	2,435	2,357	1,668	2,003	8,301	8,340	16,641
Flandre occidentale.	2,418	1,926	2,226	2,447	2,162	2,663	2,043	2,098	8,849	9,136	17,985
Flandre orientale.	2,354	1,938	2,140	2,393	2,608	3,244	2,361	2,504	9,463	10,081	19,544
Hainaut.	1,603	1,257	1,958	2,114	2,183	2,300	1,978	2,038	7,724	7,709	15,433
Liége.	1,112	889	1,453	1,579	1,503	1,528	1,268	1,443	5,334	5,439	10,773
Limbourg.	439	359	604	574	558	712	579	591	2,180	2,236	4,416
Luxembourg.	497	398	542	618	500	557	624	597	2,163	2,170	4,333
Namur.	583	473	456	566	586	629	768	741	2,393	2,409	4,802
Le Royaume.	11,938	9,653	12,783	13,876	13,839	15,400	12,379	13,200	50,939	52,129	103,068

(1) Centenaires décédés : 10 en 1841, et 13 en 1842.

Mariages, avec la distinction de l'état civil; divorces.

PROVINCES.	GARÇONS ET FILLES.	GARÇONS ET VEUVES.	VEUFS ET FILLES.	VEUFS ET VEUVES.	TOTAL DES MARIAGES.	DIVORCES.
ANNÉE 1841.						
Anvers.	2,324	150	347	72	2,893	2
Brabant.	4,083	266	584	109	5,042	8
Flandre occidentale.	3,330	254	541	122	4,247	»
Flandre orientale.	4,106	276	705	168	5,255	2
Hainaut.	4,145	208	494	121	4,968	3
Liége.	2,562	119	305	56	3,042	5
Limbourg.	1,149	58	173	27	1,407	»
Luxembourg.	1,111	36	138	32	1,317	»
Namur.	1,487	48	148	22	1,705	1
Le Royaume.	24,297	1,415	3,435	729	29,876	21
ANNÉE 1842.						
Anvers.	2,289	180	327	66	2,862	1
Brabant.	4,069	292	586	130	5,077	10
Flandre occidentale.	3,158	241	537	111	4,047	1
Flandre orientale.	3,896	288	655	137	4,976	2
Hainaut.	3,919	205	443	110	4,677	1
Liége.	2,625	131	262	67	3,085	5
Limbourg.	1,101	60	156	24	1,341	1
Luxembourg.	1,012	39	129	22	1,202	»
Namur.	1,543	38	147	28	1,756	»
Le Royaume.	23,612	1,474	3,242	695	29,023	21

Mariages par âge.

PROVINCES.	HOMMES DE 45 ANS ET AU-DESSOUS, ET FEMMES			HOMMES DE 46 ANS A 60 ACCOMPLIS ET FEMMES			HOMMES AU-DELA DE 60 ANS, ET FEMMES			TOTAL.
	de 30 ans et au-dessous.	de 31 ans à 45 accomplis.	au-delà de 45 ans.	de 30 ans et au-dessous.	de 31 ans à 45 accomplis.	au-delà de 45 ans.	de 30 ans et au-dessous.	de 31 ans à 45 accomplis.	au-delà de 45 ans.	
ANNÉE 1841.										
Anvers.	1,783	841	79	23	75	51	3	18	20	2,893
Brabant.	3,146	1,453	115	65	123	74	9	21	36	5,042
Flandre occid.	2,622	1,155	109	72	154	79	12	23	21	4,247
Flandreorient.	3,081	1,547	152	97	206	98	6	27	41	5,255
Hainaut.	3,346	1,224	74	43	142	80	6	13	40	4,968
Liége.	1,948	850	50	27	77	39	6	19	26	3,042
Limbourg.	841	431	32	20	46	16	3	7	11	1,407
Luxembourg.	911	309	16	9	32	24	»	6	10	1,317
Namur.	1,232	350	21	13	42	27	1	8	9	1,705
Le Royaume.	18,910	8,160	648	371	897	488	46	142	214	29,876
ANNÉE 1842.										
Anvers.	1,720	848	82	34	99	49	2	9	19	2,862
Brabant.	3,163	1,465	101	62	130	78	4	33	41	5,077
Flandre occid.	2,448	1,154	119	54	145	68	6	20	33	4,047
Flandreorient.	2,851	1,559	128	88	179	95	9	26	41	4,976
Hainaut.	3,217	1,043	91	47	128	83	6	24	38	4,677
Liége.	1,948	872	74	21	79	39	3	17	32	3,085
Limbourg.	824	397	32	14	40	20	2	6	6	1,341
Luxembourg.	802	312	16	12	38	13	1	6	2	1,202
Namur.	1,252	372	38	14	41	21	2	6	10	1,756
Le Royaume.	18,225	8,022	681	346	879	466	35	147	222	29,023

ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS EXISTANT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (pag. 46 et 376).

D'après les exposés de la situation des provinces.

	1840.	1841.	1842.
Anvers.	1,037	1,010	974
Brabant.	2,581	2,617	(1)
Flandre occidentale.	31 (2)	203	127
Flandre orientale.	846	818	561
Hainaut.	942	950	876
Liége.	224	219	226
Limbourg.	175	195	?
Luxembourg.	12	13	13
Namur.	569	596	593
Le Royaume.	?	6,621	?

Voyez, sur ce sujet, le mémoire de Mr Ducpetiaux : *du sort des enfants trouvés et abandonnés en Belgique*, dans le tome 1er du BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE, pag. 207 et suiv.

VACCINATIONS (pag. 47 et 373).

D'après les exposés de la situation des provinces.

PROVINCES.	NOMBRE DES ENFANTS VACCINÉS.		
	1840.	1841.	1842.
Anvers.	4,375	6,709	5,653
Brabant.	11,856	13,216	12,247
Flandre occidentale.	18,575	12,331	12,125
Flandre orientale.	6,771	8,994	?
Hainaut.	14,781	13,846	14,592
Liége.	5,619	5,163	?
Limbourg.	2,469	2,734	1,543
Luxembourg.	5,600	5,340	4,322
Namur.	4,293	4,916	3,665
Le Royaume (3).	74,339	73,449	?

AVEUGLES ET SOURDS-MUETS (pag. 48, 49 et 368).

PROVINCES.	AVEUGLES AU 1er JANVIER 1840, D'APRÈS LA 6e PUBLICATION DES DOCUMENTS STATISTIQUES, PUBLIÉS PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, PAG. 135.				SOURDS-MUETS, D'APRÈS LES EXPOSÉS DES PROVINCES.			
	De naissance.	Par suite d'accidents ou de maladies autres que l'ophtalmie militaire.	Par ophtalmie militaire.	TOTAL.	ANNÉE.	MASCULIN.	FÉMININ.	TOTAL.
Anvers.	31	233	119	383	1842	55	50	105
Brabant.	48	374	147	569	1841	152	107	259
Flandre occidentale.	66	398	82	546	1842	134	106	240
Flandre orientale.	74	505	218	797	1842	180	156	336
Hainaut.	67	434	171	672	1841	41	28	69
Liége.	33	258	72	363	1842	76	67	143
Limbourg.	9	87	56	152	1842	41	28	69
Luxembourg.	8	62	11	81	1842	30	23	53
Namur.	21	143	42	206	1841	74	70	144
Le Royaume.	357	2,494	918	3,769		783	635	1,418

(1) Même chiffre à peu près que pour 1841.

(2) Il paraît que jusqu'en 1840, les documents de la Flandre occidentale ne renseignaient que les enfants trouvés, sans les enfants abandonnés.

(3) Les exposés de quelques provinces font remarquer qu'il est reconnu que le nombre des vaccinations est bien supérieur à celui qu'accusent les données officielles; beaucoup de médecins et de chirurgiens négligent de donner connaissance à l'autorité, de toutes les vaccinations qu'ils opèrent.

ALIÉNÉS.

Un rapport, rédigé par Mr Ducpetiaux, en collaboration avec MMrs les docteurs Guislain et Bouquelle, a été publié en 1842 (1 vol. in-4o) sur l'état actuel des maisons d'aliénés : c'est le résultat du travail d'une commission que Mr le Ministre de la Justice avait chargée de proposer un plan pour l'amélioration de la condition des aliénés en Belgique, et la réforme des établissements qui leur sont consacrés. — D'après le rapport de la commission le nombre des aliénés en Belgique est, terme moyen, de 5,000, sur lesquels il n'y en a que 1,700 qui sont considérés comme curables; les 3,300 autres sont considérés par la commission comme incurables. Ce chiffre de 5,000 est basé sur un relevé fait en 1835, d'après lequel le nombre d'aliénés en Belgique était à cette époque de 5,105, répartis de la manière suivante entre les neuf provinces.

PROVINCES.	POPULATION au 1er janvier 1835.	ALIÉNÉS PAR SEXE. Masculin.	Féminin.	TOTAL GÉNÉRAL.	RAPPORTS.
Anvers.	354,567	239	232	471	1,33 aliénés sur 1,000 habitants.
Brabant	577,209	362	361	723	1,25 »
Flandre occidentale.	615,904	471	417	888	1,44 »
Flandre orientale. .	747,569	645	654	1,299	1,73 »
Hainant.	626,942	352	231	583	0,93 »
Liége.	380,189	251	175	426	1,12 »
Limbourg. . . .	326,737	201	154	355	1 »
Luxembourg. . . .	316,504	100	62	162	0,51 »
Namur.	220,332	123	75	198	0,98 »
Le Royaume. . . .	4,165,953	2,744	2,361	5,105	1,22 aliénés sur 1,000 habitants.

Le nombre proportionnel d'aliénés varie, comme on voit, d'une manière notable dans les différentes provinces; il est trois fois plus élevé, par exemple, dans les deux Flandres que dans le Luxembourg.

L'aliénation mentale est aussi généralement plus commune chez les hommes que chez les femmes. Il semble en être de même dans la Grande-Bretagne où les établissements d'aliénés renferment 4/7es d'hommes et 3/7es seulement de femmes. En France au contraire, d'après le docteur Ferrus, le nombre des hommes aliénés est de 1/5 moins considérable que celui des femmes.

Agriculture (1).

Morcellement des propriétés. On trouve, aux pages 74 et 75 de notre 2me édition, la division, par province et par nature de propriété, des 2,942,500 hectares qui composent le territoire de la Belgique actuelle, c'est-à-dire non compris les parties cédées dans le Limbourg et le Luxembourg. On peut voir aussi, au bas des deux mêmes pages, le nombre des parcelles cadastrales en 1839, comparé à celui de 1834. Voici, pour six provinces, des nombres qui se rapportent à des époques plus récentes : ils sont tirés des exposés de la situation des provinces; nous plaçons en regard les chiffres de 1834, pour mieux faire juger de la marche ascendante que suit en Belgique le mouvement de la propriété foncière.

PROVINCES.	PARCELLES EN 1834.	ANNÉE.	PARCELLES.
Anvers.	406,587	1842	418,902
Brabant.	581,581	1842	615,698
Flandre occidentale.	657,282	1842	669,538
Flandre orientale. .	792,849	1842	813,507
Hainaut.	689,313	1840	726,322
Namur.	486,247	1842	515,473

Prix des grains. Le tableau ci-après, qui fait suite à celui de la page 69, indique les quantités et les prix moyens, par hectolitre, des grains et des pommes de terre, et les prix moyens, par 100 kilogrammes, des fourrages, vendus sur les principaux marchés de la Belgique, pendant les quatre dernières années. Pour 1841 et 1842, on n'a pu indiquer que les prix sans les quantités.

	1839.		1840.		1841.	1842.
	QUANTITÉ VENDUE.	PRIX MOYEN.	QUANTITÉ VENDUE.	PRIX MOYEN.	PRIX MOYEN.	PRIX MOYEN.
		Fr. C.		Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Froment blanc. .	322,671	22-76	355,856	21-28	20-02	22-17
Id. roux. .	611,517	23-33	623,133	21-85		
Méteil.	24,551	18-06	24,650	17-68	15-10	16-92
Seigle.	508,778	13-35	491,934	13-62	11-53	13-42
Sarrasin. . . .	91,854	10-75	80,133	12-25	10-69	13-61
Avoine. . . .	412,582	6-35	377,234	8-14	6-72	6-69
Orge escourgeon.	111,115	11-43	125,344	12-78	10-90	10-58
Id. tardive. .	151,587	9-51	101,921	12-87	10-87	10-65
Pommes de terre.	201,965	3-84	185,472	4-28	3-89	4-56
Foin.	»	6-96	»	6-73	7-37	7-35
Paille.	»	4-42	»	4-45	4-46	4-58

PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA BELGIQUE, D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS RÉCENTS (2).

Froment. La Belgique en produit, année moyenne, 4,090,000 hectolitres. — Dans la province d'Anvers, il ne réussit que dans les polders le long de l'Escaut et du Rupel, et dans quelques localités du sud d'Anvers. Le froment blanc de Rham, importé en 1810, est très productif et d'un beau grain; la culture s'en répand de plus en plus, il doit être semé de bonne heure, parce qu'il résiste plus difficilement à la gelée que le froment indigène. Le froment dit Mary Goldred, a été cultivé pour la première fois en 1842, et a donné une belle récolte. — Dans le Brabant, 42,773 hectares étaient livrés à la culture du froment en 1836, et ont produit chacun 16 à 18 hectolitres d'un poids moyen de 82 kilog.; l'arrondissement de Louvain ne figure dans ce chiffre que pour 9,386 hectares. En 1840,

(1) Voir 2me édition, pag. 68 et suiv.

(2) Les rapports des commissions d'agriculture, dans les exposés de la situation des provinces, complétés par d'autres renseignements.

on comptait, pour la culture du froment, 49,331 hectares, dont 18,197 dans l'arrondissement de Bruxelles, 11,907 dans celui de Louvain, et 19,227 dans celui de Nivelles : le produit moyen du froment par hectare, a été de 19 hectolitres du poids de 77 kilog. Dans le Brabant, comme dans la province d'Anvers, le nouveau froment d'hiver nommé Mary Goldred, a donné un produit supérieur à celui du froment ordinaire : non-seulement le produit en est de bonne qualité; mais la paille en est encore fort belle, aussi haute et aussi abondante que la paille de seigle. — Dans la Flandre occidentale, le froment occupe, année moyenne sur cinq, 43,646 hectares, produisant 835,482 hectolitres, ou, par habitant, 6 ares, 75 centiares, et 1 hectolitre, 29 litres de produit. La récolte de 1840 a donné par hectare 24 à 28 hectolitres du poids de 77 à 79 kilog., au prix de fr. 17-22; en 1842, année trois quarts d'une bonne récolte ordinaire, les 80 kilogrammes de farine, telle qu'elle sort du moulin après mouture, ont donné 112 kilog. de pain, soit 8 % de plus qu'en 1841. Le froment Mary Goldred, reçu en 1841, a bien réussi dans la Flandre occidentale. — Le froment forme aussi une des grandes cultures de la Flandre orientale : 29,284 hectares lui sont consacrés année moyenne, et produisent 567,157 hectolitres, ou 19 hectolitres, 37 litres, par hectare. — Dans le Hainaut, le froment d'hiver a rendu, en 1840, 20 à 30 hectolitres par hectare, 15 à 20 hectolitres en 1841, 25 à 30 hectolitres de grain et 600 bottes de paille de 5 kilog. en 1842. Le froment rouge d'Angleterre, dont une partie avait été semée en avril 1842, est demeuré en herbe; le défaut d'épis a fait supposer que c'est une plante bis-annuelle : on continue les essais. — C'est dans la partie de la province de Liége, appelée la Hesbaye, que le froment est cultivé sur la plus grande échelle ; le Condroz n'en produit que fort peu. On compte dans la province entière 20,905 hectares de terres employées à la culture du froment; le rapport moyen est de 16 hectolitres 47 litres par hectare. Le froment de Rham y a paru mériter d'être propagé dans le pays. — Le Limbourg produit peu de froment; il ne s'en sème pas dans les parties sablonneuses de la province : le froment d'hiver, qui est le seul que l'on cultive, a rapporté, en 1840, 15 à 16 hectolitres par hectare, et en 1841, 14 hectolitres seulement; ce produit est considéré comme médiocre; en 1842, le produit moyen a été d'un peu plus de 16 hectolitres. — Dans le Luxembourg, la culture du froment est restreinte aux arrondissements d'Arlon et de Virton : dans cette province, la culture du froment et du méteil a occupé en 1842, 10,097 hectares. Le méteil est seul cultivé dans l'arrondissement d'Arlon. On continue, dans l'arrondissement d'Arlon, les essais de culture du froment anglais. En 1840, 15 litres de ce froment, semés un peu tardivement, ont produit une demi-récolte qui, ayant été de 80 litres, a suffi pour ensemencer 40 ares de terre; le froment était parfaitement levé et donnait l'espoir d'en récolter pour pouvoir ensemencer une dizaine de journaux en 1841. Les épis avaient de six à sept pouces de longueur et contenaient jusqu'à 90 grains, tandis que ceux du froment du pays n'en ont que 40 à 45, c'est-à-dire moitié. Son volume est double de ce dernier, et riche en farine en proportion. — Enfin, une partie seulement de la province de Namur, dans l'arrondissement du même nom, est consacrée à la culture du froment, qui est presque inconnue dans les deux autres arrondissements, de Philippeville et de Dinant. Le froment envoyé par le Gouvernement en 1841, sous le nom de Mary Goldred, a bien réussi; il est très productif, les grains sont magnifiques et la paille très forte.

Seigle. Le produit moyen annuel, pour la Belgique entière, est de 5,430,000 hectolitres. — Il est généralement cultivé dans la Campine anversoise, où il forme la principale nourriture des habitants. La récolte en a été belle et abondante en 1840. — Dans la province de Brabant, plus de 50,000 hectares sont ordinairement livrés à sa culture, produisant, chacun, 15 à 20 hectolitres d'un poids moyen de 75 kilogrammes. L'arrondissement de Louvain se trouvant dans un état d'infériorité relative avec l'arrondissement de Bruxelles, quant à l'étendue de la culture du froment, il a, en revanche, la supériorité quant à l'étendue du terrain consacré à la culture du seigle : sur 54,447 hectares emblavés de seigle en 1840, 18,072 appartiennent à l'arrondissement de Bruxelles, 22,453 à celui de Louvain, et 13,922 à celui de Nivelles. — Dans la province de la Flandre occidentale 33,947 hectares, emblavés de seigle, produisent 653,363 hectolitres, année moyenne sur cinq, ou, par habitant, 5 ares, 25 centiares, et 1 hectolitre, 1 litre de pro-

duit. — Le seigle fait partie de la grande culture dans la Flandre orientale, et y occupe, année moyenne, 56,671 hectares, produisant 1,112,346 hectolitres, ou 19 hectolitres, 63 litres par hectare. En 1839, 98,463 hectolitres de seigle ont été employés par les brasseurs et les distillateurs. — Dans la province de Hainaut, le seigle d'hiver a produit en 1840, 25 à 30 hectolitres par hectare, 20 à 25 en 1841, produit des deux tiers d'une récolte ordinaire, 30 hectolitres et 1,400 bottes de paille de 3 kilogrammes en 1842. — Dans la province de Liége on a fait la remarque que la culture du seigle diminue généralement dans la proportion de l'accroissement de celle du froment. On évalue à 17,886 hectares l'étendue des terres consacrées à la culture du seigle; l'hectare rapporte en moyenne 16 hectol. 30 lit. — Dans la province de Limbourg le seigle fait partie de la culture principale; mais on n'y cultive que le seigle d'hiver : en 1840, il a produit, dans les bons terrains, de 15 à 24 hectolitres par hectare et beaucoup de paille; dans les mauvaises terres des cantons de la Campine on n'a obtenu communément que sept hectolitres : en 1841, le produit a été en général de 11 à 12 hectolitres; c'est un tiers de moins que la moyenne ordinaire. En 1842, il n'a produit, terme moyen, que 12 à 13 hectolitres, d'une qualité supérieure. — Il est cultivé avec succès dans les arrondissements de Virton, d'Arlon et dans une faible partie de l'arrondissement de Marche, province de Luxembourg, où cette culture a occupé en 1842, 14,088 hectares. — Le seigle de mars ne paraît plus être cultivé dans la province de Namur.

L'épeautre forme la principale culture du Condroz, province de Liége : 11,273 hectares sont consacrés, dans cette province, à la culture de l'épeautre, dont le produit, par hectare, est de 22 hectol. 78 lit. par année moyenne. — Dans le Limbourg, la culture de l'épeautre est sans importance; elle ne se rencontre que dans quelques districts du côté de la Meuse : on évalue le produit à 26 hectolitres par hectare. — En 1842, elle a occupé dans le Luxembourg, 3,413 hectares. Il existe, dans l'arrondissement de Marche, des terrains où l'on pourrait cultiver avantageusement le froment; mais jusqu'à présent on y a donné la préférence à l'épeautre. — On cultive avec succès dans divers cantons de la province de Namur, notamment dans certaines parties de l'arrondissement de Dinant, une nouvelle espèce de grain dit épeautre rouge ou épeautre d'Italie; ce grain présente l'avantage de mûrir avant l'épeautre ordinaire, sa paille est meilleure et le grain en est plus pesant; il convient surtout comme méteil avec le seigle, parce qu'il mûrit en même temps que ce dernier. — L'épeautre est aussi la principale culture dans les arrondissements de Philippeville et de Dinant, province de Namur, où il remplace le froment.

Orge. Le produit total en est évalué à 1,590,000 hectolitres par année moyenne. — D'une culture générale dans la province d'Anvers, elle y a cependant sensiblement diminué dans quelques parties par suite de l'extension progressive de la culture du lin, pour laquelle on choisit d'ordinaire les terres employées à la culture de l'orge d'été : le sol des polders convient essentiellement à la culture de l'orge comme à celle du froment. L'orge chevalier, distribuée par le Gouvernement depuis cinq à six ans, offre l'avantage de venir dans les champs où l'orge ordinaire a manqué; les orges de Nottingham et de Moldavie, introduites en 1840, semblent ne point être préférables à l'orge indigène : la même observation a été faite dans d'autres provinces. — Dans le Brabant, 6,896 hectares produisent 28 à 30 hectolitres, par hectare, d'un poids moyen de 60 à 64 kilog. Les 6,524 hectares employés à cette culture en 1840, se répartissaient ainsi entre les arrondissements : Bruxelles 1,550, Louvain 1,898, Nivelles 3,076. En 1841, l'orge chevalier a donné un bon produit, 28 hectolitres environ par hectare. — Dans la Flandre occidentale la culture de l'orge occupe 9,741 hectares produisant 361,321 hectolitres, année moyenne sur cinq, ou, par habitant, un are, 50 centiares, et 54 litres de produit. — Elle est très répandue dans la Flandre orientale, étant un des principaux ingrédients de la bière du pays. On a calculé qu'en 1839, les brasseurs et les distillateurs ont employé 486,045 hectolitres d'orge, dont 35,345 hectolitres sont entrés dans la fabrication du genièvre. La culture de l'orge occupe dans la province, année moyenne, 8,979 hectares, produisant 264,364 hectolitres, ou 29 hectolitres, 44 litres par hectare. — Elle est également cultivée dans la province de Hainaut : l'orge de mars, mal venue en 1842, a donné 24 hectolitres par hectare; l'orge d'hiver (escourgeon) a rapporté, en 1841, 15 à 20 hectolitres par hectare, et, en

1842, année de récolte très-abondante, 45 hectolitres de grain et 1,000 bottes de paille de 5 kilogrammes. — Parmi les céréales, l'orge est peu cultivée dans la province de Liége, où elle n'occupe que 4,677 hectares, l'hectare produisant 18 hectolitres, 50 litres. — Cependant elle est une des principales cultures dans celle de Limbourg; en 1841, l'orge d'hiver, qui a beaucoup eu à souffrir des gelées, n'a produit que 19 hectolitres par hectare; celle d'été, mieux venue, en a donné 25. L'année suivante, l'orge d'hiver a produit, en moyenne, 25 hectolitres par hectare; sa qualité a été bonne; le produit de l'orge d'été a été celui d'une année ordinaire, 21 à 22 hectolitres. — Dans les arrondissements d'Arlon et de Virton, province de Luxembourg, la culture de l'orge s'étend beaucoup par suite de l'établissement de brasseries dans cette contrée; elle est presque nulle dans les autres arrondissements de la province, où l'on a compté en 1842, 1,781 hectares consacrés à cette culture. L'orge chevalier, introduite dans l'arrondissement de Marche, paraît avoir des chances de succès. La culture de l'escourgeon est inconnue dans la province. — L'orge d'été se cultive généralement assez peu dans la province de Namur, où la culture de l'escourgeon, ou orge d'hiver, paraît diminuer depuis quelques années. L'orge dite chevalier se cultive toujours avec succès dans la province, et son produit l'a encore emporté, en 1841, sur les autres espèces.

Sarrasin. La Belgique produit, année moyenne, 640,000 hectolitres de blé sarrasin. — Il croît dans toutes les parties de la province d'Anvers. — Sa culture est peu signifiante dans la province de Brabant : 4,005 hectares, dont les deux tiers (2,652) pour l'arrondissement de Louvain, 937 pour celui de Bruxelles, et 434 pour celui de Nivelles, en 1840; le produit d'un hectare a été trouvé être de 20 hectolitres du poids de 56 kilog. — Il occupe 2,072 hectares dans la Flandre occidentale, produisant 36,209 hectolitres, année moyenne sur cinq, ou, par habitant, 32 centiares, et 5 litres et demi de produit. — Il forme une des grandes cultures de la Flandre orientale, où il occupe, année moyenne, 10,587 hectares, dont le rendement est de 201,556 hectolitres, ou 19 hectolitres et 4 litres par hectare. — La province de Hainaut produit peu de ce blé. — Il est aussi peu cultivé dans celle de Liége, où il n'occupe que 111 hectares; le produit par hectare est, en moyenne, de 25 hectolitres, 75 litres. — Il est une des principales cultures de la province de Limbourg : en 1841, son rapport n'a été que de 7 hectolitres par hectare, ce qui fait la moitié seulement d'une année ordinaire. — Il se cultive avec succès dans les arrondissements d'Arlon et de Virton et dans une faible partie de celui de Marche, province de Luxembourg, où il a occupé, en 1842, une étendue de 229 hectares; cette culture est presque nulle dans les deux autres arrondissements (Bastogne et Neufchâteau). — Dans la province de Namur, le blé sarrasin n'est point cultivé.

Avoine. La Belgique en produit, année commune, 6,170,000 hectolitres. — Elle est généralement cultivée dans la province d'Anvers, où l'avoine précoce de Hampton a été introduite depuis peu d'années, mais n'est pas à préférer à celle du pays. — En 1840, 33,709 hectares, livrés à la culture de l'avoine dans la province de Brabant, ont produit chacun 35 hectolitres, d'un poids moyen de 46 kilogrammes : 8,571 hectares appartiennent à l'arrondissement de Bruxelles, 11,140 à celui de Louvain, et 13,998 à celui de Nivelles. L'avoine précoce de Hampton a bien réussi dans la province en 1841 ; elle produit autant que celle du pays, et le poids en est plus fort. — Dans la province de la Flandre occidentale, la culture de l'avoine occupe 15,768 hectares, produisant 504,626 hectolitres, année moyenne sur cinq, c'est, par cheval, 62 ares, 41 centiares, donnant un produit de 19 hectolitres, 97 litres. L'avoine précoce de Hampton a donné des résultats satisfaisants. — L'avoine est une des grandes cultures dans la Flandre orientale, où elle occupe, en moyenne, 18,299 hectares, qui donnent 575,364 hectolitres de produit, ou 31 hectolitres, 44 litres par hectare. — Elle est aussi cultivée dans la province de Hainaut où elle paraît employée dans les brasseries. La récolte, satisfaisante en 1841, a été de 40 à 45 hectolitres par hectare, et 1842, année de demi-récolte, a produit 30 à 40 hectolitres par hectare et 2,500 kilog. de paille. — Dans la province de Liége, le produit en a été le plus abondant en 1840; cependant, comme les autres céréales, elle est peu abondante dans le Condroz. Cette culture occupe dans la province 29,118 hectares, qui produisent chacun, en moyenne, 24 hectolitres, 21 litres. L'avoine de Hampton se cultive avec succès dans la province; une nouvelle distribution de graines a été deman-

dée au Gouvernement. — L'avoine est une des principales cultures dans la province de Limbourg : la récolte, qui a été abondante et de bonne qualité en 1841, a produit 25 hectolitres par hectare. — La culture de l'avoine a occupé 26,827 hectares dans le Luxembourg, en 1842. — C'est aussi une des principales cultures des arrondissements de Philippeville et de Dinant, province de Namur.

Pommes de terre. Les pommes de terre de la Campine (province d'Anvers) sont très estimées; on a remarqué que bien rarement, dans ce pays, la récolte de ce précieux tubercule trompe l'espoir du cultivateur. La pomme de terre de Rohan, essayée dans la province d'Anvers, se propage partout; celle des Cordilières, venant des montagnes du Chili, n'est point d'un grand rapport. — Le produit moyen de l'année 1840, dans la province de Brabant, était de 185 hectolitres par hectare. La pomme de terre des Cordilières a été trouvée de bonne qualité, mais d'un petit rapport; elle ne convient que pour la consommation particulière. — Cette culture occupe dans la Flandre occidentale 19,857 hectares, produisant 3,591,717 hectolitres. — Elle fait partie de la grande culture dans la Flandre orientale ainsi que dans le Hainaut, où la pomme de terre des Cordilières a également peu produit : dans cette dernière province, la récolte, satisfaisante en 1842, a produit 140 hectolitres par hectare. — Dans la province de Liége, la pomme de terre des Cordilières a été reconnue peu productive à la vérité, mais se recommander par son bon goût. — Dans le Limbourg, les produits en pommes de terre ont été évalués, en 1842, à 114 hectolitres par hectare, tandis que la moyenne ordinaire est de 154 hectolitres. — Les pommes de terre ont occupé dans la province de Luxembourg 12,873 hectares, en 1842, et réussissent dans toutes les parties de la province. La culture des pommes de terre des Cordilières, essayée depuis deux ans, paraît avoir donné des produits chétifs en 1842; déjà l'année précédente elles n'avaient presque rien produit : les tubercules sont restés extrêmement petits.

Fourrages. Dans la province de Brabant, l'hectare de prairie a produit, en 1840, environ 3,200 kilog. de foin médiocre; la luzerne est encore peu répandue dans le Brabant. — Le trèfle est un des produits de la grande culture dans la Flandre orientale. — Dans le Hainaut, on fait grand usage du plâtre, qui est très salutaire à la culture du trèfle. — Dans la province de Liége, comme dans le Brabant, on a fait la remarque que la luzerne y est trop peu cultivée. — Dans la Campine limbourgeoise, les agriculteurs apportent un soin particulier à l'entretien des prairies artificielles, qui leur donnent le moyen de nourrir un nombreux bétail. En 1841, la récolte du foin de prairie dans la province, a été évaluée à 3,000 kilog. par hectare. La spergule a moins bien réussi en 1841, que les années précédentes : on n'a obtenu en foin que 1,800 kilogrammes par hectare; le trèfle en foin a donné, en 1840, 2,000 kilog. par hectare, 3,000 kilog. en 1841, et 2,550 en 1842 : cette dernière quantité est un sixième de moins qu'une récolte commune; il faut en excepter les environs de la Meuse, où le produit a été satisfaisant. Dans le Limbourg encore, la graine de trèfle, qui, en 1841, n'était pas venue à maturité à cause des grandes pluies, n'a produit moyennement que 65 kilogrammes par hectare. — En 1842, 3,319 hectares étaient consacrés, dans le Luxembourg, à la culture des prairies naturelles, et 8,260 aux prairies artificielles. Le trèfle réussit dans toutes les parties de la province. Les sainfoins ne sont cultivés que dans les arrondissements d'Arlon et de Virton; on leur préfère la luzerne qui produit parfois jusqu'à trois récoltes : dans l'arrondissement d'Arlon on avait semé une grande quantité de luzerne en 1841, et elle a produit trois belles coupes sur des terrains de médiocre qualité.

Carottes. Une espèce nouvelle de carottes, dite d'Alteringham, introduite depuis peu dans les provinces d'Anvers et de Brabant, est meilleure que la carotte ordinaire et se recommande particulièrement pour la table; les produits que l'on continue à en obtenir sont abondants et de bonne qualité. — Les carottes entrent dans la grande culture, pour les fourrages des bestiaux, dans la Flandre orientale ainsi que dans le Hainaut. Dans la première de ces provinces on les emploie pour la nourriture des chevaux et des bêtes à cornes. Cette racine engraisse promptement les chevaux; mais en revanche, elle occasionne des coliques et la paralysie. — Dans le Limbourg, les carottes ont donné, en 1841, un produit de 150 hectolitres; c'est à peu près celui d'une année ordinaire; la récolte de 1842, n'a été que de 95 hectolitres. — Dans le Luxembourg,

la culture de la carotte n'est pas encore très étendue en dehors des jardins; des essais en ce genre ont été pratiqués dans l'arrondissement d'Arlon.

Navets. Nulle part le navet jaune de Suède, ou ratubaga, n'est mieux cultivé qu'à Schooten, province d'Anvers : la récolte en est prodigieuse et fournit au bétail, durant l'hiver, une nourriture excellente; mais la culture en est assez difficile : le navet à tête rouge de Norfolk est celui qui a été cultivé avec le plus de succès. — Dans le Brabant, le navet jaune de Suède a été reconnu être peu abondant, mais d'un bon goût; le navet blanc rond de Norfolk est d'un bon rapport; le navet hybride jaune et le navet jaune à tête rouge sont d'un très bon produit, mais c'est surtout le navet rond jaune qui mérite d'être cultivé en grand. — Dans la province de la Flandre orientale, les navets font partie de la grande culture pour le fourrage des bestiaux. — Ils réussissent également bien dans la province de Liége. — Dans le Limbourg, ils ont rapporté, en 1841, 3,360 kilogrammes par hectare. — La culture du navet commence à s'étendre en plein champ, dans les arrondissements d'Arlon, de Neufchâteau et de Virton, province de Luxembourg. On propage de plus en plus, dans la province, la culture des navets jaunes de Suède, de Norfolk blancs ronds, des navets hybrides jaunes, des navets jaunes à tête rouge, qui se distinguent par leur prodigieuse grosseur et leur bonne qualité.

Chanvre. Il ne se cultive dans la province d'Anvers que pour les besoins domestiques. — Il est également peu répandu dans le Brabant, où il ne se cultive pas non plus pour le commerce : la récolte de 1840 a été de 600 kilog. de chanvre teillé et de 14 hectolitres de graines. — Dans la Flandre orientale, il forme un des produits de la grande culture. — Le chanvre ne se sème avec le plus de succès dans le Hainaut que dans quelques communes voisines du chef-lieu de la province (la banlieue de Mons et Cuesmes), où le terrain est plus convenable à la plante, qui demande un sol profond, léger, frais et riche en principes nutritifs. — En 1840, le chanvre, dont la culture est très restreinte dans la province de Liége, a donné un produit ordinaire. — Cette culture n'est pas sans importance dans le Limbourg : son produit moyen est de 3,705 kilogrammes. — Elle s'exerce dans l'arrondissement d'Arlon plus que partout ailleurs dans la province; elle est presque nulle dans les autres arrondissements; le chanvre et le lin ont occupé, dans cette province, 800 hectares en 1842. — La culture du chanvre, comme celle du lin, est peu répandue dans la province de Namur; elle l'est encore moins, et n'a lieu, pour ainsi dire, que pour l'usage domestique des cultivateurs : on ne le rencontre que dans deux cantons, de Fosse et de Gembloux.

Lin (1). La culture du lin s'exerce en Belgique sur 41,000 hectares; le produit, par année moyenne, est de 20,900,000 kilog. de lin teillé. — Dans quelques parties de la province d'Anvers, la culture du lin remplace celle de l'orge et y devient une des branches les plus importantes de l'économie rurale. Le lin se plaît dans les terres légères de la Campine, et c'est surtout dans l'arrondissement de Malines que cette culture a pris beaucoup d'extension, par suite des demandes des négociants anglais. Le marché du chef-lieu a acquis même une grande importance : le bon lin est rare et se vend toujours fort cher; le lin commun au contraire tombe souvent à des prix très bas. Le lin d'Égypte, importé l'année dernière, a dit en 1842 la Commission d'agriculture d'Anvers, a donné un produit bien inférieur au lin ordinaire et a semblé ne pas convenir à notre climat. — Le lin récolté dans la province de Brabant ne sert guère que pour les besoins du cultivateur; 3,000 hectares seulement sont consacrés à ce genre de culture; le nombre de pièces de toiles fabriquées n'excède pas 16,000. La récolte a été, en 1840, de 375 kilog. de lin teillé. On a remarqué, en 1842, que la culture du lin diminue sensiblement dans la province, et que les semis de graines de lin de Riga avaient donné un produit supérieur aux graines du pays. — Le lin forme dans la Flandre occidentale l'un des produits les plus importants de l'agriculture. C'est dans la partie méridionale que cette culture est le plus perfectionnée, et elle a pris beaucoup d'extension par suite des fortes demandes de l'étranger. Elle occupe 12,255 hectares, produisant 6,155,350 kilog. En 1840, le lin s'est vendu sur pied, par hectare, 675 à 750 francs. — Il fait partie de la grande culture dans la Flandre orientale, dont

(1) Voyez aussi plus loin l'article *Toiles* à l'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

les paysans louent des terres jusque dans la province d'Anvers pour la culture du lin. — Dans le Hainaut, cette culture est presqu'entièrement circonscrite dans l'arrondissement de Tournay : en 1841, les lins, vendus jusqu'à 600 fr. l'hectare avant d'être versés par les pluies, n'auraient pas, après ce désastre, trouvé d'acheteur pour la moitié de ce prix; en 1842, année de demi-récolte et de médiocre qualité, l'hectare a produit 350 bottes (avec la paille) et 15 hectolitres de graine de bonne qualité. La culture du lin devient de plus en plus chanceuse dans le Hainaut; les lins teillés sont d'un prix très bas parce qu'ils ne sont pas demandés. — La culture du lin est très restreinte dans la province de Liége, et rarement essayée par les agriculteurs dans la province de Limbourg, où elle ne s'exerce que dans la Campine : on a obtenu, en 1840, 220 kilogrammes par hectare, et 240 en 1841. — Dans la province de Luxembourg, le lin n'est guère cultivé que dans les arrondissements d'Arlon et de Virton; la récolte de 1840 en a été assez satisfaisante. Des essais qui ont eu lieu avec succès dans certaines parties de l'arrondissement de Bastogne et dans les environs d'Houffalize, font espérer que cette culture pourra y prendre de l'extension. — La culture du lin est peu répandue dans la province de Namur; elle n'a lieu que dans deux ou trois cantons de la province.

Colza et autres plantes oléagineuses. Dans la province d'Anvers, le colza ne réussit que dans les polders le long de l'Escaut et du Rupel, et dans quelques localités du sud d'Anvers; mais sa culture n'a d'importance que dans l'arrondissement de Malines. Le madia sativa, importé du Chili, dont la culture avait été essayée dans la province d'Anvers, a été abandonné. Le pavot ne s'y cultive pas non plus. La spergule croît dans toutes les parties de la province. — Cette dernière plante est peu répandue dans le Brabant; mais le colza y est beaucoup cultivé. Le madia sativa paraît aussi complètement abandonné à cause des résultats peu avantageux que l'on a obtenus jusqu'ici. — Dans la Flandre occidentale la culture du colza occupe (en 1840) 10,637 hectares, produisant 238,296 hectolitres; le madia cultivé a donné des résultats satisfaisants en 1841. On y cultive aussi la spergule et la cameline; en 1840, la récolte de l'œillette a été de 20 à 24 hectolitres de graine par hectare, chaque hectolitre donnant 23 litres d'huile. — Le colza est d'une grande importance dans la Flandre orientale; la spergule aussi y fait partie de la grande culture. — Le colza est la seule plante oléagineuse qui soit cultivée dans le Hainaut, et cette culture, presqu'entièrement circonscrite dans l'arrondissement de Tournay, diminue encore à cause des chances qu'elle présente, des grands frais qu'elle exige, de la division des propriétés, de l'éclairage par le gaz et de l'usage étendu des huiles de poisson. Le produit par hectare a été, en 1842, de 26 à 30 hectolitres. Les essais qui ont été faits du madia sativa font craindre que la culture n'en puisse avoir lieu en grand : dans l'arrondissement de Soignies, il a produit 28 hectolitres par hectare. — Dans la province de Liége, le madia sativa a paru pouvoir être cultivé avec facilité et succès. — Dans le Limbourg, le colza d'été ne se cultive qu'exceptionnellement : en 1841, il a donné, en moyenne, 7 hectolitres par hectare; le colza d'hiver a donné, l'année suivante, en moyenne et par hectare, plus de 15 hectolitres de graine de bonne qualité. Cultivées dans les parties sablonneuses de la province, les plantes de spergule ont produit, en 1840, 2,500 kilog. par hectare, et les graines 5 hectolitres. — Dans le Luxembourg, la culture du colza a occupé dans les arrondissements de Bastogne, de Marche et de Neufchâteau, 342 hectares, en 1842. Le madia sativa, introduit en 1840, continue de prospérer dans les arrondissements d'Arlon et de Virton; il a été essayé dans ceux de Marche et de Neufchâteau, où il a réussi, en 1842, sur des terres de qualité médiocre et peu fumées. Deux années auparavant, on avait obtenu 21 hectolitres par hectare et la plante rapportait 25 % d'huile; il lui a fallu trois mois et demi pour mûrir. On cultive aussi la navette et la lupuline dans l'arrondissement d'Arlon. En 1840, la cameline a remplacé le colza dans le même arrondissement; elle a été cultivée assez en grand et a bien réussi : les cultivateurs la préfèrent à la navette et au colza, parce qu'elle est moins sujette à être dévorée par les pucerons de terre. — Le colza, dans la province de Namur, ne se rencontre que dans quelques cantons, et l'on commence à cultiver dans quelques localités le madia sativa qui, d'après une expérience faite en 1841, produit 16 à 17 litres d'huile par hectolitre de graine.

Betterave (1). On consacre en Belgique annuellement environ 2,000 hectares à la culture de la betterave à sucre. — Dans la province d'Anvers on a reconnu que la betterave jaune ronde est généralement préférable à la betterave rouge pour la nourriture du bétail. — Depuis quelques années on a entrepris dans la province de Brabant la culture en grand de la betterave; cependant elle commence à diminuer, les cultivateurs attribuant généralement à cette plante une action nuisible aux terres. La betterave jaune, nouvellement essayée dans la province, a donné un bon produit en 1841, et quant à la rouge, celle du pays lui est préférable. — La betterave est aussi cultivée dans la Flandre occidentale. — Cette culture s'est introduite dans la province de Hainaut et était exercée, en 1841, dans 48 communes : 1,253 hectares y étaient consacrés en 1839, 1,286 en 1840, et 1,088 seulement en 1841; le produit par hectare est évalué à 36,338 kilog. de betteraves. Dans son dernier rapport, la Commission d'agriculture du Hainaut a fait valoir, pour prouver que les sucreries de betteraves méritent une protection spéciale du Gouvernement, que la culture de cette plante offre un nouvel assolement de culture sarclée, que la préparation des terres qu'elle exige, augmente les récoltes subséquentes des céréales et améliore le sol; que ses produits sont supérieurs à ceux des autres plantes, que la manipulation fournit du travail aux ouvriers dans les moments où l'ouvrage manque et que les résidus forment une ressource précieuse pour la nourriture d'un plus grand nombre de bestiaux, ce qui augmente les fumures. — La récolte en a bien réussi en 1840 dans la province de Liége. — Les betteraves qui, dans le Limbourg, ne se cultivent que dans les environs de Tongres et de St-Trond, ont offert de superbes récoltes en 1840 : celle de l'année suivante, également abondante, a rapporté moyennement 4,250 kilog. par hectare; le fermage des terres propres à leur culture a notablement haussé. — La betterave est peu cultivée dans le Luxembourg; on ne la rencontre guère que dans les arrondissements de Marche et de Virton, où elle est généralement destinée à la nourriture du bétail; les betteraves des jardins, entre autres celle d'Oxfort blanche rose et la jaune d'Angleterre, ont donné de beaux résultats en 1842.

Chicorée. La culture de la chicorée prend de l'extension dans la province d'Anvers, surtout dans les polders, où elle remplace successivement la garance; en 1840, année de récolte abondante, on a obtenu par hectare jusqu'à 8,000 kilogrammes, qui se sont vendus de 7 à 8 fr. les 50 kilog. — Dans la province de Brabant elle n'est cultivée en grand que dans les environs de Genappe, où ceux qui s'en occupent paraissent en retirer de beaux bénéfices; partout ailleurs dans la province, la culture en est bornée aux besoins de la consommation. — On a introduit depuis quelques années dans la Flandre occidentale la culture en grand de la chicorée. — Dans le Limbourg, la chicorée ne se cultive que dans les environs de Maestricht; le produit d'une année ordinaire est évalué à 3.000 kilogrammes par hectare.

Tabac (1). La Belgique en produit, année moyenne, 988,000 kilogrammes. — La culture du tabac est presqu'inconnue dans la province d'Anvers, où la nature du sol lui semble peu propre; elle exige d'ailleurs l'emploi d'un trop grand nombre de bras pour qu'il soit possible de l'introduire avec avantage dans la plus grande partie de la province. Le Gouvernement a distribué dans ces dernières années des graines de tabac de choix de la Havane et de Manille, qui, abritées contre le vent, ont donné des feuilles superbes; mais on n'a pu obtenir de semences des pieds que l'on avait réservés à cette fin. — Dans la province de Brabant on a récolté, en 1840, 1,200 kilog. de tabac par hectare. Il est cultivé dans peu de localités pour le commerce. Les tabacs de la Havane et du Mexique, dont le Gouvernement a distribué la graine, ont donné, dans le Brabant, des produits supérieurs en qualité, mais inférieurs en quantité, à ceux du pays. — La culture de cette plante a pris un grand développement dans la Flandre occidentale; Menin et Wervicq font de cette feuille un commerce particulier. La récolte de 1840 en a été de 2,500 à 2,800 kilog. par hectare dont 1600 kilog. à 85 fr. les 100 kilog.
» 500 » à 65 »
» 500 » à 55 ou 60 francs.

(1) Voyez aussi plus loin l'article *Sucres* à l'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

(1) Voyez aussi plus loin l'article *Tabacs* à l'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

— La culture du tabac semble prendre quelqu'extension dans la Flandre orientale, notamment dans le district d'Alost, et aux environs de Ninove et de Grammont. — Elle a pris un certain accroissement dans les arrondissements de Mons et de Tournay, province de Hainaut. On évalue dans le Hainaut le rapport d'une récolte ordinaire de tabac à 3,000 kilog. par hectare. Les 100 kilog. se vendent 35 francs. On évalue à la moitié du produit la main-d'œuvre, les engrais et les soins de la culture. Le tabac de la Havane, essayé dans le Hainaut, y réussit bien, et a produit, à la deuxième année presqu'autant que le tabac indigène : il paraît en être de même de celui du Mexique; mais la graine du tabac de Manilie a donné des résultats moins satisfaisants. — Dans la province de Liége la culture du tabac est nulle; on y a essayé la culture du tabac de Havane. — Dans la province de Limbourg, cette culture qui, du temps de la régie française, avait reçu une extension considérable dans les environs de Hasselt et donnait de grands bénéfices, se réduit aujourd'hui à un produit total de 3,000 kilogrammes : la graine de tabac de Havane n'est pas préférée par les cultivateurs, parce qu'elle rend moins en poids que les autres espèces. — La culture du tabac est presqu'inconnue dans le Luxembourg : quelques amateurs ont semé du tabac dans leurs jardins; les essais, qui ont réussi en 1841, ont fait naître le projet de les continuer. — On peut également considérer comme nulle la culture du tabac dans la province de Namur; jusqu'à présent les graines du tabac de la Havane, envoyées par le Gouvernement, ont servi uniquement à l'usage des amateurs.

Garance. Nonobstant les primes d'encouragement que le Gouvernement accorde pour la culture de la garance, elle diminue sensiblement dans la province d'Anvers, où elle ne réussit que dans les polders, le long de l'Escaut et du Rupel, et dans quelques localités du sud d'Anvers; on n'en récolte qu'une très faible quantité dans les autres parties de la province : les planteurs comptent ordinairement sur une récolte de 12 à 15 cents kilogrammes par arpent. — Les essais faits sur la garance dans le Brabant, et provoqués par le Gouvernement, n'ont point réussi. — Elle est cultivée sur une grande échelle dans la province de la Flandre orientale où elle va chaque année en décroissant : en 1825, 1826, 1827 et 1829 l'on faisait à Tronchiennes pour sept à huit cent mille francs de garance par an; maintenant cette fabrication a diminué des deux tiers. La récolte de 1839 avait donné 62,000 livres, celle de 1840 n'a été que de 22,000. — La culture de la garance est nulle dans la province de Liége. — Environ 36 hectares sont consacrés à la garance dans la province de Limbourg; elle se cultive plus particulièrement dans les environs de Hasselt. Cette culture a obtenu quelque extension dans la province par suite de l'introduction de primes décernées par le Gouvernement aux cultivateurs; le produit de 1841 est inférieur à celui des autres années : il n'a pas dépassé 1,200 kilogrammes.

Houblon. Il est peu cultivé dans la province d'Anvers. — Dans le Brabant, il n'est cultivé en grand que dans le canton d'Assche, sur une étendue de 428 hectares. — Il occupe 873 hectares dans la Flandre occidentale, produisant 687,443 kilogrammes. Il en est exporté une forte quantité. — Dans la Flandre orientale, il se cultive principalement dans les environs d'Alost, sur une étendue de près de 40 hectares et à St-Nicolas (2 hectares environ). Année commune, on récolte dans l'arrondissement d'Alost 6 à 7 millions de livres de houblon; c'est, à raison de 80 centimes la livre, un produit annuel de 5 à 4 millions. — Il est cultivé dans la plupart des localités du Hainaut, où il occupe 550 à 600 hectares. — Deux cent vingt hectares y sont employés dans la province de Liége, principalement dans le canton de Liége (192 hectares). — Cette culture est fort restreinte dans quelques localités du Luxembourg, entre autres dans les environs de Durbuy; ailleurs elle est tout à fait abandonnée. — Les houblonnières, dans la province de Namur, se trouvent dans les cantons de Namur (245 hectares), de Ciney (216), de Couvin (47) et de Fosse (13), ensemble 521 hectares.

Vignes. Une seule commune dans le Brabant, la commune de Wesemael, arrondissement de Louvain, possède des vignobles; ils occupent une superficie d'environ 30 hectares. — Dans la Flandre orientale ils occupent 12 hectares à Renaix et 1 hectare à Etichove, canton d'Audenarde. — Cent quatre-vingt-quatre hectares sont consacrés à la culture de la vigne dans la province de Liége, savoir : 84 dans le canton de Huy, 55 dans celui de Liége, 16 dans celui de Hollogne-aux-Pierres et 11 dans celui de Seraing. Le restant se répartit

entre les cantons de Dalhem, Héron, Bodegnée, Nandrin et Aubel. — Dans le Luxembourg, les petits vignobles de Torgny, dépendance de la commune de Lamorteau, favorisés par les chaleurs, ont donné une récolte abondante en 1842; quelques autres treillages dans l'arrondissement de Virton ont également bien réussi. — Dans la commune de Rochefort, province de Namur, on compte 125 hectares de vignobles, et à Jambe, près de Namur, 1 hectare environ.

Bois et plantations, défrichements. Les bois occupent dans la province d'Anvers environ le neuvième du territoire. Les essences les plus généralement cultivées, sont le chêne et le sapin; on rencontre aussi quelques plantations de hêtre, de tremble et de bouleau. Cependant l'essence de chêne devient rare, et l'on se borne à recueillir le tan pour satisfaire aux stricts besoins des petites tanneries. Des glands de chêne d'Amérique, que le Gouvernement a fait distribuer dans le temps, ont produit, dans la province d'Anvers, des arbres d'une belle venue. Le défrichement de la Campine continue sa marche lente mais progressive; il consiste principalement dans la plantation de sapins. La Commission d'agriculture a signalé en 1842 l'exploitation agricole que M. Charles Timmermans, d'Anvers, avait entreprise depuis six ans en pleine bruyère au Gooreind, commune de Westwezel : à force d'engrais et de soins intelligents il a converti en terres arables et d'un rapport vraiment étonnant, vingt hectares de landes arides. Une pépinière pour les arbres fruitiers du pays et de l'étranger, la seule pour ainsi dire qui existe dans la province, a été établie depuis trois ans par M. E. De Waol, à Eeckeren. — Dans la province de Brabant, à mesure que l'on s'avance vers l'ouest et que la surface du sol devient plus plane, on voit le nombre et l'étendue des forêts diminuer. Ainsi, les bois qui dans le Luxembourg et la province de Namur couvrent environ le tiers du territoire, n'en occupent plus que le cinquième et le sixième dans les provinces de Liége et de Hainaut. Dans le Brabant où finit le règne des forêts, cette quantité n'atteint pas tout à fait le septième du territoire. Les bois sont d'un bon rapport dans le Brabant. Toutefois, depuis quelques années, il s'est opéré de nombreux défrichements. Un grand nombre de pépinières, qui augmente continuellement, mais pas assez encore, tellement la demande des jeunes arbres est grande, est soigneusement entretenu dans la province; le commerce en est toujours fort avantageux. Le commerce des écorces à tan est d'une grande importance pour Louvain : l'exportation générale pour 1842 a été de 16,812,132 kilog., et dans cette exportation Louvain figure pour plus de moitié. — La Flandre occidentale exporte également de fortes quantités d'écorce de chêne. Dans cette province les bois taillis disparaissent visiblement et sont convertis en terre à labour; les terrains jadis incultes et stériles se changent en bois. M. Théodore Van de Walle poursuit avec persévérance l'œuvre de plantation qu'il a si bien commencée dans les dunes de mer situées entre Wenduyne et Ostende; les résultats obtenus jusqu'à présent sont conformes à l'attente conçue par l'auteur du projet, dont les efforts ont été récompensés par le Roi qui l'a nommé chevalier de son ordre. Environ 150 hectares de bruyères communales ont été mis en culture depuis peu d'années; ils appartiennent aux communes de Sysseele, Ste-Croix, Ruysselede, où près d'une centaine de ménages ont construit des maisonnettes et d'autres bâtiments nécessaires pour l'exploitation. Il est aussi question du défrichement d'une vaste bruyère, contenant 339 hectares, située au centre à peu près de la province, sur les confins des communes de Zwevezeele et Ruddervoorde. M. l'abbé Andries, ancien membre de la chambre des représentants, a, dans ces dernières années, publié une brochure intéressante sur cette bruyère. — La Flandre orientale ne contient point de forêts proprement dites : les propriétaires ont généralement l'habitude d'entourer leurs champs d'une ceinture d'arbres et de bois taillis. On rencontre dans cette province, et notamment dans les districts agricoles de Gand, Audenarde et St-Nicolas, des oseraies dont le produit moyen est de 450 bottes par hectare. Les cent bottes se vendent au prix de 110 à 130 francs. Cette culture exige les plus grands soins et assujettit le cultivateur à d'assez grandes dépenses. — Le Hainaut compte 60,180 hectares de bois, qui forment environ le sixième de son territoire. Les essences les plus répandues sont, pour la futaie, le chêne, le hêtre, l'orme; pour le taillis, le tremble, le bouleau, le charme et l'aulne. — Les forêts couvrent 55,493 hectares du territoire de la province de Liége, ce qui forme environ le cinquième de la totalité.

Depuis l'emploi du coak dans la fabrication du fer, le bois taillis a subi une diminution de valeur. — Dans la province de Limbourg, 55,000 hectares sont plantés en bois. Les essences les plus répandues sont le chêne et le sapin; dans cette province, les défrichements paraissent s'opérer plus lentement que partout ailleurs : les seigles semés dans les terres défrichées ont péri en 1842; les avoines au contraire y ont bien réussi et ont été de bonne qualité. Le bas prix des écorces de chêne à faire tan a pour ainsi dire fait abandonner cet objet dans le Limbourg. — Dans la province de Luxembourg les bois occupent une surface de 130 à 140 mille hectares; les bois de cette province trouvent une partie de leur écoulement vers les Pays-Bas. Dans l'arrondissement de Marche, le bois débité en planches, est expédié sur Liége par l'Ourte. Les charbons de bois sont dirigés sur Namur et les environs de Dinant. Les écorces à faire tan forment pour l'Ardenne luxembourgeoise un produit important; l'arrondissement de Marche en expédie de fortes quantités vers les tanneries de Stavelot, de Malmédy, ainsi qu'à Anvers où elles sont embarquées pour l'Angleterre. La botte de 25 kilogrammes s'est vendue, en 1840, à Arlon, au prix de 2 à 3 fr.; dans l'arrondissement de Bastogne, au prix moyen de 1 fr. 30 c. prise sur les lieux. Dans l'arrondissement de Marche, ce prix a été de 1 fr. 80 c. Ces chiffres étaient beaucoup au-dessous de ceux de l'année 1838. « Cent cinquante mille hectares au moins de la superficie de la province, a dit en 1843, la Commission d'agriculture, sont en nature de broussailles, de bruyères, de fanges, et ainsi d'un rapport insignifiant. Chaque année, l'on voit disparaître des forêts, remplacer de la haute futaie par des taillis, diminuer sous la dent du bétail l'étendue de la propriété boisée, et presque nulle part l'on ne s'attache, au moyen de semis et de plantations, à créer de nouvelles forêts. Cependant, de jour en jour, les bois de construction deviennent plus rares et plus chers; nos chênes séculaires disparaissent et ne pourront bientôt plus satisfaire aux besoins de l'époque. » — Les bois occupent environ 127,000 hectares dans la province de Namur, c'est-à-dire, près du tiers du territoire de la province. Le chêne, le hêtre, le frêne, le charme, le bouleau, sont les principales essences que l'on y rencontre. C'est la partie du sud-est qui est la plus boisée, et où l'on exploite aussi une certaine quantité d'écorces à faire tan.

Le Gouvernement, par une disposition récente, a provoqué le défrichement des bruyères, fanges et terrains vagues appartenant aux communes. Voici la circulaire que le Ministre de l'Intérieur a adressée à ce sujet aux députations permanentes des provinces.

Bruxelles, le 30 juin 1843.

Messieurs,

D'après un tableau de statistique territoriale, inséré dans le rapport sur la situation administrative des provinces, publié sous l'administration de mon prédécesseur, les bruyères, fanges et terrains vagues occupent une surface de près de 237,000 hectares (1), c'est-à-dire, d'environ le deuxième du territoire du royaume.

La Campine anversoise et limbourgeoise figure pour plus de moitié dans ce chiffre; le Brabant, pour 1,170 hectares, la Flandre occidentale, pour 4,576; le Hainaut, pour 1,574; la province de Liége, pour 12,414; le Luxembourg y figure à lui seul pour 94,000 hectares.

Je ne suis pas encore en mesure d'apprécier la quantité de terrains vagues appartenant aux communes; des renseignements statistiques ont été demandés, à ce sujet, au département des finances; mais tout porte à croire que ce sont les communes qui en possèdent encore la plus grande partie.

Il serait sans doute superflu, Messieurs, d'énumérer les avantages immenses que procurerait au pays la mise en culture d'une portion de ces terrains. Vous êtes convaincus comme moi que, profitables aux communes et aux particuliers, la vente et le défrichement des bruyères ne le seraient pas moins pour l'État; les avantages qui en résulteraient pour la généralité seraient même tellement importants, que l'on pourrait considérer la question du défrichement des bruyères comme une véritable question d'utilité publique.

Si la mise en culture d'une aussi grande quantité de terrain vague serait en tout temps une opération désirable, combien ne le deviendrait-elle pas davantage à une époque où l'industrie semble en proie à une crise causée, peut-être en partie, par un excès de développement! Et ne serait-ce pas un bienfait pour les populations ouvrières, si les bras inactifs pouvaient être utilisés par la colonisation des bruyères, et guidés dans ces travaux par une administration sage et prévoyante?

(1) Dans ce chiffre ne sont pas compris les terrains essartés ou couverts de broussailles, qui ne donnent que des produits insignifiants et peuvent être considérés aussi comme terrains à défricher.

Longtemps l'administration supérieure avait pensé qu'il suffisait de s'en remettre, à cet égard, à l'intérêt particulier; que l'activité nationale, qui s'attache avec une ardeur si remarquable à des entreprises de tout genre, et quelquefois même à des entreprises plus ou moins incertaines, se tournerait un jour vers la mise en culture de nos nombreuses bruyères; un pareil espoir n'avait rien de chimérique, puisqu'un passé, encore peu éloigné de nous, nous enseigne que, convenablement traité, le sol de la bruyère est susceptible de produire de belles cultures et de procurer, au bout de quelques années, des bénéfices satisfaisants. Diverses causes, dans l'examen desquelles je crois inutile d'entrer pour le moment, ont perpétué jusqu'à nos jours l'état d'abandon et d'infertilité dans lequel est demeurée une partie si notable de notre territoire.

Ces causes, messieurs, vous ne les ignorez pas; vous savez que l'une des principales est la résistance opiniâtre qu'opposent aux ventes de terrains vagues les populations qui profitent de droits d'usage sur ces terrains, droits qui, pour être d'une certaine utilité pour ces populations, n'en sont pas moins funestes au développement de l'agriculture. Vous savez que cet esprit de résistance intéressée se glisse jusque dans le sein des conseils communaux et des administrations communales, et paralyse ainsi tout projet d'amélioration.

L'espoir que l'on avait fondé sur l'intérêt particulier ne s'est pas réalisé; quelques efforts isolés ont eu lieu; mais soit qu'ils n'aient eu aucun retentissement, soit que les sacrifices soutenus de temps et d'argent qu'exige tout essai de défrichement aient effrayé la généralité, ces exemples n'ont eu que peu d'imitateurs.

Dans cet état de choses, en présence de cette inertie des communes et des particuliers, il y a lieu, me semble-t-il, de rechercher s'il ne conviendrait pas que le Gouvernement provoquât quelque grande mesure administrative ou même législative, afin de donner au défrichement des terres incultes, une impulsion vigoureuse et surtout soutenue.

Déjà, sous le règne de Marie-Thérèse, dont l'administration a laissé à la Belgique des souvenirs si chers, des mesures énergiques avaient été prescrites pour atteindre ce but. Une ordonnance du 25 juin 1772 exemptait de tout impôt, pendant les trente premières années du défrichement, et de la moitié des impôts, pendant un second terme de trente ans, tous ceux qui se livreraient au défrichement des bruyères et terrains vagues de la Campine (1); de plus, cette ordonnance enjoignait aux communes de procéder dans les six mois à la vente de ces terrains, prescrivait des mesures très sages quant à l'emploi des fonds à en provenir et disposait en outre que, dans les communes où la vente n'aurait pas été effectuée dans les six mois, tout particulier pouvait obtenir de l'administration supérieure la concession d'une certaine portion de terrains à charge d'en défricher un dixième chaque année et d'en payer à la commune soit le prix à dire d'experts, soit la rente à un intérêt très modique.

Les établissements publics et jusqu'aux particuliers possesseurs de terrains laissés sans culture, étaient soumis par cette ordonnance aux mêmes obligations.

Sans doute, des mesures de ce genre ne concorderaient plus toutes avec l'esprit de nos institutions; mais on ne peut discouvenir qu'elles ne tendissent énergiquement vers un but de véritable intérêt général.

En vous adressant ces considérations, qui pourront être communiquées au conseil provincial dans sa prochaine session, j'exprimerai le vœu que cette assemblée, ainsi que votre collége, fixent toute leur attention sur une matière qui touche à tant d'intérêts divers et recherchent quels sont les meilleurs moyens qui pourraient être employés pour retirer de l'état d'infertilité les terres en friche de la province que vous administrez. Dans l'examen de ces moyens, vous aurez égard à l'intérêt des populations qui usent aujourd'hui de ces terrains, aux avantages qu'ils procurent aux communes propriétaires; vous les comparerez aux avantages financiers qui pourraient résulter de leur mise en culture, soit immédiatement, soit plus tard, pour la province et l'État. Je crois superflu, messieurs, de vous tracer un cadre pour votre réponse.

J'ose recommander ce travail à toute votre sollicitude et vous prie de vouloir bien m'accuser la réception de la présente.

Le Ministre de l'Intérieur,

NOTHOMB.

Les conseils provinciaux, dans leur dernière session, au mois de juillet 1843, ont eu à délibérer sur l'objet de la circulaire qui précède. Jusqu'à présent aucune conclusion n'a été prise; l'affaire a reçu un commencement d'instruction et demeure en instance. Le Gouvernement paraît avoir l'intention de proposer aux Chambres des mesures à ce sujet.

(1) Une semblable exemption d'impôt, applicable à tout le pays, existe également aujourd'hui, en vertu des articles 111 à 116 de la loi du 3 frimaire an VII, pour les propriétés non bâties, et de la loi du 28 mars 1828, pour les propriétés bâties.

Nombre des chevaux et bestiaux existant en Belgique en 1840, avec indication du rapport entre le nombre des vétérinaires et celui des chevaux et bestiaux (1).

PROVINCES.	CHEVAUX.	BÊTES A CORNES.			MOUTONS.	PORCS.	RAPPORT DU NOMBRE DE VÉTÉRINAIRES AU NOMBRE DE :				
		Au-dessus de 3 ans.	Au-dessous de 3 ans.	TOTAL.			Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Chevaux et bestiaux réunis.
							1 sur :	1 sur :	1 sur :	1 sur :	1 sur :
Anvers. . . .	13,121	66,319	34,119	100,438	29,152	28,878	840	5,579	1,019	1,604	9,612
Brabant. . .	37,464	80,464	29,884	110,318	43,751	60,966	851	2,508	994	1,385	5,738
Fland. occid.	25,393	91,789	45,053	137,712	39,444	63,067	1,692	9,183	2,629	4,337	17,841
Fland. orien.	29,473	89,557	51,313	140,870	44,736	76,399	1,339	0,403	2,033	3,472	13,247
Hainaut. . .	48,308	68,017	24,392	93,009	93,851	32,979	721	1,388	1,401	492	4,002
Liége. . . .	26,622	62,425	25,003	87,428	125,281	30,787	918	3,015	4,320	1,751	10,004
Limbourg. .	15,223	43,811	29,857	73,668	69,709	33,268	1,015	4,911	4,647	2,218	12,791
Luxembourg	20,666	62,884	34,253	97,137	160,611	40,703	2,952	13,877	22,944	5,813	45,588
Namur. . . .	28,469	47,477	24,623	72,100	126,114	32,101	1,095	2,096	4,851	1,257	9,879
Le royaume.	246,730	613,343	299,397	912,740	732,649	421,208	1,015	3,750	3,015	1,733	9,519

Permis de ports d'armes de chasse (pag. 57 et 400).
D'après les exposés des provinces.

PROVINCES.	NOMBRE EN		
	1840	1841	1842
Anvers.	450	426	396
Brabant.	1,134	1,059	1,048
Flandre occidentale.	655	?	?
Flandre orientale. .	543	497	461
Hainaut.	1,300	1,189	1,131
Liége.	868	810	744
Limbourg. . . .	400	382	396
Luxembourg. . .	258	276	274
Namur.	599	636	657
Le royaume. .	6,187	?	?

Les exposés de la Flandre occidentale ne font point mention du nombre des permis de ports d'armes qui ont été délivrés pendant les deux dernières années; mais en revanche, ils nous apprennent qu'on a constaté dans la province l'existence de 52 chiens lévriers en 1842, et de 111 en 1843 : ces chiens sont soumis à une taxe provinciale de 30 fr. par tête. — En 1841, des instructions, émanées du département de l'intérieur, avaient été données pour la surveillance des lois sur la chasse et contre le bracouage; c'est là sans doute la cause de la diminution qui se fait remarquer dans le nombre de permis de ports d'armes délivrés dans la plupart des provinces.

(1) Basé sur le tableau, pag. 38 et 39 des *Documents statistiques* recueillis et publiés par le Ministère de l'Intérieur, 6e publication. — Se rapporte aux pag. 57 à 65 de notre 2me édition.

PÊCHE NATIONALE.

Grâce aux mesures décrétées par la législature pour réprimer l'importation frauduleuse du poisson hollandais, la pêche nationale est en voie de progrès. Cependant elle n'a pas pris encore un assez grand développement pour suffire à toute la consommation du pays, et les pêcheurs hollandais ont conservé une part assez notable à l'approvisionnement de notre marché. Le moment n'est d'ailleurs pas loin où cette concurrence devra cesser, surtout si la grande pêche d'hiver, modelée sur les procédés auxquels la pêche hollandaise doit sa haute réputation, continue à se développer tant à Anvers qu'à Ostende et Nieuport.

Le nombre de bateaux de pêche appartenant au port d'Ostende était au 31 décembre 1839 de 96; depuis, cinq autres sont armés ou en construction. Leur tonnage est de 25 à 45 tonneaux. Le produit de la pêche d'Ostende a été : en 1838 de 9,832 tonnes de morue, qui ont produit 371,000 fr.; en 1839, 85 bateaux en ont apporté 11,686 tonnes qui ont produit 399,000 francs. (Enq. parlem.)

Pendant l'année 1840, les pêcheurs d'Ostende ont fait 178 voyages au Doggersbank; ils ont donné . . . . 8,181 tonnes.
Et 34 voyages à Feroë. . . 4,279 »

Ensemble. . . . . 12,460 tonnes de morue, y compris les abattis, qui ont produit brut, en vente publique, une somme de . . . fr. 397,400 »

Le poisson frais pêché pendant les mois d'hiver de 1840, par 89 bateaux a été vendu. . . . . . . 410,800 »

Ces deux pêches ont rendu brut, fr. 808,200 »

A Blankenberghe, la pêche au poisson frais a donné en 1839, une valeur nette de 81,000 fr., et en 1840 de 97,000 fr.; le produit net de celle de Heyst a été de 35,000 francs en 1839 et de 45,000 francs en 1840. (Exp. de la Fland. occid.)

HOUILLE, MINIÈRES ET CARRIÈRES (1).

Soit qu'on ait ouvert plus d'exploitations que les besoins du pays n'exigeaient, soit que l'état de l'industrie occasionne une moindre consommation, nos houillères sont en souffrance; mais c'est principalement au défaut de communications faciles qu'est due la gêne de cette industrie. Ainsi, pour Liége, c'est le mauvais état de la Meuse sur laquelle la navigation est à peu près impossible pendant huit mois; ensuite le chemin de fer qui ne se charge du transport des houilles qu'à un prix extrêmement élevé. Les ingénieurs ont constaté que de 1830 à 1837, il y a eu une augmentation dans l'exploitation, qui est de 100,000 tonnes environ. Le charbon de Mons a perdu depuis plusieurs années le débouché des ports de France. Il a perdu en outre une partie de sa consommation par la cessation des sucreries de quelques départements français. Son introduction en Hollande est soumise à de grandes difficultés et à des formes gênantes. Les droits de navigation intérieure sont trop élevés et grèvent les matières pondéreuses d'une manière exorbitante. (Enquêtes parlementaire et administrative.)

Le bassin houiller occupe, dans la province de Hainaut, une étendue approximative de 78,000 hectares ou de 13 ¹/₂ lieues carrées de 5,000 mètres. Les trois principaux groupes d'exploitations désignés fréquemment sous les dénominations de charbonnages : 1° du couchant de Mons; 2° du centre ou d'Houdeng et de Mariemont; et 3° de Charleroi, ont produit, pendant l'année 1842, trois millions cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-trois tonneaux (3,059,183) ou 36,073,295 hectolitres de houille de toute espèce, c'est-à-dire 90,308 tonneaux de plus qu'en 1841, et d'une valeur totale de fr. 28,708,753-32. La 1re division des mines (province de Hainaut), fournit donc à elle seule, plus des *trois quarts* de la quantité totale de houille extraite annuellement en Belgique, quantité que l'on peut estimer approximativement à 4,000,000 tonneaux de 1,000 kilog. Si l'on compare la Belgique à la France et à l'Angleterre, sous le rapport de l'extraction du combustible minéral, l'on trouve les résultats suivants, en nombres ronds.

	ÉTENDUE. — Hectares.	POPULATION EN 1841.	HOUILLE EXTRAITE EN 1841. — Tonneaux.
Belgique. .	3,000,000	4,100,000	4,000,000
France. . .	53,000,000	34,000,000	3,000,000
Angleterre.	31,000,000	27,000,000	30,000,000

Ainsi, eu égard à son étendue territoriale, la Belgique est 23 fois plus riche que la France et 1,37 fois plus riche que l'Angleterre; eu égard à sa population, elle est encore 11 fois plus riche que la France, mais un peu moins riche (le rapport est de 0,88) que l'Angleterre; enfin considérée à la fois sous les deux points de vue, de l'étendue de son territoire et de sa population, elle l'emporte encore de ¹/₃₀ sur l'Angleterre qui, cependant, produit à elle seule, *trois ou quatre fois plus de houille que l'Europe entière.* L'extraction des 3,059,183 tonneaux de houille a

(1) Pag. 79 et suiv. de notre 2me édition. — Voyez la *Statistique des mines, usines minéralurgiques et machines à vapeur*, 1 gros vol. in-4°, et la carte topographique des mines, minières, carrières et usines minéralurgiques du royaume, publiées en 1843 par le département des travaux publics. Les données se rapportent à l'année 1838. Ces deux publications ont fait le sujet d'un mémoire ayant pour titre : *De l'état actuel de l'exploitation minérale et de l'industrie métallurgique en Belgique*, par M. Aug. Visschers (dans le tome 1er du *Bulletin de la Commission centrale de statistique*). — Nos renseignements sont les plus récents; ils sont puisés dans l'enquête parlementaire et dans les derniers exposés de la situation des provinces.

occupé 27,955 ouvriers et 1,056 chevaux, et a occasionné une dépense totale de fr. 28,488,576-72. En admettant que les *trois cinquièmes* ou *soixante pour cent* de la dépense générale, sont distribués comme salaire, aux ouvriers mineurs, il s'ensuit que chaque ouvrier a reçu en moyenne, pendant l'année, fr. 612, et par jour de travail fr. 2-22, en supposant 275 jours de travail dans l'année. (Rapport de Mr l'ingénieur en chef des mines du Hainaut, dans l'exposé de la situation de la province pour 1843.)

D'après un état dressé par la députation permanente de Liége et qui se trouve dans son exposé de 1843, voici la situation des mines de houille et métalliques de cette province en 1841 :

	MINES DE HOUILLE.	MINES MÉTALLIQUES.
Nombre des exploitations.	80	17
Superficie des concessions en hectares.	21,612 17 28	11,977 75 »
Dépenses d'extraction en francs.	6,434,038-33	117,508-96
Dépenses en mise dehors. .	1,192,383-21	58,154-64
Dépenses totales.	7,626,423-54	175,663-60
Extraction pendant l'année en mètres cubes.	879,314	10,437

On compte, dans la province de Namur, 49 siéges d'exploitation en activité, qui occupent 1200 ouvriers environ et qui ont produit en 1842, 134,451 mètres cubes de charbon de diverses qualités, représentant une valeur de 697,446 fr., ce qui porte le prix moyen sur le carreau des fosses, à 5 francs 19 centimes. Plusieurs siéges d'exploitation sont en outre en construction, et l'on poursuit dans quelques charbonnages des travaux préparatoires très importants. Indépendamment des mines de houille, la province de Namur renferme des mines métalliques très-considérables. Nous citerons particulièrement la pyrite et le fer. La pyrite continue à être l'objet d'une exploitation très active dans la concession de St-Marc; l'extraction s'est élevée en 1842, à 1,700,000 kilog. de pyrite lavée, qui se vend au prix de 20 francs les 1000 kilog. Le mineral de fer est toujours exploité dans les communes de Vedrin, de St-Marc, de Champlon, de Bouinne, de Ligny, de Tougrinne, de Jamiolle, de Fraire, de Morialmé et de St-Aubin. (Exposé de la province de Namur.)

Carrières de pierres et de marbres, fours à chaux, briqueteries. Quoique les exportations de pierres et de chaux soient moins considérables qu'avant la séparation d'avec la Hollande, l'industrie des carrières de pierres et de marbres et des fours à chaux est cependant dans un état assez prospère, à cause des travaux qui s'exécutent dans le pays. L'arrondissement de Tournay seul compte habituellement 30 fours à chaux ouverts, et la production en peut être estimée à 1,500,000 fr. par an. (Enquête parlementaire.)

Voici un résumé statistique des carrières de la province de Hainaut.

Nombre de carrières de toute espèce. .		544
» d'ouvriers employés.		8,694
» de chevaux.		542
Machines à vapeur.	Nombre.	38
	Force en chevaux. . . .	610

Produit brut des carrières en francs 6,000,000. (Rapport de l'ingénieur en chef de la province.)

Écaussines et Soignies renferment les principales carrières de pierres à bâtir : 8 sont en activité dans la première de ces localités, qui compte 9 scieries, dont 4 sont mues par la vapeur et 5 par des cours d'eau. Ces ateliers occupent environ 1,200 ouvriers. A Soignies, il y a cinq carrières en exploitation et 2 scieries à vapeur. Le nombre d'ouvriers qui s'y trouvent attachés s'élève à 550 environ. Le prix moyen de la journée de l'ouvrier est de fr. 1-75. (Rapport de la chambre de commerce de Mons.)

Comme les années précédentes, l'année 1842 a vu s'étendre la fabrication de la chaux et se développer l'extraction des pierres de taille dans les environs de Tournay. Dans les communes de Blaton, Basècles et Quevaucamps, la fabrication de la chaux va aussi en augmentant chaque année : on peut évaluer à 10,000 ou 11,000 mètres cubes, les embarquements faits dans ces 3 communes en 1842, au moyen de 70 bateaux environ. La majeure partie est employée à l'engrais des terres dans les deux Flandres et la Campine. On peut estimer à 3,100 mètres cubes, le produit annuel des carrières où l'on exploite les pierres de taille; ce qui, calculé à 60 francs, prix moyen, donne un total de 186,000 francs. Les carrières de grès à paver produisent annuellement pour environ un million; on attribue cette prospérité aux nombreuses routes qu'on a construites depuis quelques

années et que l'on construit encore. Dans les deux mêmes cantons il existe 13 fours à chaux dont 9 seulement sont en activité; ils produisent annuellement 31,500 mètres cubes, valant 283,500 fr. à raison de 9 francs, prix moyen. Ces nombreux établissements occupent beaucoup d'ouvriers. La moyenne de leur salaire varie de 3 francs pour les rocteurs dans les carrières où l'on extrait la pierre de taille, à fr. 1-50 pour les hommes de peine. (Chambre de commerce de Tournay.)

Les briqueteries continuent à être dans un état satisfaisant et le nombre en augmente chaque année. (Enquête parlementaire.)

Il y a à Boom 52 fabricants de pannes. Cette industrie est très prospère : depuis 1830 la consommation des pannes a tellement augmenté qu'elle a nécessité la mise en activité d'un nombre de fours double de celui qui existait antérieurement à la révolution. Les fabricants réclament néanmoins une augmentation de droits d'entrée sur les pannes de Hollande. (Enquête administrative.)

D'après cette enquête, la production de toutes les ardoisières du Luxembourg a été évaluée, en 1840, à 15 millions en nombre.

Industrie manufacturière (1).

Nous avons dit, 2me édition, page 340, qu'une enquête commerciale et industrielle, autre que celle instituée par la chambre des représentants, avait été faite par le Ministre de l'intérieur au mois de septembre 1840. Les résultats de cette enquête du Gouvernement ont été publiés en 1843, et se trouvent dans le 2me appendice au rapport de Mr De Foere sur l'enquête parlementaire. Les renseignements qui vont suivre, sont tirés pour la plupart de ces deux enquêtes, parlementaire et administrative, ainsi que des derniers rapports des chambres de commerce dans les exposés de la situation des provinces.

Draps. L'industrie drapière n'est pas très prospère aujourd'hui; plusieurs causes contribuent au malaise de cette situation : d'abord le manque de débouchés, ou plutôt le manque de moyens d'exploiter les débouchés lointains; ensuite une autre cause du mauvais état de nos affaires, c'est la fraude. Disons toutefois que l'on a obtenu une grande amélioration dans cette industrie, par la mesure que le Gouvernement a prise en frappant d'une augmentation de droits l'entrée des tissus étrangers. Cette mesure exercera aussi une heureuse influence sur la fabrication des laines peignées à Verviers, qui n'a guère pu marcher jusqu'à présent. (Enquête parlementaire.)

La fabrication annuelle des draps et des étoffes de laine dans la province de Liége, est évaluée à cent mille pièces qui, à 15 mètres, donnent 1,500,000 mètres.

(1) Voyez 2me éd., pag. 91 et suiv.

Couvertures et autres tissus de laine. Liége, Bruxelles, et deux ou trois autres localités, ont des fabriques de couvertures de laine. Il y a une grande souffrance dans cette industrie, ainsi que dans celle des autres lainages qui se font avec de petits métiers. Le débit se borne à l'intérieur du pays, ce qui tient à deux causes, à la cession des territoires du Limbourg et du Luxembourg qui étaient leur principal débouché, et à la cessation du battelage sur la Meuse qui facilitait les transports. L'industrie des tissus de laine est naissante dans le pays. Un encouragement qu'elle sollicite, et qui est important pour elle, c'est l'encouragement de la gravure : on ne peut se dissimuler qu'il sera impossible de lutter contre la France, tant qu'elle aura le privilége exclusif de faire la mode; car, pour ce genre de tissus, la forme l'emporte de beaucoup sur la qualité. Sous ce rapport il conviendrait d'établir une école de dessin appliqué à la teinture et à l'impression des tissus. (Enquête parlementaire.)

Bonneterie. Il y en a deux espèces : la bonneterie au métier, et la bonneterie au tricot; celle-ci se fait principalement dans les campagnes où la main-d'œuvre est à un prix nécessairement bas. Les localités où l'on s'occupe le plus de la bonneterie sont Peruwelz, Leuze, Tournay et quelques communes environnantes. On a estimé le produit de cette bonneterie à cinq millions annuellement; ce chiffre est énorme, si l'on considère que la valeur de la bonneterie consiste presque entièrement en main-d'œuvre. Le nombre de métiers qu'emploie la bonneterie, est d'environ 3,000, et il y a

des localités où le tiers de la population s'occupe de ce genre de travail. D'après le relevé d'un membre de la chambre de commerce de Tournay, on fabrique dans cette ville 8,000 paires de bas par jour, ou 240,000 paires de bas par mois. La bonneterie en coton n'est pas précisément dans un état prospère; jusqu'ici on s'est occupé presque exclusivement de la bonneterie commune. (Enq. parlem.)

Lins, toiles, fils. L'industrie linière intéresse plusieurs provinces et notamment les Flandres; d'après tous les rapports, cette branche est dans une grande souffrance. (Enq. parlem.)

La situation de l'industrie linière a fait l'objet d'une enquête spéciale de la part du Gouvernement (1). Les auteurs de cette enquête ont, depuis, rendu publics les renseignements suivants, dans les journaux et ailleurs.

Suivant des données statistiques irrécusables, la Belgique tout entière a 280,396 fileuses, dont 98,385 dans la Flandre occidentale, et 122,226 dans la Flandre orientale. Elle possède en outre 74,700 tisserands, dont 24,430 dans la Flandre occidentale, et 32,718 dans la Flandre orientale; ensemble 355,096 fileuses et tisserands. On pourrait ajouter encore environ 50,000 individus employés comme séranceurs et séranceuses, puis aussi dans les préparations du fil, le bobinage et l'ourdissage, chez les blanchisseurs et les apprêteurs, enfin les ouvriers occupés dans les magasins des négociants en toile.

« Il n'est pas sans intérêt de suivre pas à pas le développement de la filature du lin à la mécanique dans notre pays. Depuis trois ans, il y a eu augmentation dans le nombre des établissements, ainsi que dans le chiffre des broches en activité; mais la différence est plus forte dans le nombre des broches que dans celui des filatures; ainsi l'on comptait en 1840, onze établissements, depuis il s'en est formé deux nouveaux, et un a été supprimé, reste douze. Il y avait en 1840, 30,000 broches en mouvement; sur 64,000 broches que nous possédons en ce moment, il y en a 38,000 qui produisent. Sous ce rapport les prévisions de la Commission d'enquête sont réalisées; car elle avait annoncé 60,000 broches environ pour la fin de l'année 1842.

» On sera curieux sans doute de savoir comment nos 64,000 broches se répartissent dans le pays. Gand, ainsi qu'on va le voir, est destiné à rester le centre de cette fabrication. Il y a, savoir :

A Gand, cinq établissements :	La Lys,	disposant de	12,000	broches.
	La Gantoise,	»	9,000	»
	Poelman Feyerix,	»	6,000	»
	De Gandt,	»	5,000	»
	Vandenbulke et Desmet,	»	500	»
A Liége, un établissement,	St-Léonard,	»	15,000	»
A Bruxelles, »	St-Gilles,	»	5,000	»
A Malines, »	Société,	»	3,000	»
A Grez, près Wavre, »	MM. Demonceau frères,	»	2,000	»
A Tournay, »	Les frères Bouchez,	»	5,000	»
A Audenarde, »	M. Verhulst,	»	500	»
A Ensival, »		»	1,000	»
		Total.	64,000	»

» Les deux nouveaux établissements sont ceux de M. Verhulst, à Audenarde, et de MM. Vandenbulke et Desmet, à Gand. Ce dernier fera mouvoir incessamment 1,000 broches au lieu de 500. L'établissement supprimé est celui de M. Lousbergs, de Malines, parce que M. Lousbergs fils est passé, comme directeur, à la Société de Malines. L'établissement en non activité est celui de M. De Gandt, à Gand; mais on nous assure que les dispositions sont prises pour le remettre en mouvement vers la fin de cette année.

» Un fait assez remarquable à mentionner, c'est que sur ces 64,000 broches, les ateliers du

(1) *Ministère de l'Intérieur. Direction de l'industrie. Enquête sur l'industrie linière*, 2 vol. in-4°. Premier volume, *interrogatoires;* Bruxelles, juin 1841. Deuxième volume, *Rapport de la Commission*, *explorations à l'étranger*, octobre 1842.

l'hœnix en ont construit 30,000 environ. L'Angleterre n'en a pas fourni plus de 3,000.

» En ce moment, toutes ces filatures produisent, à peu de choses près, tout ce qu'elles peuvent produire; mais les placements sont assez difficiles. La moitié à peu près s'écoule au dehors, l'autre moitié à l'intérieur. Les localités du pays qui consomment la plus grande quantité de fil mécanique sont : Roulers, Iseghem, Alost et les environs de Bruxelles. Beaucoup de pièces de toile venant au marché de Bruxelles sont tissées avec cette sorte de fil. Nos filatures ne dépassent pas communément le N° 30. La Société de la Lys va jusqu'au N° 80, et même quelquefois jusqu'au N° 100.

» Des établissements de Gand ont fait venir cette année des lins de Russie et s'en sont bien trouvé pour les qualités communes. Ils ont trouvé que ce lin leur revenait moins cher que celui du pays. Cette dernière circonstance est un avertissement pour nos fermiers. Notre pays doit surtout s'attacher à produire les qualités de lin supérieures. C'est une vérité que la Commission d'enquête de l'industrie linière s'était attachée à mettre en lumière dans l'intérêt de nos cultivateurs. La culture du lin n'est avantageuse aux fermiers qu'à la condition de donner de beaux produits. La totalité de la production de nos 64,000 broches peut s'élever à 3,200,000 kilog. de fil, représentant communément une valeur de 12,000,000 de francs par an. »

Voici maintenant, d'après les derniers exposés des provinces, des renseignements particuliers pour les principaux centres de l'industrie linière.

Flandre occidentale. — Les renseignements statistiques ci-après font voir quelles conditions favorables l'Angleterre s'est créées au détriment de la Belgique. D'après les tableaux publiés par le Gouvernement français, l'importation du fil de lin de la Belgique et de l'Angleterre en France, est comme il suit :

DE LA BELGIQUE :

1838. . . .	409,169 kilog.	1,921,322 fr.
1839. . . .	504,501 »	2,278,932 »

DE L'ANGLETERRE :

1838. . .	5,303,038 kilog.	17,536,900 fr.
1839. . .	6,315,948 »	23,705,538 »

État indicatif des toiles vendues pendant les trois dernières années.

ANNÉES.	BRUGES. NOMBRE DE PIÈCES		COURTRAI. NOMBRE DE PIÈCES		ROULERS. NOMBRE DE PIÈCES		THIELT. NOMBRE DE PIÈCES	
	présentées.	vendues.	présentées.	vendues.	présentées.	vendues.	présentées.	vendues.
1840. . .	17,739	14,182	34,683	15,543	34,646	21,008	78,092	61,492
1841. . .	19,434	16,966	32,767	18,252	34,438	24,345	77,475	61,945
1842. . .	18,974	15,040	37,218	18,686	27,102	20,287	64,120	48,253

Ainsi les pièces de toile vendues s'élevaient en 1840 au chiffre de 112,225

Et en 1839 au chiffre de 135,122

Différence en moins pour 1840 . 22,897

En 1840 au chiffre de 112,225

En 1841 » 121,508

Différence en plus pour 1841 . . 9,283

En 1841 au chiffre de 121,508

En 1842 » 102,266

Différence en moins pour 1842 . 19,242

Flandre orientale. — L'état des pièces de toile vendues sur les marchés de cette province est, savoir :

En 1840, de 117,361 pièces;
En 1841, de 102,315;
En 1842, de 97,086.

Ainsi les pièces de toile vendues en 1840 s'élevaient au chiffre de 117,361

En 1841 au chiffre de 102,315

Différence en moins pour 1841 . 15,046

En 1841 au chiffre de 102,315

En 1842 » 97,086

Différence en moins pour 1842 . 5,229

Le malaise de cette antique industrie a revêtu dans ces derniers temps un caractère si prononcé, que la Législature et le Gouvernement s'en sont émus et ont reconnu l'urgence d'y apporter de prompts remèdes. Une commission d'enquête a été instituée pour en rechercher les causes et indiquer les moyens d'y remédier. Provisoirement le Gouvernement a cru devoir consacrer des subsides au soulagement de l'industrie souffrante. Une somme de 30,000 francs a été mise, en 1841, dans ce but, à la disposition de la députation permanente de la Flandre orientale, qui, pour faire un emploi rationnel de ce subside, a demandé aux autorités locales des relevés statistiques pour s'assurer de l'importance des besoins auxquels il s'agissait de pourvoir. Le dépouillement de ces états est venu démontrer qu'on pouvait évaluer à 35,850 le nombre des ménages s'adonnant au filage et au tissage du lin.

Nous en joignons ici l'état récapitulatif par villes et campagnes.

	VILLES.	CAMPAGNES.	TOTAL.
Nombre des familles.	1,861	33,989	35,850
Nombre d'individus qui les composent.	9,525	171,732	181,257
Nombre d'individus occupés à la préparation du lin. .	3,522	43,083	46,605
Nombre de rouets simultanément en activité.	2,546	66,035	68,581
Quantité moyenne de fil annuellement filé, en kilog.	164,318	3,823,758	3,988,076
Nombre de métiers à tisser simultanément en activité. .	785	20,300	21,085
Quantité moyenne de toile annuellement tissée, en mètres. .	898,903	9,088,151	9,987,054
Quantité moyenne de lin annuellement mise en rouissage, en kilog.	746,300	16,128,178	16,874,478
Quantité moyenne de lin annuellement peigné, en kilog. .	568,861	6,662,490	7,231,351

Dans le but de répandre le tissage à la mécanique, une école d'apprentissage a été établie à Gand, en 1841; et au mois de mars 1842, 331 tisserands s'étaient déjà exercés au maniement de la navette volante et aux nouveaux perfectionnements apportés aux métiers à tisser la toile, généralement en usage dans les campagnes des Flandres. Une somme de 25,000 francs, accordée par le Gouvernement, en 1842, et celle de 5,000 francs allouée au budget de la province pour le même exercice à titre de subsides pour l'industrie linière, ont été mises à la disposition de la Commission directrice de l'atelier d'apprentissage du tissage de la toile à la navette volante. Les dépenses de cet atelier, qui, pour les six premiers mois de son institution (du 10 octobre 1841 au 10 avril 1842), s'étaient élevées à fr. 14,212-84, montent pour le restant de l'année 1842, à fr. 25,581-35. Dans cette somme se trouvent compris les ustensiles perfectionnés que l'on distribue gratuitement aux tisserands à leur départ de l'école, avec recommandation d'en faire immédiatement l'application aux métiers qu'ils possèdent.

Hainaut. — La députation, jugeant avec raison que le meilleur moyen d'encourager la classe ouvrière qui s'occupe de l'industrie linière, c'était de répandre dans les campagnes l'usage des métiers perfectionnés, 14 métiers d'après le système Pareit ont été achetés et placés à l'atelier d'apprentissage établi à Ath. Les tisserands des environs d'Ath ayant été mis à même de se former à la nouvelle méthode de tissage, la Députation du Hainaut a pris, le 7 avril dernier, un arrêté qui accorde aux tisserands peu aisés, demeurant dans les cantons de la province, autres que celui d'Ath, et qui voudront se rendre à l'atelier, une indemnité de route de 50 centimes par lieue et d'un franc 20 centimes par journée de séjour à Ath. La Commission directrice de cet atelier, dont on ne peut trop louer le zèle, se promet les plus heureux résultats des mesures prescrites par la Députation permanente.

La situation précaire dans laquelle se trouve l'industrie linière a dû nécessairement influer sur les blanchisseries, qui sont également en souffrance. (Enq. parlem.)

Cotons. Gand. L'industrie cotonnière y est en souffrance par suite du défaut de protection efficace et du grand renchérissement des vivres, qui a nécessité une réduction sur les salaires. — A St-Nicolas l'industrie cotonnière compte 40 fabriques, et emploie six mille ouvriers; on ne fabrique pas à la mécanique. — Mons. L'établissement de

filature de St-Denis compte 250 ouvriers. — A Braine-le-Comte, il y a trois ou quatre filatures qui ont une assez grande importance; on ne file pas plus fin que le n° 70; les numéros communs et surtout les 30 et 40 sont l'objet de la plus grande consommation. — La filature de coton compte dans la ville de Tournay cinq ou six établissements; elle fournit le fil nécessaire à la bonneterie. — Verviers compte aussi une filature de coton. — Bruxelles en a plusieurs. (Enquête parlementaire.)

D'après des renseignements particuliers, il y a actuellement à Gand 41 filatures en activité, mettant en mouvement 232,000 broches; le nombre de broches pour le pays entier est porté à 305,000, et la production totale, en moyenne, à six millions de kilog. de coton brut.

Tissus de soie. Cette branche d'industrie, qui s'exploite presqu'uniquement à Anvers, est en voie de progrès et continue à trouver dans la consommation intérieure un débouché assez important pour pouvoir se dispenser de viser à des exportations. Elle est restreinte à la fabrication de la soie dite noire d'Anvers, et du fil de soie. Les étoffes de soie de mode ne se fabriquent pas à Anvers. (Enquête parlementaire et administrative.)

Dentelles et tulles. Les tulles sont aujourd'hui pour ainsi dire abandonnés; on revient partout à la dentelle. Des renseignements particuliers assignent une valeur d'une dizaine de millions annuellement à la production des dentelles en Belgique. La France, l'Angleterre, la Hollande, la Russie, toute l'Allemagne s'en approvisionnent chez nous. Les centres principaux de la production sont Bruxelles, Malines, Anvers, Gand, Bruges, Termonde, Ypres, Courtrai, Grammont, St-Trond, Alost, Binche, où une partie de la population féminine est constamment employée à la fabrication de la dentelle de fil et de coton. Une ouvrière habile, travaillant 16 heures par jour, peut gagner jusqu'à deux francs et demi. Le gain ordinaire est de 1 fr. 75 c.

Cette industrie a été longtemps en souffrance, tant dans le Brabant que dans la province d'Anvers et les Flandres; mais depuis quelque temps elle a pris un grand développement. Il y a à Anvers un établissement fondé sous la direction de Mr Melchior Kramp, sous le titre d'école-modèle : c'était une institution toute de bienfaisance dans son principe; on y forme des élèves pour la fabrication des dentelles. Cet établissement est en voie de prospérité et compte 143 élèves. A Courtrai, cette fabrication occupe trois à quatre mille ouvriers, dont le salaire varie de 75 centimes à fr. 1-50. L'arrondissement d'Ypres occupe environ 20,000 dentellières, et une seule maison d'Ypres emploie 2,000 personnes à cette fabrication. Bruges et ses environs emploient 15,000 ouvriers. A St-Nicolas, les dentelles se fabriquent particulièrement dans les hospices et les écoles des pauvres. Le salaire des dentellières varie de 25 centimes à fr. 1-50 par journée de travail. (Enq. parlem. et admin. et exposés des prov.)

Rubannerie. Avant notre séparation de la France, la rubannerie occupait au moins 600 personnes dans l'arrondissement d'Ypres. Il y a quelques années, elle fabriquait pour 400,000 fr., et aujourd'hui elle ne fait plus que pour 200,000 fr. Le nombre de métiers est aujourd'hui moitié de ce qu'il était il y a vingt ans. On peut donc considérer cette industrie comme morte à Ypres; mais il n'en est pas tout-à-fait de même dans le Brabant, où se trouve un établissement fondé depuis six ou huit ans, et qui fait très-bien, à en juger d'après le nombre des ouvriers qu'il emploie. (Enq. parlem. et admin.)

Passementerie et tissus de crins. Cette industrie compte une fabrique très importante à Bruxelles, et trois autres petites, deux à Vilvorde et une à Anvers. La fabrique de Mr Hanssens, à Vilvorde, occupe à peu près 150 ouvriers. La passementerie est moins florissante qu'il y a quelques années. Les fournitures militaires étant beaucoup moins considérables depuis la paix. (Enq. adm. et parl.)

Corderie. Les corderies se trouvent dans un état assez prospère, quoiqu'elles aient perdu beaucoup par suite de l'émigration de nos bâtiments en Hollande; des lois moins prohibitives pourraient procurer à ses produits un excellent débouché dans ce pays. (Enq. parlem.)

Chapellerie. La chapellerie de feutre perd beaucoup depuis l'innovation des chapeaux de soie dont l'usage est aujourd'hui général. La fabrication des chapeaux de paille, d'abord concentrée dans un village voisin de Liége, Glons, où elle a pris naissance, s'est étendue dans plusieurs autres communes, et est dans un état prospère; les exportations qu'on fait pour Francfort et pour toute l'Allemagne, sont très considérables. D'après les renseignements fournis à la Députation

du Conseil provincial du Limbourg, par l'autorité locale de la commune de Roclange, plus de 7,000 personnes sont constamment occupées aux travaux de cette fabrication. (Enquête parlementaire.)

Tanneries. Point de renseignements nouveaux sur cette industrie, qui est cependant importante (voir 2me édition, page 98); seulement les exposés de la Flandre occidentale indiquent qu'on compte dans la province 82 tanneries en 1840, 84 en 1841, et 85 en 1842.

Ganterie. Nous avons été longtemps tributaires de l'étranger pour la ganterie. Cette industrie n'a pris naissance en Belgique qu'en 1817, et de 1817 à 1820 une vingtaine de fabriques s'établirent dans le pays, mais aucune ne réussit. Ce n'est qu'en faisant de grands sacrifices que les fabriques actuellement existantes peuvent se maintenir; elles ont dû faire venir de France tous leurs ouvriers : depuis, elles se sont attachées à fournir des élèves. L'importance de cette fabrication en Belgique pouvait être évaluée à 3,000 ouvriers en 1840, mais depuis cette époque ce nombre est considérablement réduit : cela provient de ce que les fabricants français affluent en Belgique, et quoique nos produits soient aussi bien confectionnés que ceux de nos voisins, et malgré la supériorité des peaux que nous employons, par caprice le consommateur préfère la ganterie française. On évalue à 120,000 douzaines la consommation de gants qui se fait en Belgique. (Enq. parlem.)

Toiles cirées et cuirs laqués. Cette industrie a fait des progrès sous le rapport de la fabrication : mais la vente a diminué; elle manque de débouchés. A Anvers, il y a deux fabriques de toiles cirées. Une industrie qui se rattache à celle-ci est celle des cuirs laqués; elle est assez prospère.

Papeterie. Les papeteries de Gand sont en souffrance. Avant la révolution il n'existait qu'une papeterie dans la province de Namur, celle de John Cockerill, à Andenne; depuis il s'en est monté plusieurs sur une grande échelle. Mais la plus importante de tout le pays est celle de MM. Godin, à Hoy : cet établissement, et la papeterie en général, sont, on peut le dire, dans un état de prospérité vraiment remarquable. Les papeteries de MM. Hennessy, Deliagre et Cie, Soudain et Cie, Mathieu-Nelis et Cie, et autres d'une importance moindre, sont à Bruxelles, également dans une situation prospère. Nous n'avons pas à rechercher les causes de cette situation florissante; mais on peut, sans sortir de la vérité, l'attribuer en grande partie à la réimpression des ouvrages étrangers. La fabrication des papiers peints a également fait des progrès; mais la concurrence française lui porte encore un grand préjudice. L'industrie des papiers de couleurs compte trois établissements à Turnhout; cette industrie est susceptible de prendre du développement; mais elle a à lutter contre les produits allemands qui ne paient qu'un droit de 3 % à la valeur. Les papiers de couleurs les plus employés, sont ceux de 7 à 35 francs la rame de 480 feuilles. (Enq. parlem. et adm.) L'enquête parle aussi d'une fabrique à la paille qui devait s'établir à Termonde.

Cartes géographiques. Cette industrie, qui occupe un grand nombre de bras, est en voie de perfectionnement; mais malheureusement nos cartes géographiques et nos estampes ne peuvent pas soutenir la concurrence sur les marchés français, à cause des droits énormes dont la France frappe nos produits à l'entrée. L'établissement géographique de Bruxelles est à juste titre placé au premier rang. (Enq. parlem.)

Cartes à jouer. L'introduction de cette branche d'industrie en Hollande, où nos fabricants trouvaient leur principal débouché, a réduit considérablement la fabrication des cartes à jouer. Cette industrie est dans une situation peu prospère. (Enq. parlem.)

Ébénisterie. Cette industrie qui est très répandue dans le pays et surtout à Bruxelles, est très souffrante depuis quelque temps : avant la révolution nous exportions dans toutes les parties du monde, mais surtout au Mexique et dans le Levant; aujourd'hui nous en sommes réduits au marché intérieur, et encore avons nous la concurrence française pour quelques objets. Les Français et les Anglais, à la faveur d'une prime d'exportation de 10 p. %, nous ont remplacé sur les marchés étrangers; à conditions égales nous pourrions concourir avec ces pays. (Enq. parlem.)

Orfèvrerie. Bruxelles compte un grand nombre d'orfèvres et de bijoutiers dont les produits sont très recherchés. Cette industrie est très florissante. (Enq. parlem.)

Instruments de musique. Cette industrie est

florissante; elle est en possession exclusive du marché intérieur. (Enq. adm.)

Métallurgie. Cette industrie s'est développée d'une manière extraordinaire en Belgique, et surtout dans les provinces de Liége et de Hainaut : l'arrondissement de Charleroi qui, avant la révolution, ne comptait que trois ou quatre hauts-fourneaux, en compte actuellement 26. En général, les hauts-fourneaux chôment partout, par la raison qu'ils produisent plus qu'ils ne peuvent écouler. (Enq. parlem.)

En 1842, il y avait dans l'arrondissement de Charleroi, dix hauts-fourneaux au coak en activité, douze en non activité, et quatre en construction, total 26; 25 machines à vapeur de la force totale de 1,354 chevaux, et 627 fours à coak. Les dix hauts-fourneaux en activité ont consommé 119,710 tonneaux de minerai de fer lavé, 52,713 tonneaux de castine et 153,255 tonneaux de houille, et ont produit 41,240 tonneaux de fonte valant sur place 4,002,710 francs. Des huit hauts-fourneaux au charbon de bois, près desquels une machine à vapeur de la force de 20 chevaux, et 7 roues hydrauliques sont établies, deux seulement ont continué à travailler en 1842; ils ont consommé 4,985 tonneaux de minerai lavé; 844 tonneaux de castine et 2,373 tonneaux de charbon de bois; le produit a été de 1,695 tonneaux de fonte, valant fr. 245,831-83. Il existe encore dans le Hainaut des affineries de fer à l'anglaise, au charbon de bois, des fenderies, des platineries et martinets et des fonderies de fer. (Rapport de l'ingénieur-en-chef des mines du Hainaut.)

Huit fourneaux au coak continuent à être tenues en activité dans les environs de Liége. Les grands ateliers de moulerie de Liége et des environs, sont montés de manière à fournir à très bas prix, les plus fortes pièces en fonte de fer, telles que balanciers de machines à vapeur, cylindres, ponts, cornues, tuyaux à gaz, etc. (Exposé de la prov.)

Il s'est établi en 1842, à Leefdael, un haut-fourneau pour la fonte du minerai de fer. Cette usine qui produisait environ 2,500 kilog. de fonte par jour, n'a été en activité que très peu de temps. Toutefois on a l'espoir de le voir remettre à feu dans quelque temps. La qualité du fer et de l'acier qu'il produisait était fort bonne. (Exp. de la prov.)

Cuivres. C'est surtout dans les provinces de Liége et de Namur que l'on trouve les fabriques de cuivre. Cette industrie, jadis si prospère, est aujourd'hui dans une situation fâcheuse; on attribue principalement sa décadence au droit exorbitant dont ces produits sont frappés à l'étranger, et surtout en France, et à la modicité de celui qu'on paie pour introduire les mêmes articles en Belgique. (Enq. parlement.)

Zinc. Il y a plusieurs fabriques de zinc dans la province de Liége. La société de la *Vieille Montagne* en a deux fabriques, l'une à Chênée et l'autre à Liége, qui en fournissent d'immenses quantités. Il n'y a pas en Europe une production de zinc semblable : la société de la *Nouvelle Montagne* à Rayon, près de Liége, et deux fabriques à Huy, en produisent également une forte quantité.

L'extraction de la calamine augmente tous les jours, et il s'élève de nouvelles fabriques. La société de la *Vieille Montagne* exporte dans l'Europe entière; elle expédie en France ses lingots pour y être laminés. En Angleterre on y lamine ses zincs, on les consomme et on les exporte. (Enq. adm.)

Construction de machines. On fait aujourd'hui en Belgique des machines qui peuvent supporter la comparaison avec les meilleures machines anglaises. Indépendamment de l'établissement de Seraing, la Belgique compte un grand nombre d'autres fabriques de machines. La Société du *Phœnix*, à Gand, celle du *Renard*, à Bruxelles, *St-Léonard*, à Liége, emploient un très grand nombre d'ouvriers. (Note particul.)

Les locomotives sorties des ateliers du Renard et de St-Léonard, peuvent hardiment soutenir la comparaison avec celles qui nous viennent de l'Angleterre, dont la Belgique a cessé d'être tributaire. (Enq. parlem. et adm.)

L'établissement du *Phœnix*, érigé en 1824, par Mr J. Huyttens-Kerremans, et reconstitué en 1837 en Société anonyme, suffit aux nombreuses demandes du dedans et du dehors; mais dès sa réorganisation, il s'occupa activement d'une branche nouvelle, alors inconnue dans le pays, celle de la construction des mécaniques à filer le lin, d'après les procédés anglais. Le succès qu'il obtint dans cette branche fit préférer ses produits à ceux de ses rivaux, et l'on peut dire qu'à peu d'exceptions près, nos établissements liniers sont meublés exclusivement de machines du *Phœnix*. Ces mécaniques ne le cèdent sous aucun rapport aux

meilleures machines anglaises. (Exp. de la prov.)

Il existe dans l'arrondissement de Charleroy huit ateliers de construction pour la fabrication des machines à vapeur. Ces ateliers ne se trouvent point dans la meilleure situation, les demandes leur ayant manqué, ce qui a occasionné ou leur cessation de travail ou peu d'activité. Des établissements qui pourraient, en marchant avec tous leurs moyens, donner au commerce 600 chevaux de force en six mois, ne lui en fournissent pas sur commande plus de 30 par année. (Chambre de commerce de Charleroy.)

La province de Liége possède plusieurs ateliers des plus complets pour la fabrication des machines à vapeur, des mécaniques et métiers à filer et à tisser de tout genre. Indépendamment des locomotives pour les chemins de fer belges, ils en ont livré à l'Allemagne et à la Russie. On sait que c'est l'établissement de Seraing qui a fourni les belles machines des plans inclinés de Liége.

Carderies. Cette industrie, pour ainsi dire naissante en Belgique, y a pris quelque développement. Verviers et Liége possèdent des fabriques de cardes très bien montées et dont les produits sont très estimés. Mais cette fabrication aurait besoin d'être favorisée par une réduction de droits sur les fils de fer. La culture des chardons cardières a formé depuis longtemps une branche de revenus fort importante pour les cultivateurs de la province de Liége.

Clouterie. Cette industrie est en souffrance parce que les débouchés extérieurs manquent et que la consommation du pays est insuffisante. On compte trois fabriques de clous à la mécanique dans la province de Liége, et trois dans le Hainaut. (Enq. parlem.)

Dans le courant de l'année 1841, l'arrondissement de Charleroy a exporté en clous de diverses qualités et dimensions, 4,068,007 kilog. La Chambre de commerce de Charleroy ne pense pas que les exportations aient diminué en 1842; elle croit au contraire qu'il y a eu accroissement; cette industrie serait donc sous ce rapport dans un état prospère; malheureusement l'on ne peut dire qu'il en soit ainsi pour ceux qui l'exercent; la concurrence est telle entre les divers fabricants, et par suite les prix sont tombés à un taux si minime, qu'il devient impossible de continuer longtemps sur ce pied. (Chambre de commerce de Charleroy.)

Épingles et aiguilles. La fabrication d'épingles de Mr De Cuyper, à St-Nicolas, est la seule importante dans ce ressort; elle continue à donner de l'occupation à un grand nombre d'adolescents. Liége a également plusieurs fabriques d'épingles et d'aiguilles : Mr Bauduin, de Liége, a récemment introduit en Belgique l'industrie des aiguilles; jusqu'à présent elle n'est pas d'une grande importance. (Enq. parlem.)

Armureries. Sans être dans un état bien prospère, cette branche d'industrie se soutient dans la même proportion que par le passé. L'exportation des armes sera puissamment encouragée par l'établissement de la navigation transatlantique, et se trouvera ainsi affranchie des frais considérables qu'exige le transit par les ports français, auxquels on a été forcé de recourir jusqu'à présent, vu l'absence de départs réguliers pour les Amériques dans nos villes maritimes. L'État a établi à Liége une manufacture d'armes qui est en activité depuis plusieurs années. (Enq. parlem.)

Le tableau des armes éprouvées à Liége en 1841, présente sur celui de 1840 une augmentation de 51,592 pièces ou paires; cette augmentation se répartit sur les différentes espèces d'armes. Il serait intéressant de rechercher dans quelle proportion chaque nation a contribué à former cette augmentation; cependant, les exportations pour les pays transatlantiques se composent principalement de fusils à un coup, de fusils bords, de pistolets d'arçon et de fusils de guerre; on peut en conclure qu'ils y ont pris une large part. (Exp. de la prov.)

Coutellerie. La coutellerie, principale industrie de Namur, de Gembloux et d'un grand nombre de villages environnants, était, avant la réunion des douanes allemandes, une branche extrêmement florissante; mais elle a perdu beaucoup de son importance. Ses produits qui n'ont pour ainsi dire plus que le marché intérieur, diminuent de plus de moitié. La coutellerie a encore vu diminuer son marché par la cession du Limbourg et du Luxembourg. (Enq. parlem.)

Quincaillerie. Cette industrie a une assez grande importance dans la province de Liége; mais la France ayant frappé de droits élevés la majeure partie de nos articles, nous n'y expédions plus que très peu de chose. Nos exportations d'outre mer sont de très peu d'importance, parce

que les Allemands et les Anglais ont des débouchés mieux établis que les nôtres. Une des fabriques les plus importantes est celle de Mr Regnier-Poncelet, à Liége, dont les limes sont très renommées. (Enq. parlem.)

Carrosserie. Cette industrie si renommée à Bruxelles, est dans un état prospère; elle fournit à la consommation du pays et exporte en Hollande. (Enq. adm.)

Sabotiers. Le nombre de sabotiers dans l'arrondissement d'Alost est toujours le même, et s'il y a du changement dans la situation de cette industrie, il paraîtrait pencher pour une amélioration, parce que maintenant il y a plus de facilité pour la vente et la livraison des sabots en Hollande, qui de tout temps a été un débouché assuré pour elle. (Enq. parlem.)

Faïencerie. Cette industrie est dans l'état le plus déplorable dans la province de Namur. Il y a plusieurs établissements qui ont cessé de travailler. Le Luxembourg surtout lui fait le plus grand tort; il peut importer chez nous pour une valeur d'au moins un million. Les fabricants de faïence d'Andenne réclament avec instance, la révocation de la loi exceptionnelle qui a été faite en faveur du Grand Duché. Cette industrie ne paraît pas souffrir autant à Tournay. (Enq. parl.)

Porcelaine, poterie. Tournay compte deux établissements dans ce genre. Bruxelles a aussi une fabrique de porcelaine qui tire de France ses matières premières. La porcelaine de France, et la faïence anglaise nuisent à la vente de la porcelaine du pays. (Enq. parlem. et adm.)

Verreries. Une verrerie assez importante est établie à Peruwelz (Hainaut). Elle s'occupe particulièrement des verres à vitres. Elle a quatre fours; presque tous ses produits sont exportés. Il y avait avant la révolution 24 verreries dans l'arrondissement de Charleroi; il y en a maintenant 52. La cause du malaise de cette industrie doit être attribuée, comme pour bien d'autres, à leur production hors de toute proportion avec la consommation. (Enq. parlem.)

Voici, pour l'année 1842, un tableau statistique des verreries et fabriques de glaces dans le Hainaut. (Exp. de la prov.)

Nombre d'établissements.		24
Fourneaux de fusion	actifs. . . .	36
	inactifs. . .	20
Nombre de creusets.		342
Nombre de fours d'étendage. . . .		93
Moulins.		43
Machines à vapeur.	Nombre. . .	6
	Force. . .	96
Consommation en houille, tonneaux.		43,181
Valeur de la production, fr.		4,105,688

Sur la proposition de la Députation permanente de Liége, la société anonyme des *Verreries d'Avroy* a été définitivement et régulièrement autorisée par arrêté royal du 4 octobre 1841. Cette autorisation porte sur la fabrication des cristaux et du verre blanc.

Glaces. La fabrication des glaces, pour lesquelles la Belgique a été jusqu'ici tributaire de l'étranger, a été introduite en Belgique par une société dont l'établissement se trouve à Oignies, près de Charleroi. Les produits que cette société offre à la consommation, sont tels qu'ils peuvent soutenir la comparaison avec les manufactures étrangères. La réussite d'une entreprise aussi vaste, et qui présentait des difficultés presqu'insurmontables, a déterminé les fabricants étrangers à se soumettre aux plus grands sacrifices, pour parvenir à la destruction de l'établissement belge, dont ils redoutent la concurrence et qui ne pourra soutenir longtemps la lutte s'il n'obtient du Gouvernement la protection à laquelle toute industrie naissante, et susceptible de succès, a des droits incontestables. (Enq. parlem.)

La fabrique de glaces d'Oignies, commune d'Aiseau, occupe 100 ouvriers. Cette magnifique usine, qui a pour moteur deux machines à vapeur de la force totale de 52 chevaux, et une roue hydraulique, et dont un fourneau de fusion est en activité, a consommé à elle seule, en 1842, 458,720 kilog. de sable blanc, 180,288 kilog. de carbonate de soude, 60,072 kilog. de chaux, 450,000 kilog. de débris de glaces ou grésil, et 2,044 tonneaux de houille, et a produit 60,000 pieds carrés de glaces coulées, valant 400,000 fr. (Rapport de l'ingénieur-en-chef des mines du Hainaut.)

Cristalleries. Cette industrie est en souffrance. Depuis la révolution, la Hollande a frappé nos cristaux de droits élevés, de sorte qu'ils ne peuvent plus y entrer. Nous avions quelques débouchés en Allemagne; le traité d'union des douanes allemandes nous les a fait perdre. D'un autre

côté, depuis la levée de la prohibition, en 1833, qui pesait sur les cristaux, la France prend une grande part dans la consommation intérieure. On évalue cette part au cinquième de la consommation totale. (Enq. parlem.)

Tabacs. Liége et Menin sont les deux villes où il se fabrique le plus de tabac. Avant la cession du Luxembourg, la fabrication du tabac était plus prospère qu'aujourd'hui dans la province de Liége, à cause du commerce interlope établi sur la frontière, commerce exploité maintenant par la Hollande, qui sert d'intermédiaire entre nous et la France. (Enq. parlem. et adm.)

Les manufactures de tabac dans les arrondissements de Courtrai et d'Ypres, étaient au nombre de 75; mais à présent elles sont diminuées par suite du ralentissement de la fabrication faute de débouchés suffisants. (Exp. de la prov.)

Le chiffre des importations en tabacs d'Amérique, pendant l'année 1841 dans le port d'Anvers, a dépassé de beaucoup la moyenne des dix années précédentes; cependant ce chiffre ne paraît pas devoir être le dernier terme de l'importance que cette branche est susceptible d'acquérir, surtout lorsque l'achèvement du chemin de fer vers l'Allemagne permettra aux nombreux consommateurs de ce pays de venir s'approvisionner en Belgique à de meilleures conditions qu'en Hollande. (Exp. de la prov.)

Produits chimiques. Il y a une fabrique de produits chimiques annexée à l'établissement de glaces d'Oignies, dans le Hainaut; une autre dans l'arrondissement de Namur; plusieurs à Bruxelles, et, entr'antres, la fabrique de M. de Hemptinne qui est montée sur une très vaste échelle. Liége, Namur et Andennes possèdent des fabriques de *minium* (oxyde de plomb rouge à l'usage de la peinture), mastics, etc. Il y a dans les environs de Bruxelles des teintureries en rouge d'Andrinople : c'est une spécialité propre à cette localité; plusieurs personnes prétendent que cela tient à l'eau. (Enq. parlem. et adm.)

La manufacture des produits chimiques d'Oignies est en pleine activité depuis 1841. Les commandes sont tellement nombreuses, qu'elle peut à peine y suffire. En 1841, elle a livré au commerce 1,200,000 kilog. de sulfate de soude. Elle en avait fabriqué une quantité de 2,200,000 kilog.; mais elle s'en est réservé une partie pour sa fabrication de sel de soude, et les besoins de la manufacture de glaces et de cristaux dont elle dépend. (Chamb. de commerce de Charleroi.)

Céruse. Ce n'est que depuis la révolution que cette industrie s'est introduite dans le pays, et elle se trouve dans une situation assez prospère. Le plus important des établissements de ce genre qui existent en Belgique, est celui de Lacken. On peut y fabriquer 2,000 kilog. de céruse par jour. En 1837, les fabriques d'Anvers ont expédié à l'étranger 300,000 kilog. de céruse; ce chiffre a notablement diminué en 1838 et 1839, mais il paraît que cette diminution n'est due qu'au défaut d'occasions, lesquelles seront plus fréquentes aujourd'hui par suite de l'établissement de la navigation transatlantique. (Enq. parlem.)

Chandellerie. Cette industrie, au moins en ce qui concerne la fabrication des bougies, aurait besoin d'une protection assez large pour atteindre le développement dont elle est susceptible. (Enq. parlem.)

Huiles. Nous avons dans le pays un grand nombre de fabriques d'huile. Dans la Flandre orientale seule, il y a, en ce moment, en activité 626 moulins à huile, dont :

24	sont mus par la vapeur.
330	» par le vent.
170	» par les chevaux.
82	» par l'eau.
626	

Les 24 moulins à vapeur à eux seuls emploient, année commune, 450,000 hectolitres de graines, représentant un capital d'environ 9,000,000 de francs; consomment pour 200,000 francs de charbon, et paient aux ouvriers 300,000 francs de journées. La province de Brabant compte au-delà de 700 fabriques d'huile, et l'on a calculé que le salaire des ouvriers travaillant à la fabrication des huiles, s'élève annuellement de 7 à 800,000 francs. On compte dans le ressort de la Chambre de commerce de Bruges 90 moulins à huile, dont 2 à vapeur; 900,000 à un million d'hectolitres de graines consommées. Le district de Courtrai renferme 144 moulins ordinaires et 3 moulins mus par la vapeur; celui de S[t]-Nicolas, 700 moulins dont 24 à vapeur, consommant au-delà de 280,000 hectolitres de graines, représentant cinq millions et demi de francs. Cette industrie répand

140,000 francs dans la classe ouvrière. Enfin on trouve dans l'arrondissement d'Alost 6 moulins à vapeur et 30 ou 35 moulins à eau, à vent et à chevaux, consommant, année ordinaire, 160 à 170 mille hectolitres de graines, produisant environ 33 à 34 mille hectolitres d'huile, estimés à une valeur de 4 millions de francs, le produit des tourteaux y compris. (Enq. parlem.)

En 1840, on comptait, dans la Flandre occidentale, 369 moulins à huile, 370 en 1841, et 374 en 1842 (Exp. de la prov.).

Sucres. Depuis 1836 à 1837, la fabrication du sucre de betterave a reçu un grand développement dans le pays. Un grand nombre de fabriques de sucres se sont élevées dans les provinces de Hainaut, Brabant, Liége et Limbourg. (Enq. parlem.)

La Flandre occidentale est presqu'entièrement dépourvue de fabriques de sucre indigène; on en compte seulement deux, l'une à Iseghem et l'autre à Eessen.

Bruges possède 3 raffineries de sucre exotique qui emploient 60 ouvriers et mettent en raffinage annuellement 1,900,000 kilog. de sucre brut. Les sucreries de betteraves, au nombre de 18 dans la province de Hainant, se maintiennent. La plupart même, s'il faut en croire la Chambre de commerce de Tournay, ont augmenté le chiffre de leur production. Tous les établissements de la province ont produit, en 1839, 1,894,000 kilog.; en 1840, 1,955,800, et en 1841, 1,541,600 kilog. de sucre. Le prix moyen de ce sucre brut était en 1841 de 61 fr. 35 c. les 100 kilog. (Exp. des prov.)

Une loi du mois de mai 1843 a établi un droit de 45 fr. par 100 kilog. sur le sucre exotique et de 20 sur le sucre indigène (1).

Sel. Voici, d'après des renseignements authentiques, quelle a été l'importation du sel, de 1835 à 1838, pour les six ports par lesquels elle a eu lieu.

Par le port	d'Anvers . . .	63	navires.
»	d'Ostende . . .	41	»
»	de Bruges . . .	21	»
»	de Bruxelles . .	4	»
»	de Louvain (2).	3	»
»	de Nieuport . .	1	»
	Total	133	navires

qui ont importé 27,516,241 kilog. Il résulterait de là que nous ne consommons que 6 à 7 kilog. de sel par personne en Belgique. Toutefois les sauniers disent que la consommation du sel s'élève de 12 à 13 kilog. par individu; alors la fraude introduirait autant de sel qu'il s'en importe légalement. (Enq. parlem.)

La Flandre occidentale compte 33 raffineries de sel sur lesquelles on possède les renseignements suivants (Exp. de la prov.) :

Nombre d'usines	33
Quantités emmagasinées, matières premières, en kilog.	4,368,895
Quantités raffinées, kilog.	2,703,498
Quantités livrées à la consommation, kilog.	2,604,125
Quantités exportées, kilog. . . .	4,050
Restant en magasin, kilog. . . .	1,760,720

Brasseries. Les brasseries, qui forment une très grande industrie dans le pays, sont dans une situation favorable. Deux choses concourraient efficacement à les rendre plus prospères encore; d'abord la restitution des droits en faveur des bières que l'on exporte, ensuite le maintien de la loi (temporaire) du 28 décembre 1839, c'est-à-dire la libre entrée de l'orge, ou avec un faible droit. (Enq. parlem.)

Il existait dans la Flandre occidentale, en 1841, 552 brasseries qui ont produit 457,828,88 hectol. de bière, et en 1842, 568 brasseries qui n'en ont produit que 425,977,21. De ces 568 brasseries, 25 ont été inactives en 1842. (Exp. de la prov.)

Distilleries. Cette branche d'industrie est extrêmement répandue dans le pays, mais elle n'y est pas généralement florissante. Il est des localités où elle prospère et d'autres où elle est en décadence.

Quoi qu'il en soit la fabrication du genièvre occupe une place très importante dans l'industrie du pays. Hasselt seul en fabrique trois millions de litres par an. (Enq. parlem.)

(1) On peut voir, pag. 1,019 et suiv. de l'Enquête parlementaire, une Statistique très détaillée des raffineries de sucre exotique et des fabriques de sucre de betterave, avec l'indication de l'importance totale de la production des unes et des autres.

(2) Le commerce du sel a repris quelque vivacité à Louvain : sur l'importation de 30,315,841 kilog. de sel brut (commerce général) constatée par le Tableau du commerce pour 1842, 6,611,355 kilog., soit plus du cinquième, ont été importés à Louvain.

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE (1).

Comme nous l'annoncions, 2me édition, page 114, la deuxième exposition industrielle de la Belgique indépendante a eu lieu en 1841; elle fut inaugurée le 1er août. « L'intervalle de six ans, qui sépare les deux expositions, a dit le Ministre de l'Intérieur, Mr Nothomb, a été rempli par d'autres fêtes du travail; plus de soixante lieues de chemins de fer ont été successivement inaugurées. — Ce qu'on avait demandé principalement à l'exposition de 1835, c'était de montrer que notre industrie n'avait point péri dans cette révolution de 1830, qui nous a donné une patrie. — Nous attendons, et nous avons le droit d'attendre davantage de l'exposition de 1841; celle-ci attestera qu'aux conquêtes anciennes nous en avons ajouté de nouvelles; elle constatera que non seulement nous avons tout conservé, mais tout perfectionné et agrandi. — Quelle carrière que celle de la Belgique depuis moins d'un demi-siècle. L'industrie belge n'avait pris aucune part à la première exposition française, assez précipitamment décrétée en 1798; elle fait acte d'existence aux expositions de 1801, de 1802 et surtout à celle de 1806; elle occupe une grande place, la place principale, aux quatre expositions du royaume des Pays-Bas, à Gand en 1820, à Tournay en 1824, à Harlem en 1825, à Bruxelles en 1830. Pour la seconde fois la Belgique entreprend de se présenter seule : tels ont été les progrès, qu'aucune des expositions que je viens de rappeler, n'oserait peut-être se mesurer avec celle-ci, dont nous faisons seuls les frais. »

« L'exposition de 1841, dit Mr Perrot dans sa *Revue*, a laissé bien loin derrière elle toutes celles qui l'ont précédée, et cela, moins par le luxe et la richesse des objets exposés, que par le caractère d'utilité usuelle qui les distinguaient généralement. Les tours de force y étaient rares, les produits exceptionnels peu nombreux; mais on y trouvait en foule de ces articles sur lesquels repose la véritable prospérité industrielle d'un pays. »

Il y a eu 631 exposants en 1835, et 975 en 1841, c'est-à-dire plus de moitié en sus sur ce dernier nombre; 41 obtinrent la médaille d'or, 40 la médaille de vermeil, 109 la médaille d'argent, 282 la médaille de bronze, 76 des rappels, et 148 des mentions honorables. Huit des principaux fabricants furent décorés de l'ordre Léopold.

BREVETS D'INVENTION (2).

NATURE DES BREVETS.	NOMBRES.			
	1840.	1841.	1842.	TOTAL.
Invention.	179	141	119	439
Perfectionnement.	45	68	57	170
Importation.	78	78	96	252
Invention et perfectionnement.	10	8	3	21
Importation et perfectionnement.	14	14	5	33
Totaux.	326	309	280	915
Montant des droits, fr.	114,920-52	105,174-50	68,968-90	287,063-92

FABRIQUES ET USINES. (Pag. 122 et suiv.)

Aux termes de l'arrêté royal du 31 janvier 1824, l'autorisation de l'autorité compétente est requise pour l'établissement des ateliers, fabriques et usines dangereux ou insalubres. Cette autorisation est donnée par le Roi, par la députation provinciale ou par l'administration communale, selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre des établissements énumérés dans l'arrêté du 31 janvier. Les exposés de la situation des provinces désignent tous les ans les fabriques et usines dont l'établissement a été autorisé pendant l'année. L'administration supérieure réunit en ce moment les éléments pour la formation d'un relevé général des trois catégories d'autorisation, depuis l'arrêté royal cité plus haut.

(1) *Rapports du Jury et documents de l'exposition de l'industrie belge en* 1841. Bruxelles, 1842; 1 vol. in-8°. — *Revue de l'exposition des produits de l'industrie nationale en* 1841. Par Mr E. Perrot. Bruxelles, 1841; 1 vol. in-8°.

(2) Suite au tableau récapitulatif de la page 122.

Commerce extérieur (1).

Les documents du commerce résumés dans notre 2me édition, pag. 131 et suiv., vont jusqu'à l'année 1838 inclusivement; nous allons en donner la suite à partir de 1839, en établissant les cinq divisions suivantes :

I. Masse des valeurs importées, exportées et passées en transit ou en entrepôt;

II. Résumé des importations et des exportations par pays de provenance et de destination;

III. Tableaux comparatifs par espèce de marchandises, à l'entrée et à la sortie sans distinction de provenance ni de destination;

IV. Mêmes tableaux, avec cette distinction;

V. Grande navigation :

a. Résumé par pavillon;
b. Résumé par port.

On trouvera, pag. 131 et 132 de notre 2me édition, la définition des termes *Commerce général* et *Commerce spécial*, dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence des tableaux qui vont suivre.

Les *valeurs*, comme il est dit à la page 9 du *Tableau général* publié par le Gouvernement pour l'année 1841, sont des valeurs moyennes et permanentes, déterminées administrativement en 1833. Il faut noter que ces valeurs officielles sont loin de s'accorder toujours avec les valeurs réelles : comparées à ces dernières, elles présentent souvent des différences très considérables, soit en plus, soit en moins.

Les *tarifs de douane*, c'est-à-dire l'indication des droits que chaque objet de commerce paie à l'entrée et à la sortie, se trouve, 2me édition, pag. 174 à 232, et, à la pag. 234, on voit les modifications apportées aux tarifs jusqu'en 1838. Voici maintenant les principales modifications survenues pendant les quatre années suivantes.

Poils de lapin et de lièvre. Droit de sortie réduit à 12 fr. par 100 kilog. (Loi du 30 mars 1839.)

Bois étrangers. Modifications en ce qui concerne quelques espèces de bois étrangers, à l'entrée et à la sortie. (Loi du 30 avril 1840.)

Verreries et cristalleries. Réduction à cinq centimes par 100 kilog., du droit à la sortie, sur les verreries et cristalleries tarifées au poids, et à cinq centimes par 100 fr., du droit de sortie sur celles tarifées à la valeur. (Loi du 28 décembre 1840.)

Amandes, cannelle, épiceries, figues, fruits verts, fruits secs, huiles, mercerie, quincaillerie et jouets d'enfants, miel, piment, poivre, prunes et pruneaux, raisins, riz, tissus de soie. Modifications à l'entrée et à la sortie. (Loi du 21 mars 1841.)

Machines et mécaniques. Prolongation, pendant un nouveau terme de trois années, de la loi du 7 mars 1837, accordant l'exemption des droits d'entrée sur les mécaniques ou ustensiles inconnus en Belgique. (Loi du 29 mars 1841.)

Morue provenant de la pêche étrangère, en saumure ou en sel sec, par tonne à poisson ordinaire, du poids brut d'environ 150 à 160 kilog. Droit porté à 25 fr. à l'entrée, libre à la sortie, transit un pour cent. (Loi du 10 avril 1841.)

Fils de lin, de chanvre et d'étoupes. Modification des droits d'entrée. (Arrêté royal du 27 juillet 1841.)

Fils, toiles, rubannerie, passementerie, coutils et étoffes à pantalon. Modification des droits d'entrée et de sortie. (Loi du 25 février 1842.)

Charbons de terre venant de la Sarre. Réduction du droit d'entrée à un franc par mille kilog. (Loi du 25 février 1842.)

Poisson. Modification du droit d'entrée sur le poisson de la pêche étrangère. (Loi du 25 février 1842.)

Industrie linière. Droits de douane et d'accise à percevoir par suite de la convention conclue avec la France, dans l'intérêt de cette industrie. (Arrêté royal du 13 août 1842.)

Vins et tissus de soie de provenance allemande. Réduction temporaire des droits d'entrée. (Arrêté royal du 28 août 1842.)

Pommes de terre et leurs fécules. Autorisation temporaire d'en prohiber la sortie et d'en réduire le droit d'entrée à cinq centimes par hectolitre. (Loi du 23 septembre 1842.)

(1) D'après les *Tableaux généraux du commerce de la Belgique avec les pays étrangers*, publiés, savoir : les années 1839 et 1840, 2 vol. in-fol., par le Ministre de l'Intérieur, et les années 1841 et 1842, 2 vol. in-4°, par le Ministre des Finances.

Ardoises. Réduction du droit de sortie. (Loi du 24 septembre 1842.)

Café. Droit d'entrée fixé en principal à 10 fr. les 100 kilog. (Loi du budget des voies et moyens pour l'exercice 1843.)

Les droits perçus pendant chacune des quatre années, se sont élevés, en principal et additionnels, aux sommes suivantes, qui expriment des francs.

	PRINCIPAL ET ADDITIONNELS RÉUNIS.			
	1839.	1840.	1841.	1842.
Entrée.	8,153,120	8,891,080	8,962,849	10,371,918
Sortie.	539,057	482,084	509,401	577,920
Transit.	65,485	104,220	103,187	85,309
Navigation.	302,641	335,215	366,814	372,648
Totaux.	9,060,303	9,812,599	9,942,251	11,407,795
Taux des additionnels.	15 et 18 p. % (1)	16 p. %	16 p. %	16 p. %

I. *Valeur en francs des importations* (pag. 132).	1839.	1840.	1841.	1842.
Entrées (commerce général).	217,368,189	246,405,399	277,220,650	288,387,663
Par terre.	86,385,319	99,876,563	107,973,924	106,873,013
Par mer.	130,982,870	146,528,836	169,246,726	181,514,650
Mises en consommation (commerce spécial).	179,297,766	205,610,862	210,029,933	234,247,281
Valeur en francs des exportations (pag. 132).				
Sorties des produits belges et étrangers réunis, on commerce général.	175,066,586	183,497,827	211,627,169	201,970,588
Par terre.	118,615,865	134,392,591	159,813,889	155,672,732
Par mer.	56,450,721	49,105,236	51,813,280	46,297,856
Sorties des produits belges, ou commerce spécial.	137,892,819	139,628,781	154,138,707	142,069,162
Par terre. (2)	88,682,447	96,230,386	»	»
Par mer. (2)	49,210,372	43,378,395	»	»
Valeur en francs du commerce de transit (pag. 133).				
Total du transit (3).	37,173,767	43,809,046	57,488,462	59,901,426
Par terre.	29,933,418	38,142,205	48,953,662	49,954,970
Par mer.	7,240,349	5,726,841	8,534,800	9,946,456
Valeur en francs du mouvement des entrepôts (pag. 168 et suiv.).				
Entrées.	62,086,308	79,196,217	88,620,795	87,673,994
Sorties.	60,990,103	82,469,985	80,522,303	94,000,479
Numéraire déclaré à la douane et non compris dans les relevés ci-dessus (pag. 133).				
Entrées (commerce spécial).	21,778,735	1,256,119	2,708,718	578,757
Sorties (id.)	25,877,636	241,065	100,000	»
Transit.	100	1,900	»	»

(1) 15 p. % du 1er janvier au 7 juillet; 18 p. % du 18 juillet au 31 décembre.

(2) Cette distinction n'est plus faite depuis que la publication du commerce extérieur est passée du département de l'intérieur à celui des finances.

(3) La décomposition des chiffres du transit, par provenance et destination, sera indiquée par un petit tableau qui se trouvera plus loin.

II. *Résumé des valeurs par pays*

1839.

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consommation. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marc[…] de[…] belg[…] *Com.* (cut off)
EUROPE.				
Russie	14,034,453	12,571,100	684,203	530
Suède et Norwége	5,130,225	5,086,777	629,388	430
Danemarck	305,344	335,212	151,385	161
Prusse	51,535,751	17,967,007	34,272,082	13,226
Mecklembourg-Schwerin	»	1,355	47,741	26
Villes anséatiques	2,791,729	2,545,334	3,044,514	8,425
Hanovre et Oldenbourg	375,012	437,576	602,083	641
Saxe, Bavière et Francfort ¹/м.	»	»	»	»
Grand Duché de Luxembourg	»	»	»	»
Pays-Bas (y compris le Limbourg néerlandais)	35,507,721	34,323,231	28,464,824	31,402
Angleterre (y compris Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes)	50,335,134	45,838,157	31,454,833	19,283
France	40,060,035	37,604,272	78,130,445	38,178
Portugal (y compris Madère, les îles du Cap-Vert et les Açores)	1,380,313	1,375,725	373,354	111
Espagne (y compris les îles Canaries)	1,725,454	1,722,432	5,405	1
Sardaigne et Piémont	»	430	408,142	401
Suisse	»	»	»	1
Autriche (y compris le royaume Lombardo-Vénitien)	036,230	470,213	259,115	10
Parme, Modène, Lucques, Toscane et États-Romains	527,757	217,241	159,775	8
Deux-Siciles	1,100,555	1,008,299	387,814	17
Grèce (y compris les îles de l'Archipel)	»	»	71,752	7
Turquie (y compris les îles de l'Archipel)	409,660	330,899	2 087,162	5,53
Moresnet, territoire indivis, situé près de Verviers	»	»	»	1
AFRIQUE.				
Maroc	75,995	75,003	»	1
Algérie	28,372	15,760	228	»
Tunis	»	»	»	1
Égypte	335,584	90,456	385,355	34
Gambie	»	»	»	1
ASIE.				
Singapore (comptoir anglais)	223,480	223,480	309,303	21
Java et Sumatra	3,138,033	1,555,635	286,275	46
Philippines	796	258,278	»	»
AMÉRIQUE.				
États-Unis	8,862,188	7,315,504	2,757,472	5,52
Mexique	58,662	57,665	963,273	68
Cuba et Porto-Rico (possessions espagnoles)	5,384,758	2,330,125	1,475,713	1,34
Possessions anglaises (Trinidad, Canada, Terre-Neuve, Jamaïque, etc.)	454,500	4,392	»	»
Haïti	2,333,357	4,855,335	78,995	6
Brésil	5,549,065	4,546,295	789,996	60
Rio de la Plata	3,313,524	1,544,565	215,534	6
Chili	»	601	»	»
Pérou	»	»	»	»
Épaves et sauvetages	»	»	»	»
A l'aventure	»	»	1,315	
Totaux	317,368,199	172,297,755	275,066,586	137,90

…venance et de destination (pag. 154 et suiv.).

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
…rchandises …trées. …m. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.
…412,116	7,435,660	434,074	310,909	17,710,000	13,080,374	078,010	032,072	18,302,186	11,701,611	013,832	317,372
…097,741	2,040,010	1,141,721	701,888	2,682,470	2,472,434	1,034,080	1,004,330	2,128,193	2,070,363	2,306,009	1,407,042
…851,890	1,171,481	302,170	217,668	1,773,600	1,290,736	268,037	221,488	1,983,320	1,136,036	236,230	227,241
…190,063	10,122,018	20,870,130	17,900,400	22,800,070	18,742,364	23,192,412	12,048,010	20,387,360	18,555,484	21,569,014	14,412,702
61,101	23,966	101,073	101,007	10,680	10,663	199,181	198,881	117,404	117,004	229,302	228,000
…114,585	1,087,012	10,206,404	12,011,171	709,770	013,099	10,123,772	0,600,011	1,831,000	1,000,736	10,707,266	0,894,990
…186,895	707,201	709,796	708,220	033,850	070,040	580,400	558,670	016,098	410,367	780,623	787,430
»	»	»	»	24,270	0,640	4,036,411	4,000,441	1,707,242	1,081,304	4,780,870	4,704,470
…360,108	0,002,300	0,007,467	2,000,367	0,078,770	2,474,604	4,110,562	2,378,200	3,004,386	2,222,380	0,534,024	1,401,333
…109,706	37,401,544	33,097,800	27,200,012	42,002,914	03,304,204	37,208,361	29,608,237	42,483,508	38,080,181	04,505,380	26,397,002
…886,401	40,046,014	12,701,400	11,081,084	86,200,721	44,368,292	10,226,364	14,020,030	70,708,074	40,232,123	10,480,400	0,073,160
…451,726	00,886,000	78,010,147	54,609,400	50,758,360	40,402,180	00,034,088	04,534,784	41,100,492	36,143,224	91,760,100	01,022,360
…301,842	1,100,030	230,836	56,036	741,250	730,014	40,360	23,032	2,172,708	2,000,033	11,014	0,184
…473,492	1,443,081	68,918	65,984	1,050,136	1,147,000	131,033	127,338	1,468,710	1,001,268	258,900	221,520
…40,336	58,040	200,028	201,360	09,840	00,210	1,436,020	1,440,470	000,081	360,210	1,480,830	1,488,210
»	»	»	»	1,207,257	1,020,224	62,861	62,430	1,403,840	1,334,004	048,046	041,104
…673,362	426,670	017,844	010,402	017,000	862,680	1,067,638	371,136	1,084,740	1,386,400	1,683,022	1,360,067
112,002	210,867	272,920	272,920	337,868	211,800	47,962	47,000	070,178	472,602	404,400	481,140
…513,044	020,080	810,666	492,710	741,460	801,678	1,404,108	1,006,172	1,201,330	1,000,296	1,320,204	1,361,204
»	»	»	»	»	»	08,704	60,198	»	»	0,060	7,333
…323,470	186,177	1,608,688	1,070,036	363,870	260,840	0,263,120	0,106,066	420,000	468,000	2,771,000	2,070,364
»	»	»	»	770,046	770,046	47,086	47,588	0,403,040	0,201,338	64,890	64,898
…197,324	185,274	4,000	4,000	»	0,050	02,100	12,208	69,283	60,172	123,074	84,607
»	»	10,042	10,042	»	»	200,420	222,004	»	»	112,281	01,023
…300,288	»	»	»	»	70,400	»	»	»	»	»	»
…100,299	90,118	201,261	136,101	69,348	77,729	606,168	604,021	368,990	221,034	148,184	137,018
…48,304	70,810	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4,799	102,742	01,364	20,807	107,704	60,240	400,361	107,710	1,784,010	882,000	427,715	361,390
…251,401	478,500	723,071	718,076	1,463,020	997,270	71,107	690	912,270	1,023,090	120,833	01,770
»	»	4,079	189	969,403	020,787	211,100	110,461	»	160,402	26,002	21,408
…401,201	20,188,884	2,002,705	1,010,686	21,020,401	10,321,700	2.727,289	2,009,000	22,040,810	21,500,119	8,287,853	2,033,022
96,028	04,230	1,070,024	1,740,708	187,201	70,093	1,926,921	1,363,016	126,780	41,124	360,032	483,864
…315,200	10,070,609	2,070,004	2,288,328	0,263,710	0,233,070	828,786	700,020	0,004,103	0,010,401	031,200	793,362
»	100	1,836	1,146	»	14,240	»	»	»	»	1,036	202
…412,739	4,007,017	0,210	1,336	0,400,788	2,074,002	10,701	7,360	0,880,480	7,432,236	14,036	11,004
…077,776	7,789,686	1,047,222	1,044,864	7,483,170	0,707,241	2,270,747	1,040,425	12,034,631	12,012,007	2,038,603	1,221,756
…825,200	774,861	106,370	107,194	10,898,010	0,270,081	070,171	200,486	0,020,042	0,002,480	366,070	340,297
…388,036	53,040	7,081	7,081	1,628,232	430,051	63,577	70,387	402,760	102,072	170,428	149,630
»	»	»	»	30,310	1,010	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	000	560	»	»	101	101	»	»
»	»	470,436	470,308	»	»	2,058	1,214	»	»	707	36
…405,390	200,010,802	160,407,827	109,028,781	277,920,630	210,020,000	211,627,100	154,138,707	288,387,663	234,247,261	201,070,068	142,069,162

III. ***Résumé du commerce de la Belgique avec les pa***

ENTRÉE (

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	1839. Quantités.	1839. Valeurs en francs.	1840. Quantités.	1840. Valeurs en francs.
Acier en feuilles, planches et barres.	kilog.	646,540	648,310	567,932	758,
Acier (ouvrages d').	francs.	»	481,275	»	536,
Aiguilles.	id.	»	155,566	»	168,
Alquifoux (sulfate de plomb).	id.	»	58,204	»	98,
Alun.	kilog.	441,577	47,966	167,555	65,
Amandes.	id.	365,636	407,204	155,528	210,
Arbres et plantes vivants.	francs.	»	60,488	»	303,
Armes blanches ou à feu, de guerre et de luxe.	id.	»	125,617	»	69,
Azur dit blauwsel ou smalt.	kilog.	675,770	556,168	380,968	571,
Baies ou graines de genièvre.	id.	46,751	11,090	155,650	64
Baleines (fanons de).	francs.	»	145,045	»	55
Bestiaux.	têtes.	64,165	2,588,690	43,898	5,406
Beurre.	kilog.	472,009	615,611	627,064	767.
Bois de construction.	francs.	»	6,568,567	»	5,534
Bois feuillard.	id.	»	511,996	»	201
Bois d'ébénisterie.	id.	»	371,981	»	519.
Bois de teinture.	kilog.	5,829,987	839,497	6,965,196	682
Bois (ouvrages de).	francs.	»	296,088	»	509
Bois de réglisse.	kilog.	177,464	88,765	178,558	89
Boissons distillées et liqueurs.	litres.	298,886	165,958	535,683	506
Bonneterie de coton, de laine et de lin.	francs.	»	506,565	»	387
Boutons.	id.	»	184,746	»	563
Cacao.	kilog.	56,045	44,623	151,642	75
Calamine (1).	id.	»	»	»	»
Café.	id.	15,907,357	53,530,571	16,148,384	56,907
Cannelle.	id.	17,167	126,428	47,545	235
Cardes champêtres.	francs.	»	48,482	»	62
Cardes de fil d'archal.	id.	»	141,896	»	147
Cendres gravelées dites potasse, perlasse et védasse.	kilog.	4,254,575	2,625,554	6,465,656	2,098
Cendres de foyers, de savonneries, de salines et anglaises.	id.	26,960,165	608,806	57,632,006	1,130
Céruse ou blanc de plomb.	id.	156,026	99,106	139,751	83
Chanvre.	id.	925,050	741,621	946,416	738
Chapeaux.	francs.	»	128,560	»	156
Charbon de terre et houille.	kilog.	58,361,519	485,466	50,454,456	436
Chevaux et poulains.	têtes.	6,476	1,805,880	5,571	5,326
Chicorée (racines de).	kilog.	151,476	65,225	516,381	190
Cire.	id.	61,066	178,615	56,790	169
Cochenille.	id.	5,156	124,532	5,531	149
Colle de poisson.	id.	3,621 1/5	180,674	4,755	172
Cornes et bouts de cornes.	francs.	»	88,615	»	63
Coton en laine.	kilog.	4,131,565	7,538,709	15,068,882	17,117
Couperose.	id.	301,350	54,345	557,405	60
Coutellerie.	francs.	»	169,156	»	612

(1) Le territoire de Moresnet qui renferme les mines calamineuses de la *Vieille-Montagne*, appartient par indivis à la Belgique et à la Prusse. Il a été importé de la calamine antérieurement à 1842; mais la quantité en est inconnue, parce que le bureau d'Henry-Chapelle omettait d'en tenir écriture.

trangers, par espèce de marchandises. — Importations.

ERCE GÉNÉRAL). | MISE EN CONSOMMATION (COMMERCE SPÉCIAL).

1841.		1842.		1830.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
688,866	337,394	388,131	783,632	604,311	760,255	833,873	720,376	664,743	764,176	337,476	398,711
»	438,101	»	343,923	»	406,707	»	481,143	»	343,063	»	284,067
»	632,321	»	130,773	»	40,858	»	90,211	»	130,335	»	87,002
»	64,851	»	100,695	»	67,384	»	97,061	»	61,851	»	189,008
296,343	100,860	272,813	92,388	140,869	47,893	107,383	33,091	296,346	135,868	265,102	61,498
168,563	261,364	866,913	133,633	243,032	377,767	184,268	103,748	168,716	837,052	830,016	426,400
»	72,935	»	75,000	»	33,134	»	61,370	»	63,620	»	70,061
»	180,111	»	166,831	»	76,366	»	43,323	»	46,094	»	66,991
411,468	317,630	369,166	653,733	367,062	635,926	369,730	334,205	380,316	584,715	352,196	329,715
73,074	12,365	181,176	30,232	36,648	8,016	106,713	34,686	73,071	18,602	119,295	29,823
»	112,670	»	116,373	»	106,350	»	33,016	»	111,061	»	50,327
65,966	3,087,937	70,331	3,026,013	25,373	2,099,166	33,613	2,126,340	37,298	3,197,241	48,617	2,095,666
683,309	866,036	699,115	1,000,443	441,636	568,737	600,983	703,050	606,696	778,681	663,721	939,322
»	6,060,304	»	6,018,004	»	6,666,741	»	3,363,866	»	3,503,684	6,042,473	3,276,116
»	263,776	»	616,260	»	611,066	»	186,086	»	220,063	»	629,147
»	470,023	»	651,002	»	386,616	»	661,020	»	671,688	»	333,300
1,996,076	1,333,161	3,666,793	763,676	1,377,316	302,016	2,141,303	480,066	6,071,409	543,071	1,676,333	672,188
»	630,846	»	607,767	»	100,667	»	200,307	»	606,066	»	309,134
166,116	31,204	266,410	111,204	177,464	88,732	173,435	80,616	166,660	76,411	228,146	111,204
»	111,667	»	370,044	134,803	111,337	304,443	200,042	»	266,613	»	685,113
36,341	401,166	»	429,663	»	313,347	»	616,634	16,009	309,360	26,063	369,993
»	312,063	»	344,163	»	176,671	»	213,122	»	668,031	»	694,667
485,024	289,682	146,080	27,436	96,176	41,713	99,351	66,673	»	616,487	166,063	88,833
»	»	11,381,638	4,328,061	»	»	»	»	»	»	11,381,538	4,928,661
610,748	22,135,612	23,980,866	33,676,373	14,010,134	20,886,837	16,903,166	26,407,236	11,171,416	26,250,080	24,337,311	61,072,239
30,742	113,276	73,060	671,040	23,316	104,616	46,046	618,666	83,346	113,823	60,000	163,000
»	65,296	»	77,000	»	10,663	»	66,738	»	57,641	»	76,390
»	153,196	»	140,134	»	83,332	»	103,670	»	73,870	»	69,336
902,133	2,363,602	1,320,664	6,481,334	4,021,606	2,173,636	3,361,127	1,363,716	3,313,733	2,012,337	6,646,429	2,030,313
»	851,360	»	333,072	23,067,311	603,723	32,256,127	960,291	»	767,140	63,061	312,650
111,033	67,136	132,663	76,666	166,007	33,021	116,326	71,166	166,311	65,091	116,132	60,078
733,346	607,527	1,133,474	909,067	646,272	680,364	334,617	764,783	741,644	623,636	1,060,066	331,071
»	67,466	»	166,616	»	133,896	»	127,214	»	76,301	»	27,699
80,320	831,706	44,683,663	676,287	17,083,668	233,837	61,147,730	617,816	66,063,746	434,136	26,122,396	627,838
7,151	2,160,626	4,363	1,467,960	4,236	1,369,366	1,083	634,000	6,312	677,766	2,394	736,400
86,162	264,166	161,317	362,172	6,667	66,296	644,697	167,672	309,320	133,736	363,663	316,066
66,820	176,106	114,166	366,676	66,667	166,483	66,766	166,963	32,313	172,467	166,611	266,328
11,012	264,666	13,776	462,606	4,663	111,313	3,232	127,006	4,066	67,384	4,009	96,316
6,763	331,242	3,126	163,392	1,234 1/6	126,412	4,361	127,706	7,316	261,364	4,093	117,426
»	146,176	»	106,923	»	41,216	»	66,167	»	29,723	»	63,177
637,046	13,361,662	6,071,996	12,321,366	4,071,062	6,920,316	6,061,664	16,463,363	7,346,666	16,831,376	2,143,637	16,452,661
366,471	34,164	666,162	66,929	299,737	33,063	367,403	66,733	366,171	64,164	666,033	99,969
»	261,636	»	266,116	»	111,626	»	136,027	»	164,011	»	126,266

ENTRÉE (co

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	1839. Quantités.	1839. Valeurs en francs.	1840. Quantités.	1840. Valeur en franc
Crême ou cristal de tartre	kilog.	20,684	40,094	19,036	38,2
Cuirs verts, salés et secs et peaux non apprêtées	id.	3,009,873	8,002,060	6,066,072	8,208,6
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés passés en chamois ou en mégie	id.	148,008	520,081	629,164	943,8
Cuirs (rognures de)	francs.	»	118,955	»	190,4
Cuirs (ouvrages de)	id.	»	450,853	»	710,4
Cuivre brut fondu en plaques et planches coulées	kilog.	730,001	1,821,451	638,028	1,076,8
Cuivre battu en barreaux, ronds ou carrés en fonds de chaudières et de bassins	id.	122,778	352,350	66,807	87,2
Cuivre (fil de)	id.	70,444	220,082	42,823	126,0
Cuivre (ouvrages de)	francs.	»	554,880	»	777,3
Cuivre (mitraille et potais de)	kilog.	40,503	72,009	31,722	57,1
Draps et casimirs et autres tissus similaires	id.	41,912	922,284	49,042 1/2	1,078,9
Drogues non spécialement dénommées au tarif des douanes	francs.	»	295,068	»	257,1
Écorces à faire tan	kilog.	898,380	100,610	618,338	58,9
Engrais	francs.	»	41,466	»	88,3
Épiceries non spécialement dénommées au tarif des douanes	id.	»	214,072	»	170,1
Estampes, gravures, lithographies, dessins et cartes géographiques et marines	id.	»	190,478	»	825,-
Étain non ouvré	kilog.	220,033	418,368	93,014	178,
Farines ou moutures	id.	640,423	840,420	61,700	81,
Fer (fontes de)	id.	1,968,924	285,030	619,668	70,
Fer forgé en barres, verges et carillons	id.	858,607	104,678	1,006,008	208,
Fer (fil de) et fil d'archal	id.	281,404	109,348	288,733	181,
Fer (ouvrages de), y compris les clous, vis et ancres coulées	id.	774,920	300,766	464,400	176,
Fer vieux ou ferraille et mitraille	id.	1,830,883	188,204	402,058	66,
Fer blanc non ouvré	id.	403,661	170,922	231,748	243,
Fer blanc ouvré	francs.	»	80,812	»	80,
Fèves, vesces, pois, lentilles et haricots	kilog.	1,704,660	209,604	1,034,982	253,
Figues	id.	1,074,460	429,788	1,083,403	837,
Fil de lin	francs.	»	1,692,406	»	1,050,
Fil de coton	kilog.	26,631	660,804	49,257 1/2	600,
Fil de laine	id.	103,760 1/2	1,011,001	188,908	1,989,
Foin	id.	6,264,066	130,083	4,471,870	178
Fromages	id.	1,183,693	808,880	1,020,002	720
Fruits non spécialement dénommés au tarif des douanes	francs.	»	467,848	»	080
Futailles	id.	»	23,684	»	87
Garance	kilog.	627,130	627,130	664,022	664
Gommes du Sénégal, de la Barbarie et de l'Arabie	id.	64,364	188,728	81,711	463
Gommes ammoniac, assa-foetida, copal, galbanum et gutte	id.	32,184	80,363	17,894	52
Goudron	id.	660,833	230,758	906,037	220
Graine de canarie ou alpiste	litres.	477,040	82,170	444,503	80
Graine d'anis ou anis vert	kilog.	16,766	13,381	6,048	6
Graines oléagineuses	id.	29,780,812	12,540,596	83,304,300	40,198
Graine de sénevé ou de moutarde	litres.	93,420	60,723	85,700	55
Graines et oignons de jardin potager ou d'agrément	francs.	»	308,350	»	489
Grains — céréales	kilog.	66,630,928	8,126,043	104,766,023	12,043
Graisses, dégras, suifs et saindoux	id.	420,210	128,218	181,078	131
Habillements	francs.	»	188,572	»	290
Horlogerie	id.	»	1,077,130	»	1,076
Houblon	kilog.	73,166	70.166	141,040	141

…ERCE GÉNÉRAL).				MISE EN CONSOMMATION (COMMERCE SPÉCIAL).							
1841.		1842.		1839.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
33,104	56,303	97,338	44,306	37,995	44,792	13,204	30,104	90,313	33,329	30,491	43,783
»	10,437,426	»	11,705,921	1,553,150	3,067,073	078,303	1,483,908	»	4,366,664	9,092,470	9,026,950
368,437	1,330,313	193,303	330,410	91,700	387,738	190,096	616,306	130,377	313,740	103,377	403,729
»	938,652	»	158,120	»	70,440	»	144,137	»	162,317	»	73,334
»	383,366	»	602,344	»	073,380	»	492,044	»	411,343	»	473,190
1,103,012	3,733,038	743,303	1,340,173	010,790	1,207,150	337,138	1,920,134	304,509	1,471,723	396,030	1,303,747
97,111	103,906	73,370	932,560	96,550	077,063	11,403	93,726	43,903	133,996	68,898	163,388
97,043	111,103	30,198	106,306	71,414	014,040	33,331	117,060	58,188	105,564	96,747	157,241
»	796,040	»	490,266	»	488,370	»	686,033	»	393,340	»	472,190
37,044	67,340	33,333	30,330	40,500	73,063	31,720	07,196	37,344	37,340	32,050	33,033
73,330	1,347,335	44,336	073,036	30,740 1/2	430,433	28,420 1/3	013,251	22,904	303,073	19,100	898,307
»	198,313	»	188,903	»	313,706	»	963,750	»	173,190	»	»
447,758	43,354	076,113	40,374	906,380	100,643	307,553	30,260	447,763	40,954	376,140	43,374
»	113,798	»	30,384	»	41,300	»	30,358	»	66,920	»	96,564
»	38,090	»	100,633	»	190,786	»	101,166	»	30,986	»	141,308
»	306,800	»	340,337	»	149,400	»	178,004	»	133,323	»	170,113
333,713	482,033	284,302	340,333	136,336	343,348	33,790	137,301	33,383	176,677	101,388	307,017
32,894	32,334	34,473	34,476	049,001	313,304	96,238	58,308	37,101	37,131	94,234	94,084
633,377	34,725	1,067,601	341,000	1,330,826	260,074	587,174	98,090	984,953	113,634	1,033,117	334,917
702,021	307,300	305,333	137,775	453,383	133,956	033,013	072,637	303,367	107,908	307,370	109,337
384,299	313,753	433,343	301,312	044,310	138,033	373,444	177,738	318,387	306,087	131,013	378,965
401,333	149,286	437,030	137,288	030,008	230,430	444,160	137,067	302,330	131,063	330,758	137,198
71,963	13,134	384,050	58,834	1,330,714	196,170	402,358	96,427	71,960	13,134	383,771	30,734
106,008	337,706	980,374	004,126	100,010	131,773	233,373	047,366	433,372	137,030	313,042	033,138
»	69,603	»	55,383	»	30,111	»	77,902	»	33,477	»	33,330
1,674,361	333,399	4,366,027	496,304	1,463,134	175,344	1,900,338	333,044	1,370,444	138,787	3,731,062	431,944
932,492	070,995	1,110,830	450,333	1,073,004	430,014	1,383,041	004,136	800,130	330,133	1,033,150	414,364
»	1,380,903	»	721,937	»	1,173,723	»	1,306,347	»	798,030	»	433,773
33,373	721,150	38,203	318,774	44,907	301,377	38,001	039,126	41,387	602,938	40,340	386,117
138,406	2,033,314	130,303	3,343,309	100,648	1,473,337	134,906	1,041,063	113,980	1,700,024	113,148	1,074,004
4,126,163	257,644	3,373,082	106,013	0,204,030	130,383	4,330,173	174,306	3,366,073	314,013	1,334,306	79,073
952,490	788,560	1,036,024	730,013	1,002,363	734,704	387,303	691,337	1,094,503	784,113	1,013,332	741,334
»	498,300	»	030,303	»	448,033	»	548,734	»	483,116	»	434,303
»	30,330	»	43,051	»	37,303	»	37,318	»	30,239	»	40,641
030,393	330,303	337,019	397,010	433,034	100,064	333,729	333,706	003,364	605,364	401,382	494,062
70,014	130,969	84,320	106,030	58,000	173,766	84,060	130,133	70,333	140,110	70,343	130,080
09,393	64,153	24,637	73,074	3,067	96,724	10,190	33,300	20,063	60,343	10,307	33,071
1,121,000	303,400	1,207,813	334,153	047,330	029,032	906,377	336,394	1,031,926	306,333	1,007,010	324,403
2,063	72,410	0,337	113,783	173,040	31,701	144,363	30,328	3,069	73,410	0,307	110,758
09,041	10,033	33,334	37,192	3,203	7,492	3,343	3,343	13,873	13,900	01,374	03,303
»	13,030,113	»	13,038,433	08,344,074	0,106,303	13,006,303	0,410,113	»	11,404,300	»	11,390,082
1,010	417,630	2,031	140,313	88,303	33,433	53,790	30,703	1,010	117,680	0,173	141,030
139,365	380,048	17,853	38,508	»	303,043	»	403,094	337,300	384,050	17,297	31,004
199,039	7,313,387	137,120,346	14,350,307	31,303,038	6,196,800	30,247,334	13,003,006	04,750,023	7,300,133	06,730,131	13,007,338
370,027	070,037	730,772	746,770	106,338	130,283	130,331	130,001	373,347	372,047	303,883	302,383
»	141,886	»	161,063	»	043,301	»	003,330	»	102,337	»	113,896
»	1,366,038	»	1,094,713	»	1,002,004	»	1,048,260	»	1,087,087	»	083,178
161,300	161,800	246,708	050,708	74,497	74,307	112,040	140,043	161,868	131,868	241,300	041,300

ENTRÉE (co

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	1839.		1840.	
		Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeur en franc
Huiles comestibles.	litres.	562,299	994,686	1,498,227	2,166,5
Huiles pour les fabriques et les arts.	francs.	»	992,122	»	2,620,9
Indigo.	kilog.	148,243	2,420,722	130,725	2,606,9
Instruments de mathématiques, de physique, de chirurgie et d'optique.	francs.	»	56,962	»	96,7
Instruments de musique.	id.	»	165,252	»	210,1
Joncs.	id.	»	105,147	»	126,0
Jus de réglisse.	kilog.	654,304	382,201	22,436	76,0
Laines.	id.	3,006,272	22,624,266	5,293,367	22,373,4
Laque de Venise en boules ou en feuilles.	Id.	67,834	149,021	64,222	230,9
Levure de bierre.	francs.	»	30,152	»	62,1
Liége ouvré.	id.	»	172,047	»	134,7
Lin.	kilog.	663,239	1,140,241	852,606	1,406,1
Librairie.	id.	101,926	996,980	127,242	067,9
Machines et mécaniques.	id.	1,429,236	3,650,576	732,076	1,865,7
Manganèse.	id.	209,262	72,360	227,648	117,9
Mercerie.	francs.	»	1,276,064	»	1,795,1
Mercure ou vif-argent.	kilog.	4,674	34,998	7,436	59,6
Meubles.	francs.	»	382,602	»	252,9
Miel.	kilog.	242,730	211,860	285,272	251,1
Mine de plomb ou plombagine.	id.	166,272	67,426	162,270	65,1
Modes (ouvrages de).	francs.	»	1,212,634	»	1,568,3
Noix de galles.	kilog.	44,420	133,260	43,061	161,9
Or en barres, en lingots, en masse et objets d'orfévrerie ouvrés, mais rompus.	francs	»	1,112,602	»	635,2
Or battu ou filé.	id.	»	116,364	»	97,6
Orfévrerie et bijouterie y compris les pierres précieuses.	id.	»	242,201	»	767,4
Papier.	id.	»	436,611	»	530,6
Parfumerie.	id.	»	176,624	»	222,8
Passementerie.	id.	»	276,572	»	482,3
Pelleteries.	id.	»	164,269	»	111,7
Pierres dures et non cuites et marbres bruts.	id.	»	311,212	»	262,8
Pierres de tuf ou terres et pierres marnes ou pierres à chaux.	id.	»	311,112	»	240,9
Pierres à feu et chiques, pierres meules, à lithographier, marbre poli ou sculpté.	id.	»	122,217	»	201,0
Pierres. — Ardoises.	pièces.	12,308,712	492,642	16,646,721	425,9
Plomb brut en bloc ou en saumon.	kilog.	2,772,171	242,558	2,596,772	692,9
Plumes à écrire.	pièces.	42,642,593	444,734	29,726,850	300,2
Plumes de lit et autres.	kilog.	27,004	130,680	60,171	100,8
Poils.	id.	138,168	572,265	177,436	622,2
Poissons.	francs.	»	906,492	»	938,2
Poivre et piment.	kilog.	382,403	347,464	352,722	333,5
Poix.	id.	142,222	72,616	296,526	143,2
Pommes de terre.	litres.	3,358,192	268,648	6,296,100	406,4
Poudre à tirer ou à feu.	kilog.	16,152	43,388	22,206	55,7
Produits chimiques.	francs.	»	368,635	»	410,6
Prunes et pruneaux.	kilog.	623,167	716,433	396,600	680,2
Quinquina.	id.	3,252 1/2	65,072	6,321	71,2
Raisins.	id.	703,869	348,212	777,232	530,32
Résineux.	id.	341,209	612,062	443,524	1,009,2
Riz.	id.	6,131,860	6,065,242	4,804,022	2,250,21

…MERCE GÉNÉRAL). MISE EN CONSOMMATION (COMMERCE SPÉCIAL).

1841.		1842.		1839.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
»	1,079,766	»	2,144,500	460,074	604,406	702,000	1,300,470	»	840,604	760,000	1,508,298
»	1,790,004	»	1,609,890	»	4,498,970	»	6,273,040	»	1,864,647	»	1,873,070
360,780	6,686,366	276,076	4,404,026	144,098	3,304,129	130,038	6,430,070	103,016	6,034,340	166,715	6,722,400
»	70,840	»	66,168	»	62,004	»	66.240	»	66,740	»	66,810
»	600,066	»	166,145	»	130,803	»	203,730	»	163,607	»	610,760
»	92,313	»	80,337	»	120,066	»	106,062	»	84,446	»	86,257
116,744	469,446	168,700	253,960	646,837	320,253	66,304	80,044	106,093	160,107	165,237	247,667
6,479,013	33,310,060	3,766,070	35,060,292	2,704,612	12,610,646	6,016,176	11,008,680	6,057,454	10,469,616	4,004,090	10,847,964
38,377	631,092	77,125	307,030	66,990	38,737	66,307	644,446	64,166	67,098	66,104	648,230
»	66,235	»	77,164	»	36,168	»	68,064	»	82,298	»	77,440
»	644,376	»	172,030	»	160,466	»	163,030	»	471,566	»	163,132
1,117,774	1,848,074	1,166,467	1,070,343	370,329	1,446,330	796,446	1,344,469	1,041,276	1,700,097	667,133	1,079,544
166,716	1,028,016	170,103	1,061,664	133,362 1/2	663,036	143,336 1/2	646,016	164,344	366,096	136,665	1,004,196
»	996,176	»	656,663	1,352,309	3,433,716	636,746	1,329,666	»	443,666	»	246,168
294,773	156,447	266,762	123,066	366,676	67,133	366,446	116,346	674,436	66,366	672,616	67,696
»	1,900,364	»	2,080,743	»	1,743,713	»	1,003,330	»	1,066,474	»	1,703,847
3,859	66,373	6,037	43,470	4,374	64,902	7,113	66,920	6,464	43,643	6,307	43,170
»	200,032	»	173,356	»	636,372	»	920,778	»	176,104	»	157,006
694,064	659,353	658,261	644,397	337,961	600,406	664,334	630,168	617,903	104,034	234,960	364,392
174,004	66,606	107,403	74,074	143,066	76,226	132,022	66,106	104,442	64,364	190,336	66,146
»	1,992,300	»	1,047,141	»	636,666	»	1,163,683	»	1,383,724	»	1,666,667
66,999	66,997	44,176	133,022	33,049	96,147	63,744	101,366	64,330	74,190	66,666	166,266
»	4,690,400	»	667,500	»	1,113,366	»	636,166	»	4,299,166	»	337,500
»	126,770	»	66,374	»	36,205	»	40,458	»	44,712	»	44.112
»	344,346	»	499,667	»	770,746	»	643,667	»	444,660	»	404,610
»	626,766	»	334,330	»	353,704	»	698,636	»	677,397	»	304,272
»	207,270	»	370,466	»	130,070	»	103,368	»	108,921	»	183,704
»	433,390	»	367,602	»	648,064	»	417,021	»	430,704	»	403,288
»	86,892	»	70,646	»	63,603	»	85,077	»	67,287	»	48,402
»	614,130	»	306,730	»	304,260	»	634,762	»	212,457	»	677,646
»	664,166	»	364,824	»	303,077	»	340,073	»	231,168	»	304,524
»	292,924	»	131,330	»	166,366	»	466,074	»	166,403	»	174,666
6,437,703	1,138,708	30,824,640	1,032,994	2,353,677	398,401	6,060,126	362,766	7,044,703	286,466	12,140,043	485,602
1,696,830	676,920	2,317,066	767,806	6,520,339	333,916	6,684,616	616,676	1,691,836	573,663	3,206,016	720,646
5,136,045	336,663	26,170,552	253,446	66,663,766	523,066	16,344,656	473,000	16,693,746	126,034	13,807,253	196,355
22,104	116,172	63,034	113,166	67,314	107,736	20,663	106,303	22,366	144,046	23,994	113,456
»	1,026,664	»	744,376	106,364	457,270	107,096	246,914	»	313,633	»	616,364
»	776,063	»	1,066,963	»	330,676	»	886.466	»	767,346	»	1,246,733
336 874	303.686	1,039.309	663.637	366,692	272,794	316,626	296.723	627,664	204,066	226,939	192 736
196,490	66.094	213.727	406,366	146,646	74,173	296,296	166,266	166,196	96,094	213,727	162,363
36.662	466,456	62,976	663,036	6,337,366	266,666	6,636.166	474,666	66,662	666,296	64,036	462,486
27,376	69,166	16,036	46,667	16,133	66,388	22,696	33.742	67,676	69,166	12.036	66,337
»	662,144	»	590,766	»	674,646	»	373,403	»	347,016	»	396,647
135 316	626.744	133.044	452,696	613,636	766,492	333,716	366,446	666,666	223,014	166,433	134,703
5,332	16,566	16,666	161,646	316	6,034	3,016	66,366	1.366	2,236	774	6,168
1,669,688	737,323	446.613	365,566	634,664	446,726	537,136	416,662	646,338	413,469	436,699	647,663
1,317,684	6,162,434	873,463	2,166,382	379,016	374,373	439,116	1,036,664	1,167,766	2,703,796	613,446	1,476,664
4,391,763	6,466,692	4,476,796	6,236,646	2,763,166	2,661,634	4,434,334	2,612,317	3,733,663	4,666,666	3,662,726	4,373,356

ENTRÉE (co

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	1839. Quantités.	1839. Valeurs en francs.	1840. Quantités.	1840. Valeurs en francs
Rotins.	kilog.	67,733	67,733	122,258	122,25
Rubans de toute espèce, à l'exception de ceux de soie et de velours de soie.	francs.*	»	412,026	»	553,35
Ruches à miel renfermant des essaims d'abeilles.	pièces.	4,443	71,184	4,891	78,25
Safran.	kilog.	1,399 1/5	34,375	1,803	85,10
Salpêtre.	id.	303,485	363,733	421.248	339,59
Sangsues.	francs.	»	260,343	»	263,15
Savon.	kilog.	217,687	293,339	161,284	275,48
Sel brut.	id.	34,840,814	8,711,744	35,099,267	6,824,82
Soies écrues.	id.	13,165	791,580	22,084	1,304,34
Soies ouvrées pour les manufactures.	id.	206 1/2	18,583	536	50,54
Soies à coudre ou à broder.	id.	3,378 1/2	392,975	3,505	385,55
Soude.	id.	134,066	62,440	34,379	30,02
Soufre.	id.	772,133	241,387	1,313,463	404,54
Sucres bruts, têtes et terrés.	id.	21,012,140	14,780,503	23,338,563	12,370,64
Sumac.	id.	442,473	184,866	362,449	158,83
Tabacs non fabriqués.	id.	3,550,273	5,734,512	3,293,090	3,228,05
Tabacs fabriqués.	id.	117,534	313,124	51,005	382,93
Tableaux.	francs.	»	783,342	»	359,53
Tapis et tapisseries.	id.	»	145,202	»	170,30
Tartre de vin.	kilog.	51,431	73,772	43,283	84,35
Teintures et couleurs non spécialement dénommées au tarif des douanes.	francs.	»	488,063	»	406,30
Terre à porcelaine, à fayence, à potier, etc.	id.	»	73,744	»	57,00
Terre (ouvrages de) porcelaine.	kilog.	87,901	460,385	123,150	654,48
Terre (ouvrages de) fayence.	id.	370,137	732,865	1,096,813	1,159,32
Terre (ouvrages de) poterie commune.	francs.	»	78,200	»	89,82
Terre (ouvrages de) briques, tuiles et pannes.	pièces.	2,148,390	77,243	2,068,332	130,44
Thé.	kilog.	43,334 1/2	432,333	22,602	226,53
Tissus, toiles et étoffes de coton.	id.	485,023 1/2	4,012,213	301,347	3,881,55
Tissus et étoffes de laine et de poils.	id.	306,323 1/2	14,406,740	327,233	12,135,86
Tissus de laine mélangée avec de la soie, du poil de chameaux ou du fil de Turquie.	id.	25,936	1,380,243	31,796	1,271,99
Tissus et étoffes de soie.	id.	86,899	5,258,890	63,733 1/2	7,334,25
Tissus, dentelles et tulles.	francs.	»	1,712,134	»	1,390,76
Tissus, toiles de chanvre, de lin et d'étoupes, y compris les toiles pour nappes et serviettes.	kilog.	32,008 1/2	417,605	70,769	505,37
Tissus, toiles à matelas ou coutils et tous autres tissus de chanvre, de lin et d'étoupes.	francs.	»	375,463	»	367,21
Tissus, toiles et étoffes autres non spécialement dénommées.	id.	»	134,340	»	136,21
Tournesol.	kilog.	117,580	173,337	126,257	183,36
Tourteaux ou pain de navette, de chenevis et de lin.	id.	14,235,206	1,459,321	8,232,339	2,574,52
Verreries et cristalleries.	francs.	»	332,645	»	373,37
Vert de Frise, de Brême, de Brunswick, verdet et vert de gris.	kilog.	13,440	33,553	25,370	73,72
Viandes, gibier et volaille.	francs.	»	843,348	»	238,71
Vins.	litres.	7,174,344	4,804,605	8,403,432	3,645,34
Voitures.	francs.	»	56,235	»	32,79
Zinc (toutenague).	kilog.	634,775	374,893	13,302	11,07
Autres articles dont l'importation ne s'est pas élevée, pour chacun d'eux, à 50,000 francs.	francs.	»	2,833,148	»	2,136,41
	Totaux.		217,368,169	»	246,403,3

…ERCE GÉNÉRAL). — MISE EN CONSOMMATION (COMMERCE SPÉCIAL).

1841.		1842.		1839.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
79,754	79,764	109,944	109,644	64,664	54,661	109.266	122.258	79,052	79,959	105,509	106 589
»	961.819	»	491,940	»	407.090	»	945,068	»	979,457	»	492.907
5,736	92 096	5,486	53 775	4,449	71,184	4,901	75.266	9,756	58.096	9,499	59,776
2.019	199,570	1,930 [5]	61,950	1,575 $^1/_2$	93,525	1.329	66,466	1.546	90,955	1,101 [8]	66,990
717,485	912.084	519,419	441,109	284,782	248.541	402,571	545.661	471,990	402 850	497,995	390,609
»	221,515	»	221,360	»	960,915	»	951,971	»	201,510	»	913,389
246.433	555.479	207,954	419,547	197.102	979,026	159,535	991,684	235.419	557,659	299,148	457,105
2,787.690	5,106,908	66,319,841	7.578,960	54,717.228	9,579.391	26,900.017	9,524,166	29.937,466	8.209,364	29,740.091	7,435,180
91,803	1,311,192	,94,701	1,487,466	13,134	789.040	19,479	1,106,380	20,292	1,917,399	19,603	1,166.166
1.196	101.975	747	57,194	906 $^1/_2$	19,585	966	50.940	1.155	101.088	747	57,194
4,385	485,361	5,308	663.902	9.447	579,970	9.995	680,480	5,595	387.980	3,917	460,570
42,606	25,064	65,566	15,302	199,479	66,261	84,579	50.527	41,795	99,955	29,770	19,461
1,188.419	665.447	995,766	909,360	716,955	949,951	791,661	966.904	1,155,555	575,588	548,535	565,194
…164.547	15.415.061	19,866.021	15,509.912	19,446,799	15,587,911	25,114,480	17,750,136	15,136,454	19,665,525	29,578,519	19,665.198
167,335	58,360	235.159	81.602	495,368	149,299	548.789	199,975	179.592	51,973	915,914	79.979
316,795	9,560,154	5,980,093	19,695,970	5,419,652	9.979,704	5 664,409	7,919,019	9,109.864	6,115,879	10.901,148	14,109,917
80,848	644,924	199,166	958,149	94,890	979,309	54,949	855.966	76,166	306.951	159,541	845.562
»	608,557	»	966,591	»	747.709	»	850.901	»	661.757	»	939,059
»	209,599	»	166,587	»	149,669	»	155,159	»	196.995	»	179.957
44,495	66,741	79,021	166,929	13,992	65,559	46,407	66,611	44,166	99.979	71,664	199.554
»	609,849	»	300,990	»	363,050	»	939,083	»	262,092	»	944,908
»	82,158	»	74,919	»	45,981	»	92,504	»	59,966	»	55,079
101,075	581.997	95.528	333,534	64.749	305,965	99,534	945,950	47,554	568.919	44.575	295,065
067,944	907,719	965,915	983,669	689,190	564,951	1,595,096	1,193,106	891.975	919.666	999.268	689 119
509,191	75,478	485.891	76,529	»	79,519	»	87.999	»	74,979	471,680	75,789
…115,400	194,048	9,760,043	109,458	9.193,906	79.566	9,568,509	100,446	9,148.100	194,048	9,700,549	109,458
39,454	394,997	74.545	741,197	61,515 $^1/_5$	615,136	50,882	305.820	49 067	490,907	79,745	705 194
513,630	9,989,999	191,475	4.604,409	300.530	4.905,559	415,154	4,069,922	551.595	4,366.548	551,058	5,715,109
574,605	19,415,966	999,995	14,766,553	477.548	19,724,119	493,615 $^1/_2$	11,937,960	510,107	11,831,166	508,513	11,904,617
37,948	1,405,519	40,955	1,579,166	91,905 $^1/_2$	665.140	57.990	1.119,680	59 936	1,519.448	51,519	1,906,794
68,751	7,566,645	59,662	9,160,992	91,969	9,719,590	97,484 $^1/_2$	5,949,955	91,025	6,799,588	99,479	7,260,667
»	1,541,161	»	1,493,901	»	1,905,530	»	1,199,669	»	1,654,682	»	967,779
83,397	481,507	55,941	605,477	65,048 $^1/_2$	926,879	91,646	284,054	97,590	565,559	49,466	957,957
»	282,966	»	279,362	»	202,404	»	949,528	»	195,972	»	951,420
»	117,535	»	119,947	»	196,577	»	145,799	»	97,554	»	94,766
135,790	595,566	126,445	199,066	119,539	199,950	194,975	190,119	150,663	199,999	191,699	185,548
»	2,791,910	»	9,914,379	12,534,604	1,255,191	7,490,357	2,707,448	»	9,966,197	»	5,011,975
»	661,980	»	386,125	»	331,386	»	490,795	»	999,619	»	515,166
21,577	53,066	17,066	44,195	12,991	99,911	28,159	70,144	20,519	50,969	17,582	45,495
»	166,797	»	966,519	»	155,687	»	144,925	»	85,539	»	191,998
»	9,995,975	»	5,059,940	7,147,940	4,995,404	7,798,194	6,915,290	»	5,059,991	»	4,094,591
»	48,015	»	38,505	»	93,935	»	57,090	»	49,116	»	39,348
888,985	765,909	»	1,959,194	606,979	949,645	19,959	11,892	977,450	765,667	935,921	752,966
»	5,979.275	»	4,790,391	»	1,669.411	»	9,049,969	»	9,995,665	»	4,159,310
»	977,960,666	»	288,967,665	»	179,997,766	»	205,010,868	»	210,029,995	»	264,247,251

Exportations.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	MARCHANDISES BELGES ET ÉTRANGÈRES 1839. Quantités.	Valeurs en francs.	1840. Quantités.	Valeurs en francs.
Acier (ouvrages d'), y compris le fil d'acier.	kilog.	30,724	132,174	33,373	131,83
Aiguilles.	francs.	»	98,077	»	100,09
Arbres et plantes vivants.	id.	»	110,485	»	153,34
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe.	id.	»	2,303,483	»	2,100,31
Bestiaux.	têtes.	120,645	4,385,431	101,355	3,378,48
Beurre.	kilog.	377,181	741,773	332,351	828,33
Bois de construction.	francs.	»	1,113,128	»	1,318,53
Bois douves de toutes autres espèces que celles pour barils à harengs.	id.	»	242,175	»	134,68
Bois de chauffage.	id.	»	400,382	»	308,14
Bois feuillard, osier, houssines, verges, saules et cercles.	id.				
Bois d'ébénisterie.	id.	»	60,815	»	34,09
Bois de teinture.	kilog.	1,670,117	387,377	863,257	364,15
Bois (ouvrages de).	francs.	»	312,531	»	362,80
Boissons distillés et liqueurs.	litres.	173,383	95,333	199,548	141,23
Bonneterie de coton, de laine et de lin.	francs.	»	435,630	»	384,93
Café.	kilog.	1,400,785	2,081,303	1,173,889	1,651,48
Cardes champêtres.	francs.	»	101,436	»	129,57
Cardes de fil d'archal.	id.	»	320,344	»	379,38
Cartes à jouer.	grosses de 12 d.	5,317	57,648	4,873 [4]	21,38
Cendres de foyers, de savonneries et de salines.	kilog.	1,086,733	33,603	5,186,233	183,50
Cendres gravelées dites potasse, perlasse et védasse.	id.	317,313	302,613	346,137	317,40
Céruse ou blanc de plomb.	id.	140,334	89,120	173,245	153,11
Chanvre.	id.	317,846	477,028	73,383	64,91
Chapeaux.	francs.	»	309,338	»	357,66
Charbons de terre et houille.	kilog.	788,436,312	11,346,873	788,749,508	11,834,22
Charbons de bois.	francs.	»	318,445	»	914,82
Chaux.	kilog.	34,757,585	497,957	44,028,000	897,34
Chevaux et poulains.	têtes.	12,838	5,343,320	13,934	5,645,54
Chicorée (racines de).	kilog.	334,431	199,748	302,672	137,92
Cire.	id.	3,137	13,463	902	3,84
Cochenille.	id.	3,373	63,880	1,237	30,16
Cordages.	id.	48,734	32,601	73,906	83,85
Coton en laine.	id.	315,881	363,396	333,851	437,74
Coutellerie.	francs.	»	131,709	»	140,33
Craie blanche.	kilog.	394,800	33,579	713,724	72,13
Cuirs verts, salés, secs et peaux non apprêtées.	id.	2,791,437	4,777,313	4,564,334	7,480,33
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie.	id.	324,343	378,031	401,077	1,112,70
Cuirs (rognures de).	francs.	»	336,135	»	136,90
Cuirs (ouvrages de)	id.	»	343,330	»	430,78
Cuivre brut.	kilog.	313,763	313,241	226,048	517,34
Cuivre battu en barreaux ronds ou carrés, en fonds de chaudières et de bassins.	id.	33,731	137,313	39,738	114,04
Cuivre (ouvrages de).	francs.	»	129,183	»	314,14
Draps, casimirs et autres tissus similaires.	kilog.	708,883½	15,338,063	604,578	15,902,85
Drogues non-spécialement dénommées au tarif des douanes.	francs.	»	133,267	»	153,37
Écorces à faire tan.	kilog.	11,246,313	1,326,398	10,990,716	1,316,86
Étoupes.	id.	1,039,850	1,039,850	434,882	491,88

Exportations.

…PORTÉES, OU COMMERCE GÉNÉRAL.				MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES, OU COMMERCE SPÉCIAL.							
1841.		1842.		1839.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
»	194,928	»	39,997	68,381	91,113	19,919	41,746	14,293	42,717	11,944	35,532
»	191,003	»	74,988	»	9,369	»	80.491	»	2.072	»	9,009
»	439,431	»	123,331	»	100,608	»	131,390	»	197,440	»	126,121
»	2,313,081	»	2,919,080	»	9.150,402	»	2,934,750	»	9.419,977	»	9,497,900
138.060	4,319,734	109,474	4,939,031	121,803	4,735,727	88.900	9.087,908	119,409	4,337.339	37,457	9,931,081
752,048	953.864	799,780	930,908	247.009	333,341	933,708	764.919	897,944	386,389	799,883	899,331
»	1,926,999	»	1,056,788	»	1,974,977	»	1,041,968	»	1,901,478	»	1,919,083
»	202,919	»	314.923	»	249,076	»	140,147	»	199,884	»	309,803
»	387,098	»	303 988	»	390,919	»	369,147	»	387,393	»	308,836
»	38,312	»	40.333	»	99,143	»	93,919	»	39,897	»	43,809
»	168,609	»	89,942	»	49,913	»	94.194	»	50,312	»	27,938
1,600,024	285,944	2,039,339	939,089	971.914	101.333	179,109	77.177	906,941	99,788	919,900	99,911
»	383,388	»	331,409	»	084,183	»	360,073	»	336,993	»	340,719
»	108,880	»	94,323	08,733	08,441	149,979	90,889	»	93,303	»	91,139
»	303,152	»	277,183	»	230,491	»	913,950	»	234,974	»	198,992
314,914	1,199,082	803,658	1,193,724	910,084	349,946	180,092	932,129	133,972	988,491	170,911	230,139
»	146,408	»	119,608	»	99,988	»	188,974	»	135,924	»	109,808
»	380,940	»	333,799	»	267,884	»	933,897	»	906,920	»	344,915
3,082 [3]	34,149	2,033	52,909	9,914 [9]	99,749	1,979	94,379	2,082 [3]	94,149	1,923	93.343
»	120,810	9,083	117,780	1,034,144	99,991	911 000	24,950	»	20,070	911	91,393
950.946	161,979	399,979	911,083	317.912	209.912	346,197	917,469	33,991	17,470	19,087	3,339
61 379	36,744	111,939	66,621	121,979	79,199	108,799	80,499	91,799	88.079	94,627	08,779
53,074	50,860	131,479	193,432	139.049	199,971	50.034	43,974	41,208	88,987	73,739	35,711
»	923,081	»	393,398	»	990,941	»	938,973	»	213,304	»	218,083
..02,965,478	15,344,288	1,024,536,300	13,268,044	748,768,719	11,186,334	779,473,185	11,002,098	1,013,194,378	13,297,914	1,014,718,436	13,990,734
»	308,474	»	1,395,758	»	996,392	»	396,374	»	333,939	»	1,308,747
79,878	1,491,979	77,323	1,357,319	94,797,388	497,937	44,927,000	897,308	79,379	4,431,372	77,623	1,337,312
13,930	2,943,939	3,337	9,199,720	14,322	2,919,000	9,404	2,087,049	11,083	9,498,360	7,983	9,486,160
174,092	139,319	462,391	68,924	493,309	193,319	443,073	139,933	279,231	97,779	139,339	49,721
854	2,084	17,388	49,881	9,499	19,908	902	9,841	850	9,303	7,883	31,099
7,302	139,048	13,064	361,336	913	3,112	917	9.308	363	2,700	1,331	49,344
73,142	91,133	69,985	69,104	46,724	92,081	79,309	39,088	91,122	91,199	22,982	68,194
299,172	509,337	362,920	619,058	17,683	88,010	49,997	71,837	41,127	93,319	41,243	79,113
»	197,999	»	190,419	»	85,889	»	60,800	»	49,380	»	08,080
»	43,971	421,451	49,449	999,089	20,194	719,724	72,131	430,893	49,158	419,931	49,214
»	11,194,449	9,484,008	12,913,934	328,089	392,919	974,497	419,889	»	927,933	913,334	331,108
918,983	1,337,438	389,399	923,791	971,350	742,794	234,600	790,880	296,143	861,197	368,349	682,271
»	932,084	»	179,999	»	199,346	»	91,334	»	111,917	»	110,968
»	488,653	»	498,451	»	089,300	»	339,787	»	179,361	»	133,177
919,979	1,297,977	302,904	739,669	37,039	64,219	30,988	164,712	97,219	117,640	99,089	114,737
48,972	139,943	94,180	93,310	42,931	199,084	20,714	80,838	34,851	100,231	17,479	68,138
»	267,802	»	201,947	»	79,917	»	114,280	»	192,739	»	108,403
81,996	19,003,908	303,888	19,933.999	937,479	19,194,480	808,999	19,907,372	334,730	19,084,911	634,946	19,968,491
»	58,929	»	101,164	»	79,994	»	70,089	»	62,307	»	68,277
»	1,381,281	»	1,350.334	11,046,249	1,926,898	10,983,713	1,919,919	»	1,381,281	»	1,833,881
145,333	419,338	361,490	801,492	1,038,079	1,038,979	494,882	494,882	419,933	442,238	380,960	908,960

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	MARCHANDISES BELGES ET ÉTRANGÈRES 1839.		1840.	
		Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
Farines ou moutures	kilog.	570,511	570,011	45,965	45,965
Fer (fontes de)	id.	7,187,470	1,045,634	10,436,400	1,513,360
Fer — clous	id.	4,100,718	2,463,187	4,397,036	2,638,342
Fer — autres forgés, laminés et ouvrés	id.	1,066,097	367,008	1,878,761	635,811
Fil de lin	francs.	»	8,080,876	»	8,925,479
Fil de coton	kilog.	76,840	498,882	140,007 1/2	800,37
Fil de laine	id.	87,080	870,434	38,470	826,061
Foin	id.	2,533,315	103,813	3,120,008	126,070
Fromages	id.	720,901	439,181	638,142	387,00
Fruits non spécialement dénommés au tarif des douanes	francs.	»	280,031	»	308,061
Garance	kilog.	583,071	583,071	879,980	878,99
Graines de sénvé ou graines de moutarde	litres.	40,980	30,587	11,400	7,81
Graines et oignons de jardin potager ou d'agrément et graines de trèfle	kilog.	400,208	269,201	295,700	808,06
Graines oléagineuses	id.	6,189,100	8,840,805	10,667,407	8,362,64
Grains-céréales	id.	84,036,240	8,985,400	10,088,144	8,400,15
Graisses, dégras, suifs et sain-doux	id.	164,827	164,887	199,900	180,90
Habillements	francs.	»	805,610	»	279,00
Horlogerie	id.	»	198,583	»	68,77
Houblon	kilog.	471,702	471,702	433,800	438,98
Huiles comestibles	litres.	415,948	510,380	707,707	804,17
Huiles pour les fabriques et les arts	francs.	»	721,750	1,106,368	879,30
Indigo	kilog.	14,028	838,876	40,618	665,89
Instruments de musique	francs.	»	66,205	»	81,03
Laines	kilog.	3,400,190	15,006,700	2,791,684	11,166,61
Laque en feuilles et en boules	id.	10.000	60 874	69,400	117,96
Librairie	id.	170,410	1,070,348	104,096 1/2	835,38
Lin	id.	8,874,085	14,770,095	3,902,533	0,880,89
Machines et mécaniques	id.	1,197,011	2,810,489	1,000,400	4,073,07
Mercerie	francs.	»	377,804	»	401,65
Meubles	id.	»	578,996	»	430,11
Miel	kilog.	2,292	8,177	34,107	30,03
Mine de plomb ou plombagine	id.	44,297	17,710	44,764	17,90
Modes (ouvrages de)	francs.	»	640,112	»	655,41
Noir d'os	kilog.	420,146	105,006	350,005	88,0
Noix de galles	id.	2,308	0,960	6,193	19,3
Oeufs	francs.	»	215,008	»	209,8
Or et argent en barres, en lingots et en masse	id.	»	881,388	»	200,0
Orfévrerie et bijouterie y compris les pierres précieuses	id.	»	101,310	»	829,3
Os d'animaux	kilog.	2,180,632	171,471	1,251,520	100,1
Papier	francs.	»	442,202	»	675,5
Pelleteries	id.	»	78,705	»	67,0
Pierres dures et non-cuites et marbres bruts	id.	»	600,300	»	747,1
Pierres à feu et chiques, pierres meules et marbre poli ou sculpté	id.	»	102,840	»	67,4
Pierres — ardoises	pièces.	8,111,140	204,440	5,104,960	204,0
Plumes à écrire	id.	17,198,200	817,309	15,407,600	188,8
Plumes de lit et autres	kilog.	6,740	33,745	9,377	46,8
Poils	id.	68,180	864,776	64,411	248,9
Poissons	francs.	»	83,050	»	164,5
Poivre et Piment	kilog.	66,300	58,636	199,475	196,1

EXPORTÉES, OU COMMERCE GÉNÉRAL.				MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES, OU COMMERCE SPÉCIAL.							
1841.		1842.		1839.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
878,877	278,877	275,104	275,104	387,405	387,405	40,299	40,299	860,275	860,272	279,520	278,320
18,780,485	2,878,365	22,882,117	5,241,238	7,182,475	1,841,408	18,438,408	1,018,369	15,728,138	5,272,552	22,356,117	5,841,236
4,527,472	2,712,306	4,234,441	2,540,664	4,840,352	3,424,531	4,830,838	2,637,814	4,520,725	2,718,533	4,884,168	3,340,204
4,459,817	1,504,101	4,534,085	1,512,385	291,238	305.227	1,204,184	207.212	4,854,412	1,487,134	4,428,796	1,477,421
»	5,381.274	»	5,818.130	»	1,380 398	»	2,248,342	»	5.285,980	»	5,383,877
130.818	861,242	127,418	775.702	25.887	414,362	130,089	748 381	138.572	728 237	83,021	345,145
30,428	426,891	38,204	540,068	20,242	364.440	22 714	302.222	11,012	152,008	15,015	181.858
5,992,923	159,717	4,740.285	189,286	5,538,815	121,618	8,011,728	120,456	2.255.190	117,282	8,452.275	138.092
854.084	308,824	388,855	858.219	242,386	382,855	602,042	381,738	818.838	371,096	542,960	588,011
»	229,738	»	847,305	»	204.114	»	208.855	»	218,212	»	123,306
274.769	874,769	412,500	310.500	524.158	224,158	158 490	158,490	157,765	157,702	18.694	18,694
911	52,715	812	58,540	38,880	38,572	11,100	7.215	614	30,715	521	37,215
170,262	189,208	366.573	830,087	366.334	247,272	270,664	505,521	157,838	155,407	515.840	256,187
»	4,432.020	4,870	3 372,385	372 267	211,404	1,518.551	551,408	»	339.547	1,577	988,201
20,708,157	2.878.087	15,335,199	1.498,212	12 861,591	1,512.842	1,872,141	154,381	12,157,884	2,271,207	2.147,782	775,888
275,086	575,082	558,398	558,363	146,727	146.757	197,280	187,230	220,521	220,821	199,214	128,214
»	847.198	»	138,240	»	224,461	»	178,221	»	172,463	»	78,705
»	38,136	»	141,726	»	57.878	»	55,722	»	58,657	»	38,420
508,214	509,214	725,128	725,122	471,638	471,238	453,825	438.825	509,514	309,214	722,252	722,256
»	525.232	412.100	592,727	212,446	248,152	38,263	25,890	»	502,174	42,000	57,729
»	414,178	»	742,245	»	223,834	721,528	615.536	»	145,135	»	381,298
80,475	1,309,832	130,387	5,125,095	3,524	86,288	11,558	165,425	10,765	174,215	51,265	838,082
»	53,528	»	63,131	»	37,136	»	81,181	»	54.478	»	48,835
»	18,235.877	»	52,388,438	228,498	948,960	144,278	577,085	»	1,401,541	»	1,388,847
38,842	154,582	38,115	260,482	364	1,838	5,581	2,924	1,248	4.092	12,498	53,992
172,141	1,082,725	127,578	1,238,824	170,748	1,085,771	147,812	288,215	168,774	1,051,275	154,272	256.060
88,514	11,168,072	4,158,445	8,275.252	2,574,065	14.772,252	5,540,252	2,766,081	2,641,025	11,252 380	4,275,545	2,838.850
»	5,148.285	»	5,583,554	1,082,284	8,812,428	1,555,382	4,024,582	»	4,211,599	»	5,375,345
»	500,914	»	738,142	»	588,838	»	248,212	»	545,275	»	527,552
»	485,824	»	438,198	»	838,884	»	426,962	»	402,843	»	430,069
56,573	42,608	5,830	8,148	8,383	5,725	12.305	2,292	11,204	2,387	4,122	5,689
35.514	18,405	28,784	37,514	12,738	7,547	14,728	8,518	32,785	2.415	22,258	11,043
»	848,185	»	858,068	»	358.152	»	578.865	»	240,538	»	170.606
728,892	188,097	252,838	845,365	418,842	124,710	553,565	88,066	726.568	181,841	982,535	345,562
12,136	50,408	5,685	17.085	1,182	5,408	2,042	12,122	1.415	4,245	905	2,715
»	234,245	»	215.082	»	212,445	»	209,862	»	242.984	»	812,082
»	»	»	100,800	»	221.928	»	800,000	»	»	»	100,000
»	132,609	»	184 526	»	38,198	»	111,822	»	54,740	»	38,244
1,458,329	118,746	1,242,477	135,822	2,074,857	165,252	1,178.701	84,298	1,844,445	157,853	1,923,381	155,891
»	385,338	»	545.290	»	541,738	»	452,230	»	220,422	»	887,748
»	28,725	»	50,865	»	40,181	»	40,805	»	38,828	»	26,714
»	218,827	»	840,127	»	365,514	»	758,381	»	811,171	»	832.525
»	128,965	»	187 012	»	121,702	»	21,812	»	117,552	»	123,221
23,230,275	1,228,511	53,118,250	924,748	2,103,618	86,521	5,420,381	130,815	8,738,775	142,491	4,051,650	107,266
11,689.650	127,207	12,384,222	112,186	5,878,600	63,837	5,780,600	48,472	1,309,262	83,095	10,384,000	22,092
5,084	30,420	2,388	31,812	2,532	51,785	2,271	46,855	6,058	50,196	2,822	81,815
»	485,285	»	361.885	57,882	188,814	28,512	147,812	»	228,255	»	214,490
»	122,363	»	135,522	»	53.278	»	155.422	»	157,386	»	83,266
71,580	78,468	231,418	298,887	12,725	17,026	8,287	7,083	0,271	2,747	5,444	5,022

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	UNITÉS des MARCHANDISES.	MARCHANDISES BELGES ET ÉTRANGÈ[RES] 1839. Quantités.	1839. Valeurs en francs.	1840. Quantités.	1840. Valeurs en fr[ancs].
Pommes de terre.	litres.	032,400	60,192	379,800	22,
Produits chimiques.	francs.	»	67,000	»	153,
Raisins.	kilog.	75,677	64,080	678,316	281.
Résineux.	id.	40,281	106,070	34,408	82
Riz.	id.	581,084	390,040	431,007	313.
Ruches à miel renfermant des essaims d'abeilles.	pièces.	0,403	40,080	3,875	61
Sel raffiné.	kilog.	1,904,908	1,177,440	663,076	607
Sirops de sucres et autres.	id.	786,707	366,087	111,479	63,
Soies écrues.	id.	360	10,740	4,024	077
Soies à coudre ou à broder.	id.	1,017 1/8	199,925	2,330	657
Sparterie et paille tressée.	francs.	»	80,800	»	80
Sucres raffinés.	kilog.	6,322,037	10,067,045	13,073,107	18,681
Tabacs non-fabriqués.	id.	011,146	1,030,803	1,024,008	1,170
Tabacs fabriqués.	id.	141,780	634,388	130,080	1,103
Tableaux.	francs.	»	803,834	»	610
Tapis et tapisseries.	id.	»	173,080	»	173
Terres à fayence, à porcelaine, à potier, etc.	id.	»	83,070	»	69
Terres (ouvrages de) porcelaine, fayence et poterie.	id.	»	306,435	»	413
Terres (ouvrages de) briques, tuiles et pannes.	pièces.	4,070,040	147,000	4,038,498	138
Tissus, toiles et étoffes de coton.	kilog.	303,992 1/3	0,206,380	780,892	8,418
Tissus et étoffes de laine et de poils, non mélangés.	id.	54,403 1/3	4,340,074	67,687	1,095
Tissus et étoffes de laine mélangés.	id.	0,777 1/8	111,100	4,043	107
Tissus et étoffes de soie.	id.	0,909 1/8	708,165	8,092 1/8	893
Tissus, dentelles et tulles	francs.	»	1,380,408	»	1,361
Tissus, toiles de chanvre, de lin et d'étoupes.	kilog.	0,164,100	63,067,081	3,373,413	36,446
Tissus, toiles pour nappes et serviettes ou linge de table.	id.	3,370 1/2	63,880	10,210	61[illegible]
Tissus, toiles à matelas ou contils.	francs.	»	421,990	»	51[illegible]
Tissus, toiles cirées et tous autres tissus de chanvre, de lin et d'étoupes.	id.	»	613,370	»	20
Tissus, toiles et étoffes non spécialement dénommées.	id.	»	40,909	»	4
Tourteaux.	kilog.	1,610,076	181,307	1,028,752	10
Verreries et cristalleries.	francs.	»	4,066,082	»	4,48
Viandes, gibier et volaille.	id.	»	303,601	»	19
Vins.	litres.	404,034	300,540	191,035	23
Voitures.	francs.	»	663,748	»	38
Zinc (toutenague).	kilog.	6,882,020	3,000,026	6,220,880	2,0[illegible]
Zinc laminé.	id.	380,287	600,344	800,209	1,0[illegible]
Autres articles.	»	»	4,040,301	»	2,63
Totaux.		»	170,066,586	»	180,[illegible]

…XPORTÉES, OU COMMERCE GÉNÉRAL.				MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES, OU COMMERCE SPÉCIAL.							
1841.		1842.		1839.		1840.		1841.		1842.	
Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.	Quantités.	Valeurs en francs.
6,458	51,904	5,588	27,545	251,800	55,144	5,800	304	5,465	21,714	6,437	10,496
»	200,786	»	312,572	»	52,950	»	184,231	»	136,152	»	158,502
88,646	63,175	368,787	267,715	26,182	51,671	63,582	26,537	50,882	22,403	41,784	6,045
184,969	446,023	617,023	758,853	21,227	65,045	19,518	46,848	51,368	73,262	54,565	59,004
623.647	182.808	601,035	400,507	276,175	137,585	289,812	144,606	44,476	98,536	18,148	5.075
4,564	79,121	3,007	46,072	5,156	45.560	5,870	61,580	4,584	75,121	3,067	45,575
683,445	411,266	485,444	591,567	1,961,908	1,177,145	668,078	307,647	683,445	111,658	485,414	561.267
52,775	16,551	52,833	15,609	123,165	37,547	109,650	55,665	52,775	10,834	52,025	15,606
4,786 1/5	157,100	5,844	358,675	175	15,200	415	24,780	225	13,330	336	21,368
5,822	420,120	4,012	441,309	1,062	182,820	2,158	531,220	2,960	353,589	2,681	260,577
»	75,733	»	75,192	»	98,336	»	91,618	»	66,498	»	63,368
…116,064	12,130,571	15,177,640	12,213,526	6,503,578	15,211,104	15,068,318	10,085,459	15,110,061	12,188,271	15,177,158	12,216,584
652,162	601,826	567,074	700,616	577,554	515,522	404,731	532,546	581,065	275,515	275,165	328,055
143,161	1,355,300	160,781	1,604,534	125,418	770,416	126,521	1,141,092	141,675	1,336,090	161,672	1,348,876
»	658,061	»	671,157	»	800,165	»	537,118	»	651,064	»	864,157
»	168,554	»	166,166	»	176,610	»	163,945	»	151,621	»	174,135
»	77,986	»	103,035	»	52,215	»	58,044	»	77,785	»	55,556
»	425,355	»	137,068	»	47,790	»	50,548	»	57,710	»	55,813
…555,255	145,642	5,302,166	180,924	4,025,564	415,621	4,063,402	165,577	4,355,250	443,348	5,302,196	180,921
615,789	7,607,534	541,229	6,872,537	497,609	5,500,667	662,525	7,438,458	525,647	5,188,521	451,715	5,297,648
114,465 1/5	5,756,458	158,515	4,015,618	27,637	517,550	34,158	808,467	48,352	1,134,306	54,715	1,271,044
5,246 1/2	209,868	15,358	559,615	4,089	46,500	545	37,540	245	58,648	1,730	56,220
9,204	1,020,589	16,650	2,558,647	1,776 1/2	157,255	1,537	215,868	1,514	167,170	1,234	158,586
»	2,155,129	»	2,126,075	»	1,566,342	»	1,066,288	»	1,640,565	»	1,507,584
…,345,775	50,630,547	2,841,200	66,563,581	3,443,355	25,554,650	6,371,120	26,675,262	3,545,676	26,420.721	2,538,765	20,545,145
7.436	106,614	4,615	55,235	5,661	55,525	15,417	211,271	7,004	98,990	5,575	55,658
»	665,267	»	426 615	»	414,365	»	606,209	»	390,255	»	421,657
»	155,151	»	154,584	»	185,708	»	104,575	»	76.133	»	41,557
»	43,275	»	25,061	»	55,345	»	31,524	»	44,110	»	5,244
…,740,143	171,514	340,575	54,527	75,574	7,557	261,565	20,163	1,148,715	144,571	345,675	34,997
»	5,359,216	»	6,584,765	»	4,155,175	»	4,402,617	»	5,331,592	»	5,060.165
»	206,368	»	220,555	»	75,697	»	184,711	»	155,155	»	128,058
»	262,715	»	536,596	10,482	6,665	11,300	25,045	»	20,344	»	21.556
»	516,544	»	230,445	»	530,748	»	363,571	»	538,744	»	294,158
…,932,300	2,556,565	4,239,155	5,515,264	2,755,329	5,545,575	2,229,325	2,008,572	2,020,642	2,626,757	6,602,555	5,242,028
…,515,646	1,222,575	658,158	758,166	575,590	592,528	596,134	1,076,585	1,315,540	1,222,575	658,488	758,166
»	4,575,255	»	5,557,516	»	562,617	»	1,199,017	»	2,022,558	»	1,926,545
»	611,557,168	»	201,570,588	»	137,558,515	»	130,628,761	»	161,138,707	»	142,069,158

IV. Tableau *des principaux objets et des valeurs composant le commerce extérieu*

Observation générale : les valeurs du commerce *spécial*, à l'importation, étant quelquefois supérieures à cell

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consommation. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges *Com. s*
FRANCE.				
Armes blanches ou à feu, de guerre et de luxe.	36,551	30,977	792,930	714,
Bestiaux.	2,144	2,144	4,080,028	3,966,
Beurre frais et salé.	17,240	17,240	430,364	442,
Bois de construction.	»	»	1,191 230	1,191,
Café.	979,792	295,381	173,928	144,
Chanvre et étoupes.	138,538	127,863	946,751	246,
Charbon de bois.	»	»	840,917	846,
Charbon de terre et houille.	357,236	938,960	11,012,779	12,910,
Chaux.	236	230	312,138	319,
Chevaux et poulains.	442,042	440,242	3,482,240	3,067,
Coton en laine.	234,783	519,518	34,142	27.
Cuirs et peaux apprêtés et non-apprêtés.	303,053	326,310	1,037,588	355,
Cuivre brut, fondu en plaques et planches coulées.	36,300	38,724	526,388	1,
Draps et autres tissus de laine.	35.746	21,092	3,381,644	3,369.
Fer (fontes de)	19,072	400	489.940	463,
Fils de laine.	632,099	627,607	415,661	115.
Fils de lin.	124.960	138,125	1,297,369	918,
Grains-céréales.	302,114	138.301	1,100.579	538,
Grains et farines, vermicelles.	39,045	38,124	197,089	196,
Graines oléagineuses.	27,956	8,759	2,240,993	182.
Horlogerie.	842,745	777,985	2,447	2,
Huiles comestibles.	412,766	364,024	38,568	35,
Laines.	1,062,272	1,260,940	10,842,884	400,
Librairie.	762,035	749,253	325.949	317,
Lin.	499,217	499,217	6,230,349	2,639,
Machines et mécaniques.	389,391	525,715	1,392.903	1,301,
Mercerie.	1,185,247	1,107,912	89,154	60,
Modes (ouvrages de)	1,021,356	895,795	154,202	22,
Or et argent en barres, en lingots, en masse et objets d'orfévrerie ouvrés, mais rompus.	1,255,302	1,233,300	961.572	221,
Orfévrerie et bijouterie.	710,395	361,146	20.392	»
Pierres — ardoises.	439,908	988,352	119,786	61,
Pierres à bâtir, marbres.	»	»	390,810	390,
Prunes et pruneaux.	682,448	272,210	383	
Sel brut	409.391	389,009	»	»
Soies écrues, à coudre, filoselle, etc.	930,255	910,305	5,310	»
Sucres bruts.	765,946	721,255	»	»
Sucres raffinés.	1.014	1,214	141,399	141,
Terre (ouvrages de) porcelaine, fayence et poterie.	409,850	323,927	29,802	25,
Tissus, toiles et étoffes de coton.	1,646,271	1,442,957	41.455	23,
Tissus et étoffes de laine et de poils.	2,068,923	2,830,289	135,245	39,
Tissus de laine mélangée.	271,040	217,180	40,760	98,

… 1839, 1840, 1841 *et* 1842, *par pays de provenance et de destination.*

… commerce *général*, il est à observer que la différence provient d'un restant en entrepôt de l'année précédente.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.
17,064	14,908	688,838	678,836	81,029	10,864	904,073	887,417	47,436	10,309	921,683	918,703
3,173	3,173	8,301,080	8,851,303	1,038	1,638	4,112,847	3,634,101	4,000	4,020	3,686,143	3,025,493
34,440	34,440	401,713	401,150	60,780	30,780	490,736	478,868	33,474	36,474	617,080	603,714
»	»	980,610	980,108	190,303	140,685	374,138	661,418	317,398	317,308	1,461,733	4,410,403
305,426	443,036	108,461	82,410	61,740	36,686	142,113	61,660	966,300	803,362	104,484	90,400
153,808	154,430	430,017	130,104	110,499	110,367	167,668	161,128	47,014	47,190	838,331	918,047
»	»	901,580	843,034	821	821	888,718	883,363	1,041	1,041	1,433,134	1.430,133
307,289	310,780	12,865,390	10,774,892	303,218	434,039	13,813,750	13,741,014	807 294	287,334	13.000,026	13,340.636
413	413	422,683	408.680	1,033	4,233	372,070	378,070	339	300	1,090,040	1,093.340
24,340	13,442	3,030.080	8,026,360	73,960	73,600	4.363,340	2,840,640	60,280	10,066	8,008,800	1,904,280
1,254,739	1,254,789	428,368	0	247,340	247,840	70,030	»	612,031	618,231	66,650	2
336,343	303,336	1,444,223	340,370	303,702	330,830	1,070,834	263,740	238,064	103,740	2,007,033	038,108
60,390	60,390	377,303	10,170	33,610	60,740	900,868	32,363	22,133	22,190	314,734	43,409
74,330	17,034	850,238	390,338	73,807	61,742	966,720	033,960	40,113	0,136	610,043	307,804
67	67	703,072	730,372	13	13,380	1,299,337	1,209,837	4,007	3,047	1,768,133	1,768,133
1,076,410	398,708	101,230	131,030	1,032,328	674,610	84,303	77,013	810,240	632,403	63,038	60,036
142,030	147,341	1,390,930	1,321,034	113,309	110,734	0,253,033	1,373,092	41,324	43,370	8,032,100	1,332,386
221,103	221,103	1,881,703	26,033	031,348	004,362	103,321	147,850	2,327,803	2,168,604	329,478	030,040
4,734	4,784	37,097	37,003	23,301	13,034	123,000	111,264	10,387	12,730	243,813	043,380
40,303	30,303	4,330,393	364,730	420,033	343,363	4,291,077	871,640	800,190	329,370	3,143,403	396,130
213,580	703,014	3,092	2,330	448,333	403,303	4,430	3,803	433,313	377,643	8,402	1,908
970,084	430,318	»	»	438,981	296,893	0,344	4,444	480,272	230,131	1,460	1,000
991,220	990,808	13,804,663	843,143	4,043,872	1,212,088	10,627,110	070,487	1,033,303	1,401,143	13,368,314	208,420
796,613	703,000	277,730	872,037	070,030	864,038	233,669	852,364	1,034,370	300,094	013,230	003,334
749,703	721,396	3,548,070	3,041,336	030,030	030,030	3,888,036	3,836,870	343,004	101,774	3,000,083	3,280,077
439,130	841,170	1,087,730	1,043,336	371,002	371,002	784,034	773,402	140,788	136,107	1,337,247	1,293,063
1,130,308	1,003,247	83,886	30,430	1,190,077	1,333,263	04,286	47,273	1,103,331	1,068,180	190,004	180,368
1,330,034	1,303,247	131,010	10,180	4,070,072	1,107,374	100,222	80,830	1,330,303	904,362	231,496	42,323
729,710	729,700	»	»	4,138,803	4,138,000	»	»	18,000	18,000	»	»
689,086	363,090	130,430	80,320	437.403	339,263	87,170	4,103	400,104	307,873	48,300	12,160
403,340	344,080	73,860	74,330	4,410,233	238,033	310,184	70,104	1,080,618	303,708	746,286	408,086
»	»	372,334	370,334	114,036	114,334	312,408	218,499	300,000	377,384	302,013	388.303
630,209	004,732	008	228	814,020	217,703	40	42	140,750	140,037	»	»
247,380	042,483	»	»	773,606	773,730	»	»	010.330	192,606	»	»
1.163,840	1,037,040	10,110	14,300	1,124,798	1,030,636	21,832	836	1,017,700	910,700	10,300	7,883
»	64,062	»	»	»	»	»	»	110,300	110,741	»	»
4,384	1,384	034,450	234,432	463	463	78,427	73,307	61	61	150,030	103,030
610,388	300,009	38,490	36,401	540,368	266,347	50,904	13,480	300,967	248 230	34,330	18,704
1,134,772	1,800,140	113,303	199,334	1,033,082	1,453,336	113,074	67,280	1,310,093	1,003,900	836,050	490,110
3,330,020	3,030,390	190,513	117,036	4,114,073	3.004,363	301,301	173,836	3,008,883	8,681,061	307,744	816,992
971,480	834,230	43,030	13,040	1,038,288	803,330	23,000	0,230	1,443,301	4,000,440	61,900	36,460

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrees. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et etrangeres. Com. gén.	Marchandises belges Com.
Tissus, étoffes de soie.	4,486,999	4,096,780	87,919	32,
Tissus, dentelles et tulles.	499,371	417,303	699,818	490,
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	897,996	856,091	18,664.184	18,567,
Tourteaux de toute espèce.	1,999,897	1,096,107	»	»
Vins.	9,989,749	8,998,806	18,689	
Zinc (toutenague)	»	»	1,363,293	1,331,
Autres articles. Les principaux sont *pour les importations* : amandes; boutons; cuivre ouvré; garance; habillements et chapeaux; ouvrages de cuir; papier; passementerie; savon; sangsues; tableaux; tabacs fabriqués; verreries et cristalleries, etc. *Pour les exportations* : bois de chauffage; douves; fromages; graisses, dégras, suifs et pannes de cochon; houblon; noir d'os; résineux et goudrons, etc.	9,104,489	8,938,794	5,343,800	9,709
Totaux.	40,660,089	37,601,370	79,199.449	58,178

PAYS-BAS (1).

Bestiaux.	1,020,802	187,549	286,773	386
Beurre frais et salé	958,818	521,429	99,008	65
Café.	9,195,894	8,072,947	1,995,779	47
Cendres de foyers, de savonneries, de salines et anglaises.	660,774	660,696	»	»
Chanvre et étoupes.	10,429	9,047	87,197	23
Charbon de terre et houille.	47	47	963,987	962
Chaux.	3 898	9,823	198.455	135
Chevaux et poulains.	969,840	578,840	91,600	1
Coton en laine.	997.097	309,498	50,948	
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	160,938	130,888	978,197	3.
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie.	197,888	40,340	181,390	18
Draps, casimirs et autres tissus similaires.	929,929	199,309	1,819,844	85
Fer (fontes de)	145	145	880,879	98
Fer forgé, laminé et ouvré, clous.	97,717	91,398	1,799,939	1,70
Fromages.	721,034	678,329	99,144	37
Grains-céréales.	9,480,082	3,006,819	819,879	44
Graines oléagineuses.	1,307,624	1,327,634	49,910	9
Indigo.	1,191,874	1,105,998	49,967	1
Laines.	3,434,820	978,088	104,995	4
Lin.	367,392	948,080	99,361	9
Machines et mécaniques.	368	889	443,369	41
Poissons.	669,289	589,708	16,994	
Pierres à bâtir, à diguer, à répasser, meules, marbre et ardoises.	82,954	91,884	931,752	86
Sucres bruts, têtes et terrés.	1,740,999	1,928.949	»	
Sucres raffinés.	3,092	9,092	335,198	99
Tabacs non-fabriqués.	9,435,891	9,329,729	199,139	5
Terre (ouvrages de) fayence, porcelaine et poterie.	414,868	949,850	944,969	9
Tissus, toiles et étoffes de coton.	138,889	49,979	9,996,878	1,8
Tissus et étoffes de laine ou de poils non mélangées.	968.308	488,882	909,059	40
Tissus, étoffes de soie.	48,965	93,979	308,878	1

(1) Y compris le Limbourg néerlandais à partir de 1841.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.
4,958,406	4,243,110	82,990	67,016	4,630,733	4,316,352	26,204	22,658	6,483,410	4,330,867	164,162	29,673
158,947	116,016	726,166	503,573	166,026	100,112	1,130,160	650,326	177,643	124,520	1,637,618	1,002,432
243,044	158,967	16,035,450	10,001,166	235,300	186,745	20,884,107	20,773,412	863,486	121,082	16,138,646	16,084,421
1,226,787	3,152,607	»	»	2,221,388	2,196,743	»	»	2,222,716	2,220,710	»	»
3,217,639	4,863,260	3,064	308	2,610,644	3,270,422	17,906	6,014	1,797,390	4,566,383	3,887	724
»	»	1,922,382	2,303,423	»	»	2,660,470	2,596,200	»	»	3,682 246	3,116,009
6,237,303	6,361,616	4,696,121	2,212,338	2,867,416	0,309,762	2,693,614	6,333,611	11,617,436	3,226,632	7,694,686	4,563,543
4,434,726	63,880,906	79,616,147	64,866,400	50,766,663	43,402,436	66,634,323	64,324,764	44,406,406	38,143,224	64,760,166	61,652,363
2,638,086	1,987,540	1,016,236	685,250	2,123,663	2,612,167	27,381	47,061	2,613,261	2,432,631	50,314	62,614
746,331	713,672	44,897	38,706	773,476	703,632	63,412	61,680	731,322	746,964	26,640	21,664
11,216 326	11,186,616	863,666	2 899	2,330,360	6,777,207	616,402	6,073	11,726,273	11,061,160	253,946	6,033
973,130	211 864	»	»	752 090	667,650	»	»	720,060	626,640	123,961	2,644
6,366	3,306	38,996	60,642	6,030	6,957	32,786	23,359	20,168	21,486	43,028	27,606
96	96	611,287	611,287	26	26	1,434,786	1,464,736	11	11	1 640,450	1,613,466
6,720	6,700	473,840	473,820	66	65	487,920	867,320	167	167	465,776	465,770
3,030 600	457,320	80,400	76,686	2,106,840	463,440	67,442	37,440	1,112,646	626,522	34,620	64,920
200,442	200,442	62,016	36,336	436,412	430,142	113,361	10,322	210,416	216,416	402,313	42,126
244,431	123,234	774,188	7,623	509,617	307,612	980,007	1,716	628,695	696,061	1,616,604	21,490
22,779	20,246	176,063	123,564	27,606	16,166	231,674	79,167	12,134	12,346	73,467	72,616
7,271	2,861	2,663,470	2,640,206	61,666	17,298	1,837,070	1,621,086	613,238	230,920	1,964,335	1,270,603
6	3	416,466	416,466	»	»	630,804	636,304	476	473	1,091,314	1,091,314
48,710	21,316	2,364,386	3,216,156	86,776	32,772	2,611,161	2,667,584	27,641	38,535	2,268,752	2,267,560
343,524	620,606	20,478	26,263	716,926	689,241	18,626	16,472	676,357	661,676	16,686	16,600
7,436,896	6,857,276	244,426	120,633	3,865,386	3,602,852	1,852,337	1,734,463	6,616,096	3,788,568	1,077,167	510,626
589,876	640,242	416,527	20,024	1,563,736	1,432,237	132,667	64,666	466,261	441,026	361,009	66,904
373,060	876,060	48,203	44,221	1,547,644	1,526,067	16,626	16,626	1,146,196	1,163,883	114,762	111,109
1,326,272	866,880	55,612	36,122	6,046,552	1,666,686	66,646	36,277	6,346,020	624,616	341,363	117,452
505,355	542,146	50,232	20,292	1,123,917	1,121,057	42,616	45,016	724,313	673,609	99,334	96,164
20,550	29,550	664,126	486,061	6,706	2,107	423,602	421,387	22,007	17,332	263,378	233,176
445,987	407,767	7,614	3,614	473,381	437,372	14,167	16,236	884,426	738,676	26,062	21,804
92,904	62,904	474,320	667,272	71,226	71,678	671,750	370,928	66,526	26,526	617,732	433,348
2,121,276	2,627,604	1	1	1,261,467	1,163,539	»	»	2,301,362	2,280,613	2,658	»
4,081	4,441	210,427	616,427	1,632	2,221	213,361	213,561	860	860	23,269	23 289
2,672,373	2,111,322	322,496	167,024	1,260,468	1,206,303	246,247	67,306	2,740,204	2,706,261	426,022	127,068
103,188	102 620	368,228	22,260	64,671	20,400	313,011	24,038	64,507	47,965	54,779	23,026
33,634	86,661	2,212,446	6,247,646	164,746	50,922	6,237,646	6,864,236	116,196	46,216	6,026,972	4,563,421
284,307	361,106	733,442	478,323	232,766	233,423	1,347,276	600,397	152,829	161,037	1,674,732	509,736
22,000	21,202	240,766	72,106	61,702	30,373	604,002	74,689	42,236	12,716	776,020	74 121

	1839. IMPORTATIONS. Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consommation. *Com. sp.*	EXPORTATIONS. Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges *Com. sp.*
Tissus, dentelles et tulles	8,224	4,544	640,148	322,1
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes	74,717	40,468	5,238,604	5,130,0
Tourteaux ou pains de navette et autres	180,847	130,847	2,533	1
Verreries et cristalleries	171,456	16,827	4,718,218	4,566,8
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* azur ou smalte; bois de construction; étain non ouvré; garance; pierreries; pommes de terre; racines de chicorée; tabacs fabriqués; tableaux; tournesol; etc. — *Pour les exportations :* chapeaux; houblon; livres; estampes et dessins; meubles; modes; ouvrages de bois et de cuir; tabacs fabriqués; tableaux; voitures; zinc laminé, etc.	8,181,008	8,337,855	7,738,048	5,847,4
Totaux	30,387,781	21,388,281	28,464,824	21,488,7

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Bestiaux	»	»	»	»
Café	»	»	»	»
Chevaux et poulains	»	»	»	»
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées	»	»	»	»
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie	»	»	»	»
Cuirs (ouvrages de)	»	»	»	»
Draps, casimirs et autres tissus similaires et étoffes de laine	»	»	»	»
Fer (fontes de)	»	»	»	»
Fer, forgé, laminé et ouvré, clous	»	»	»	»
Fil de coton	»	»	»	»
Grains — céréales	»	»	»	»
Sucres raffinés	»	»	»	»
Tabacs non-fabriqués	»	»	»	»
Terre (ouvrage de) fayence, porcelaine et poterie commune	»	»	»	»
Tissus et étoffes de coton	»	»	»	»
Tissus et étoffes de laine	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* charbons de bois; laines; minérai de fer; papier; pommes de terre; etc. — *Pour les exportations :* ardoises; coton en laine; laines; riz; etc.	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»

PRUSSE.

Acier en feuilles, planches et barres	480,706	487,474	32,078	4,3
Armes blanches ou à feu, de guerre ou de luxe	65,338	5,610	380,618	380,4
Bestiaux	560,904	178,828	602,878	602,3
Bois de construction	604,807	601,473	17,356	16,7
Café	4,729	4,729	844,843	144,3
Chevaux et poulains	183,060	148,680	501,840	491,4
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées	221,802	113,204	2,601,290	44,1
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie	101,488	55,740	485,108	409,5
Draps, casimirs et autres tissus similaires	437,008	28,230	8,065,878	8,008,8
Fil de lin, de chanvre et d'étoupe	334,707	120,010	823,648	813,4
Fil de coton	84,578	84,578	881,864	200,8
Fonte de fer en gueuses	4,125	4,125	870,535	276,0

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
Com. gén.	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*
51,528	55.545	483.088	468,029	5,345	1,407	573,404	509,778	5,965	5,585	286,544	555,357
68.334	26,458	3,283,000	5,335,445	83,873	51.515	4,843,301	4,834,714	41,137	38,183	3,843,135	3,851,405
615.445	642,442	155	»	403,120	433,433	121	151	335,401	385,401	398	333
15,574	5,534	1,745,575	1,693,024	13,602	15,538	1,808,281	1,885,774	11,045	7,843	1,320,777	1,138,637
1,534,350	5,355.575	7,436,544	5,888,741	15,791,744	6,933.363	5,024.202	6,018,886	7,577,415	5,708,535	3,570,675	5,298,575
44,709,706	37,131,544	33,657,330	37,390,615	45,503,911	35.504 361	37,833,361	59,608,257	42,183,508	38,033,131	54,305,385	20,357 502
209,330	35,750	42,544	15,514	457,264	57,854	54,505	54.285	025,345	79,355	3,133	3,183
»	»	029,592	84,541	»	»	171,717	11,555	»	»	352,234	31,117
3,153	3,155	153,520	124,440	15,445	15,720	435,900	472,555	21,000	15,153	357,320	302,580
8,502	5,502	023,505	5,345	2,005	2,025	377,317	13,583	5,705	2,733	1,598,177	5,881
385,824	502,741	4,335	5 997	313,996	479,000	841	655	190,064	88,345	3,708	1,625
578,004	157,468	5,997	3,837	338,543	69,515	5.202	2,235	151,502	53,547	8,384	5,335
190,412	102,415	200,374	402,535	477,725	156.574	57,155	37,080	133,553	102,533	34.144	32,735
»	»	533,536	306.335	»	»	341,541	341,541	»	»	29,725	50,723
194,056	193,837	31,396	31,282	62,355	62,555	4,775	4,775	62,489	62,130	4,345	4,013
66	66	166,505	159,715	539	239	144,583	134,566	52	52	155,145	31,450
475,772	475,775	731	731	454,315	404,015	5.501	3,904	311,335	311,332	5,575	1,508
152	152	271,575	271,075	145	145	555,583	505,583	15	15	39,723	85,728
34,165	34.155	143.355	86,755	28,512	53.515	115,003	75,987	474	174	73,333	43,861
793,385	786,857	5.503	5,135	705,048	535,331	»	»	027,575	502,540	1,560	1,518
3,014	3,014	480,298	426,378	5,415	6,375	513,333	533,502	2.332	3,535	151,884	122.988
360,335	360,835	74,511	30,535	385,347	588,562	583,340	62,743	555,335	352,155	345,477	53,345
358.045	499,017	884.330	721,685	317,575	515.012	560,514	663.517	515,375	402,137	307.447	275,911
3,760,108	3,002,503	5,697,407	5,085,587	5,578,775	5,474,864	4,113,363	2,378,303	5,094,583	3 585,583	3,354,024	1,401,553
417,841	445,560	51,536	4,557	431,506	426,920	35,773	4,124	558,802	328,531	75,093	15,155
30,800	13,572	755,484	724,751	51,544	15,308	453,575	428,326	60,390	13,575	415,545	448,155
155.343	153,140	48,533	48,632	153,392	153,690	624,540	624,546	77,554	77,354	338,389	558,389
561,430	561,335	3,735	5,502	752,846	702,546	10,403	15,159	795,837	793,752	7,530	3,486
5	2	176,076	31,405	»	»	173,383	410,773	54	34	530,134	111,165
149,520	02,960	113,300	115,680	45,340	45,540	72,840	73,340	17,400	15,922	02,120	02,120
141,242	102,255	4,273,535	5,863	153,025	153,005	5,515.254	»	02,115	96,112	4,075,402	5,286
73,777	44,044	402,155	412,151	117,533	54,350	532,455	474,540	135,605	82,151	543,465	528,654
643,535	140,443	5,450,366	5,469,545	1,342,113	415,444	3,465,006	5,774,021	733,145	324,920	5,203,533	5,902,353
677,089	515,993	753,704	755,556	532,572	157.508	753,066	765,298	401,081	191,153	920,447	597,013
5,013	929	398,578	024,094	40,009	5,571	555,345	304.884	74,122	74,193	535,792	445,554
4,783	4,783	52,292	55,502	1,341	1,341	7,000	7,090	3,550	5,836	329,001	529,001

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marc[h]… d[ises] bel[ges] Com…
Grains — céréales.	1,578,482	1,306,000	8,388	3
Graines oléagineuses.	878,183	898,802	83,821	10,
Huiles comestibles.	8	8	932,408	65
Indigo.	81,863	80,880	184,660	59.
Laines.	7,111,828	6,709,928	301,230	119.
Machines et mécaniques.	50,430	38,462	481,618	441
Mercerie.	511,772	477,538	72,313	30
Modes.	35,478	22,418	188,408	27.
Rubans de toute espèce, à l'exception de ceux de soie et de velours de soie.	367,409	365,031	402	
Sel raffiné.	»	»	1,101,061	1,181
Soies écrues.	234,300	231,360	1,440	1
Sucres raffinés.	»	»	1,823,354	1,022
Tabacs fabriqués.	67,306	66,827	463,654	463
Tissus, toiles et étoffes de coton.	787,784	683,878	88,843	42
Tissus et étoffes de soie.	1,157,000	1,834,770	155,388	83
Tissus, dentelles et tulles.	31,875	18,284	618,414	137
Tissus toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	655,836	171,066	984,309	476
Zinc (toutenague)	532,761	532,761	60	
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* aiguilles; acier ouvré; azur ou smalte; passementerie; pierreries; poils; tableaux; vins; etc. — *Pour les exportations :* cadres; cochenille; écorces à tan non-moulues; houblon; huiles de poisson; ouvrages de fer battu et de fer coulé; verreries et cristalleries; etc.	4,690,820	4,162,950	5,601,208	2,83…
Totaux.	21,232,781	17,007,067	24,072,689	10,22…

ANGLETERRE (1).

Acier en feuilles, planches et barres.	331,784	323,844	»	1
Beurre.	18,818	18,318	178,187	471
Bois de teinture.	63,648	37,818	2,718	1
Café.	6,911,330	2,739,319	8,655	1
Cendres gravelées, dites potasse, perlasse et védasse.	288,738	613,806	30	
Coton en laine.	4,292,818	4,187,818	8,432	
Cochenille.	92,936	81,384	6,984	
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	818,104	271,481	107,045	6
Cuivre brut fondu en plaques et planches coulées.	908,220	774,557	361	
Draps, casimirs et autres tissus similaires.	221,362	211,873	438,414	10
Écorces à faire tan.	»	»	1,111.871	1,11
Étoupes.	»	»	758,959	78
Farines ou montures de toute espèce.	2,336	5,265	356,748	52
Fer forgé, laminé et ouvré.	348,172	322,840	20,217	4
Fil de coton.	481,486	437,586	1,800	
Fil de laine.	810,902	775,632	1,695	
Fil de lin.	782,469	680,874	18,308	4
Grains — céréales.	6,722	406	1,180,442	56
Graines oléagineuses.	659,920	306,618	23,601	

(1) Y compris Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.
2,836,249	2,907,894	1,998	1,909	987,496	907,468	3,498	9,080	2,720.098	2,818,097	870	860
1,323,640	735,899	3,800	1,709	1,389,023	215,557	19,070	867	1,293,981	1,068,434	1,496	1,496
»	»	620,006	40,352	1,838	1,938	294,587	188.280	9.102	3,102	344,185	27,984
60,444	96,414	852,990	94,828	441,207	441,207	1,202,196	406,047	42,928	48,820	1,839,054	96,908
4,974,812	6,709,948	183,962	90,014	3,735,292	8,196,024	207,432	144,844	4,090,328	4,001,820	380,296	102,129
225,864	212,425	766,892	704,220	47,172	29,712	1,760,233	1,498,187	32,148	29,388	992,492	862,480
476,484	442,198	51,920	22,290	487,914	414,763	60,884	49,808	504,971	438,068	148,272	87,109
70,947	70,866	106,966	31,022	211,874	173,382	418,797	28,799	384,203	234,358	409,308	14,454
916,297	910,077	85	85	348,010	297,447	»	»	410,270	971,308	44	44
44	44	392,740	392,740	»	»	409,262	400,262	»	»	288,387	288,387
416,240	209,380	3,460	2,485	357,884	967,884	24,010	34,259	79,129	74,960	90,712	12,949
12	12	1,534,904	1,534,964	2	2	298,812	298,812	»	»	238,772	238,778
83,472	70,464	739,078	724,692	32,230	22,038	296,868	904,777	93,744	48,818	336,965	308,863
729,349	698,947	199,434	78,709	463,940	402,410	298,794	35,775	423,497	319,939	440,199	96,384
1,290,088	1,228,419	185,290	79,990	1,521,947	1,449,781	168,979	28,326	2,468,446	1,542,927	961,242	18,859
84,252	43,990	206,277	186,940	40,412	2,719	292,212	419,419	28,004	9,470	482,119	98,014
224,808	903,677	508,245	508,384	253,392	197,298	301,965	487,434	460,497	134,185	522,447	461,340
4,466	4,972	90	90	12,912	»	40	46	284,772	4,068	»	»
4,208,119	9,060,112	4,212,032	2,420,087	2,002,712	2,429,924	4,101,002	2,183,940	9,090,496	9,280,402	4,988,340	2,568,004
2,280,069	12,122,048	20,070,199	17,908,400	29,306,970	19,742,904	20,192,412	12,248,810	20,387,300	16,555,484	24,509,944	11,412,752
282,232	262,417	2,699	2,033	403,435	972,282	4,520	2,598	437,014	309,750	49,280	13,284
8,788	8,735	352,317	21,409	33,939	12,198	389,196	970,357	197,483	420,170	204,360	235,308
72,702	43,109	28,359	29,092	420,288	132,907	9,096	»	428,383	58,302	»	»
1,979,804	2,041,585	20,272	»	9,094,063	9,501,069	3,503	9,589	2,141,728	1,948,747	28,870	»
380,887	381,896	»	»	841,232	291,035	»	»	278,900	285,349	»	»
3,614,024	3,712,090	»	»	4,274,270	4,403,062	4,066	4,066	3,410,969	9,073,249	2,409	2,482
98,796	72,704	»	»	233,712	98,424	»	»	368,249	79,035	3,064	9,064
482,079	110,721	23,263	97,640	1,408,435	702,062	107,680	42.140	1,644,929	481,014	69,490	49,173
994,307	981,035	»	»	1,211,358	1,147,471	2,201	351	1.090,097	1,240.960	1,482	1,432
166,929	135,897	455,144	148,135	212,478	101,979	1,070,050	917,410	455,700	142,012	796,989	989,938
»	»	1,087,976	1,097,970	»	»	1,092,897	1,092,897	»	»	1,070,787	1,070,727
»	»	318,388	918,288	44	44	290.191	817,181	»	»	110,327	112,327
1,212	4,647	82	»	878	662	704,807	724,830	1,800	720	838	783
243,806	235,350	58,334	99.710	231.449	297,194	40,744	19,080	248,424	248,463	34,048	32,710
666,188	514,824	14,249	9,070	944,988	577,896	48,012	2,544	704,072	336,192	84,077	4,109
343,099	790,074	345	345	920,789	849,387	299	299	1,147,040	908,274	9,465	»
1,003,149	900,127	3,800	9,400	507,227	438,037	88,984	»	247,838	489,877	12,828	363
4,060	11,962	270,920	2,802	7,350	7,035	874,920	759,057	1,012,490	1,220,864	92,218	37,035
288,149	286,089	264,227	47	1,191,000	942,034	42,600	9,107	758,742	924,719	22,872	4,230

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marcl di bel — Com
Huiles pour les fabriques et les arts.	105,992	472,560	704	
Indigo.	1,145,151	1,017,115	»	»
Laines.	6,580,795	92,864	314,201	240
Laque de Venise.	114,588	51,344	54,060	»
Lin.	545	545	11,995,648	11,99
Machines et mécaniques.	5,040,068	2,825,568	10.860	1
OEufs.	10	10	155,028	12
Plomb brut, en bloc ou en saumon.	515,578	154,578	»	»
Raisins.	568,084	195,990	»	»
Résineux.	540,922	402,041	»	»
Riz.	1,080,400	1,575,785	»	»
Salpêtre.	599,094	240,230	»	»
Sel brut.	7,548,205	7,505,236	»	»
Soies écrues.	87,060	83,520	5,760	
Sucres bruts, têtes et terrés.	4,186,388	5,851,441	»	
Sucres raffinés.	44,540	4	504,144	56
Tabacs non-fabriqués	624,901	397,550	78,721	7
Tableaux.	90,280	80.280	311,545	61
Terres (ouvrages de) porcelaine, fayence et poterie.	386,652	335,565	5.807	
Thé.	155,303	366,688	55,900	
Tissus toilés et étoffes de coton.	5,055.405	2,045.499	123 584	11
Tissus et étoffes de laine et de poils non-mélangés.	7,055,750	7,101,199	75,456	3
Tissus de laine mélangés avec de la soie, du poil de chameau ou du fil de Turquie.	353,320	538.785	0,615	
Tissus et étoffes de soie.	591,580	561,550	53.029	1
Tissus, dentelles et tulles.	1,485,866	1,154,756	877,097	54
Verreries.	1.242	1,192	75,959	7
Zinc (toutenague)	»	»	969,575	96
Autres articles. Les principaux sont, *pour les exportations :* bonneterie; fil de fer; mercerie; modes; or et argent en barres; lingots en masse; poils; poissons; produits chimiques, etc. — *Pour les exportations :* librairie; mercerie; meubles; modes; poils; tabacs fabriqués; viandes et volaille, etc.	5.370,154	5.789,453	5,082.547	1,41
Totaux.	58,350,184	45,556,167	81,451 803	13,21

VILLES ANSÉATIQUES.

Armes blanches ou à feu, de guerre et de luxe.	1,140	1,840	103,561	
Café.	405,645	440,058	4.750	
Chevaux et poulains.	158,755	158,760	»	
Cuirs verts, salés et secs, et peaux non-apprêtées.	5,107	6,077	103.814	
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie.	980	980	156,075	
Cuivre brut.	35,991	55,991	615	
Fer forgé, laminé et ouvré, clous.	»	»	103,508	1
Graines oléagineuses.	15,333	65,949	1,000	
Laines.	447,196	500,888	500	
Librairie.	4,544	5,998	1,511	
Machines et mécaniques.	5,535	»	517,568	1
Sucres bruts, têtes et terrés.	625 471	741,800	»	
Sucres raffinés.	11	11	5,517,147	6.:

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
Com. gén.	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*
379,556	223,239	4,766	4,730	27,766	94,129	»	»	271,235	222,060	084	294
,026,174	1,150,482	»	»	1,257,214	861,474	»	»	2,166,106	1,494,069	24,609	24,609
,090,864	960,139	77,092	61,452	19,304,999	1,724,000	242,061	184,271	12,727,006	2,969,466	223,842	214,266
122,702	209,066	»	»	229,040	99,386	»	»	306,072	246,492	»	»
900	192	2,135,509	2,044,959	14,487	14,487	7,006,404	6,992,390	4,349	4,972	3,332,066	3,242,172
,491,248	1,148,142	4,060	1,300	974,227	267,172	214,241	209,092	433,341	267,099	22,350	23,812
»	»	126,992	120,992	»	»	194,443	134,443	»	»	122,418	105,412
,234,234	449,414	»	»	102,971	120,971	»	»	422,106	368,221	»	»
148,252	242,347	»	»	106,662	141 622	»	»	97,902	140,343	142	»
156,206	238,006	»	»	225,342	272,014	»	»	46,721	36,017	»	»
991,369	1,006,919	692	292	1,083,344	1,011,210	224	224	220,706	297,620	66	»
299,053	286,928	»	»	612,002	208,012	»	»	434,206	384,854	»	»
,969,172	9,982,799	»	»	2,934,434	9,927,283	»	»	2,824,414	2,730,984	»	»
93,120	93,120	264,480	2,682	964,322	662,460	183,112	11,310	258,801	293,223	342,740	»
,318,955	3,237,701	»	»	1,384,062	1,551,064	»	»	2,166,984	2,272,581	122	»
2	9	662,030	502,230	22	90	388,072	286,072	602	»	906,221	592,010
929,490	904,180	33,130	27.212	594,937	489.212	42,735	42,735	2,584,486	9.291,727	22,248	22,249
97,020	27,272	222 266	322,930	66.860	29,800	137,122	137,022	23,800	23.800	232,279	227,272
394,402	298,233	3,860	3,860	279,705	106,293	»	»	287,290	282,102	12,619	2,298
32,080	139,850	22.856	»	293.280	290,045	1,180	»	434,300	293,850	1,909	2
,912,918	2,868.892	99,999	13.128	2,941,402	182,992	66,924	4,106	2,300,029	1.791,559	66,241	12 101
,035,297	7,414,282	28.947	17,450	2,486,242	7,272,060	107,029	42,889	12,106,211	7,806,822	58 124	41,581
271,060	259,160	1,250	1,360	303,292	351,484	2,042	1,026	1,088,404	238,134	9,447	4,504
775,966	740,419	65,369	47,749	934,819	824,602	99,722	11,972	684,912	860,127	72.242	11,792
,386,402	1,006.980	212,930	208,635	1,324,977	272,722	247,311	234,311	1,281,996	222,172	363,493	349,602
1,255	1,327	141,433	148,179	5,906	1.214	300,727	299,000	1,272	1,272	195,724	194,548
99	06	22,742	63,749	29	23	366,243	866,201	12,034	»	108,888	102,888
,294,234	4,938,727	1,704,620	1,725,592	5,979,744	5,174,944	1,287.383	1,271,239	2,475,424	2,322,802	1,242,113	1,240,224
,650,494	42.648,211	19,791,190	11,081,084	66,263,721	44,368,292	12,206,321	14,322,633	72,102,274	48,232,122	12,422,433	2,013,166
4,232	1,409	194,472	184,472	»	»	123,919	124,219	»	»	122,067	122,027
27,044	27,244	96,662	»	7,594	»	2,926	166	66,271	36,271	»	»
79,200	18,120	»	»	360	360	»	»	32,940	92,040	»	»
69,172	95,500	354,292	»	2,492	2,766	141,839	»	2,234	1,400	949,226	»
92	»	247,949	42,124	»	»	224,248	21,662	660	660	172,212	80,064
195,060	178,206	74	74	158,212	114,870	2,217	2,217	66,306	30,206	1,084	1,304
»	»	262,798	262,866	»	»	222,240	295,240	85	82	665,912	662,219
243,322	22,495	»	»	24,972	72,824	»	»	145,132	21,242	2,227	2,227
299,680	212,928	»	»	83,296	35,092	40,629	»	44,424	29,536	7,212	220
1,545	1,225	122,334	120,334	1,041	171	27,700	2,227	4,238	4,038	97,632	27,602
»	»	34,967	23,240	»	»	45,822	46,822	»	»	147,274	122,966
347,222	214,132	»	»	96,832	142,066	»	»	270,724	542,217	»	»
»	»	2,280,194	2,280,194	»	»	9,003,432	2,002,432	13	12	2,127,736	2,127,766

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées.	Mises en consommation.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges
	Com. gén.	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp*
Tabacs	105,092	144,861	85.404	48 6
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes	0,841	0.276	48.901	48.2
Verreries	6,791	6,791	821,875	821.8
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* céréales; cire brute; azur ou smalte; tableaux, etc. — *Pour les exportations :* lin brut; ouvrages de fer battu et de fer coulé; papier; fromages, etc.	605.468	492,480	770,036	536,9.
Totaux	6,791,720	2,343,034	6,044,214	8,489,0

HANOVRE ET OLDENBOURG.

Chevaux	»	»	»	»
Fer forgé, laminé et ouvré	»	»	42.858	41,7
Grains — céréales	107,080	140,763	»	»
Graines oléagineuses	248.066	238,606	»	»
Laines	136,532	12,024	»	»
Mochines et mécaniques	»	»	»	»
Sucres raffinés	»	»	808,072	306,8
Tissus, toiles et étoffes de coton	»	»	80.182	80 1
Verreries et cristalleries	»	»	104.858	101.8
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* beurre frais, salé et rance; mercerie, etc. — *Pour les exportations :* cuirs verts, salés et tannés; ouvrages de bois; produits chimiques; zinc laminé, etc.	30,812	30,834	128,135	118,8
Totaux	672,010	407,270	662,088	649,6

AUTRICHE (1).

Chanvre	»	»	»	»
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées	»	»	183,130	»
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie.	»	»	62,840	62,249
Draps	»	»	»	»
Grains — céréales	60,744	48,167	»	»
Graines oléagineuses	133,070	81,088	»	»
Laines	170,444	102,420	»	»
Machines et mécaniques	»	»	8,000	2,0
Soie écrue	»	»	»	»
Sucres raffinés	»	»	8,404	8,41
Sumac	98,006	97,638	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* plumes de lit, raisins; sparterie; tabacs non-fabriqués; tartre de vin; verreries et cristalleries, etc. — *Pour les exportations :* cachou; meubles; ouvrages de fer et clous; tabacs fabriqués; verreries et cristalleries, etc.	130,767	140,760	26,616	23,8
Totaux	636,230	470,216	250,116	105,2

(1) Y compris le royaume Lombardo-Vénitien.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
Com. gén.	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*
196,808	109,202	893,604	145,904	80,013	42,170	3,010	7,448	33,680	57,760	22,034	4,175
9,966	749	135,083	104,409	17,721	9,858	191,111	190,033	3,109	3,183	10,130	11,433
30,019	371	1,037,473	1,007,479	536	330	1,332,044	1,333,044	309	1,092	1,083,306	1,083,306
714,033	912,848	1,017,901	713,106	200,033	910,220	070,780	404,606	803,404	763,020	1,474,204	960,203
1,114,335	1,557,019	10,096,404	12,011,171	730,775	843,699	12,103,772	9,605,911	1,334,003	1,090,736	10,757,266	3,894,993
»	»	»	»	»	»	»	»	179,920	83,320	»	»
»	»	38,001	33,048	»	»	97,343	37,343	»	»	11,221	11,234
334,017	488,070	»	»	233,010	277,180	»	»	174,602	101,034	»	»
678,703	934,075	»	»	929,340	934,830	»	»	212,017	177,701	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	113,338	113,333	»	»	»	»	»	»	133,377	123,577
»	»	434,032	434,683	»	»	361,085	361,385	»	»	364,537	364,337
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	83,198	82,473	»	»	128,206	138,396	»	»	179,277	179,277
0,253	4,540	43,805	90,913	40,998	4,927	40,724	91,052	31,196	10,732	113,006	106,098
1,206,893	737,201	700,796	703,329	630,850	373,013	586,180	558,073	313,993	413,667	736,333	797,190
30,107	80,107	»	»	100,138	109,198	»	»	170,874	189,090	»	»
»	»	»	»	»	»	668,023	»	91,330	7,839	281,129	»
»	»	9,103	9,403	»	»	7,066	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	196,158	190,458
33	809	»	»	»	»	»	»	9,704	839	»	»
131,310	70,067	»	»	237,146	911,430	»	»	177,120	137,096	»	»
100,401	133,884	»	»	99,680	127,310	»	»	931,496	320,636	»	»
»	»	190,000	103,000	»	»	»	»	»	»	4,300	»
»	»	»	»	»	»	»	»	360,119	373,908	»	»
»	»	359,630	983,300	»	»	287,704	937,704	»	»	1,101,012	1,134,310
113,907	190,809	»	»	40,343	44,806	»	»	36,734	37,086	»	»
84,070	128,981	90,386	28,207	100,192	96,268	94,323	33,196	412,370	867,023	181,192	112,337
373,362	400,070	517,811	510,460	817,909	333,696	1,067,638	371,169	1,984,748	1,586,400	1,683,500	1,289,967

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATION	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Ma b C
SARDAIGNE ET PIÉMONT.				
Draps	»	»	»	
Fruits non spécialement dénommés	»	»	»	
Huiles comestibles	»	24	»	
Machines et mécaniques	»	»	88,210	8
Soie écrue	»	»	»	
Sucres raffinés	»	»	48,430	4
Tabacs	»	»	309,201	30
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* écorces de citrons non-confites; froment; jus de citron, etc. *Pour les exportations :* fil de coton; ouvrages de fer battu et clous; verreries, etc.	»	406	22,990	2
Totaux	»	430	468,142	46
DANEMARCK.				
Cuirs et peaux tannés, apprêtés, corroyés, passés en chamois ou en mégie.	»	»	»	»
Fer forgé, laminé et ouvré, clous	»	»	12,042	11
Grains-céréales	49,949	49,949	»	»
Graines oléagineuses	121.999	249,415	»	»
Laines	93,004	9,096	»	»
Machines et mécaniques	»	»	»	»
Sucres raffinés	»	»	122,320	121
Tabacs	»	»	»	»
Verreries et cristalleries	»	»	12,472	11
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* chevaux; cuivre rouge brut; huile de foie de poisson; pierres à aiguiser; poils; stockfisch, etc. *Pour les exportations :* armes portatives; houblon; librairie; mercerie; papier, etc.	97,904	97.764	19,900	43
Totaux	309,844	990,919	191,999	181
TOSCANE, ÉTATS-ROMAINS, MODÈNE, PARME ET LUCQUES.				
Baies ou graine de genièvre	11,294	8,506	»	»
Chanvre et lin	1,019	1,010	»	»
Draps	»	»	»	»
Écorces de citrons, d'oranges et de melons fraîches, séchées ou confites.	300	300	»	»
Gomme du Sénégal	»	»	»	»
Grains-céréales	34,949	24,346	»	»
Librairie	»	»	»	»
Marbres polis ou sculptés	91,438	91,839	»	»
Pierres dures et non-cuites	60,100	60,100	»	»
Soies écrues	»	»	»	»
Sucres raffinés	»	»	22,380	22,
Tabacs	»	»	85,303	8,
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* acide borique naturel; borax; fèves; parfumerie; statues en marbre; séné; tableaux, etc. *Pour les exportations :* habillements portés; objets d'orfèvrerie; verreries et cristalleries; viandes, etc.	90,944	91,919	11,003	9,
Totaux	227,737	217,041	109,770	89,

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*
»	»	17,290	17,920	»	»	1,170,780	1,170,786	»	»	1,409,812	1,409,812
21,304	21,304	»	»	21,600	12,000	»	»	38,331	18,446	»	»
37,840	37,242	»	»	37,860	37,860	»	»	386,224	232,048	»	»
»	»	132,180	122,930	»	»	21,490	21,490	»	»	8,727	8,727
»	»	»	»	»	»	»	»	136,320	»	»	»
»	»	41,027	41,327	»	»	217,814	217,814	»	»	358,681	238,681
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,390	»
182	303	12,801	2.080	882	380	21,320	24,424	97,366	23,821	11,048	11,040
60,330	58,640	205,228	204,300	59,240	36,242	1,430,023	1,442,478	290,681	303,243	1,489,830	1,488,240
»	»	55,224	44,896	»	»	48,304	21,072	»	»	40,032	39,017
»	»	84,435	24,435	»	»	17,792	47,792	277	377	14,280	14,230
766,042	727,212	»	»	882,112	841,010	»	»	503,117	402,758	»	»
322,277	402,407	»	»	385,252	403,323	»	»	1,272,386	511,027	»	»
202,808	»	»	»	224,468	»	»	»	243,664	2,212	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	82,322	89,292
»	»	41,202	41,229	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	71,755	8,160	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	24,270	24,270	»	»	123,235	123,225	»	»	108,045	108,048
21,860	21,862	24,000	42,272	41,761	41,202	76,696	64,272	120,770	136,232	69,206	66,232
1,834,802	1,174,484	362,472	217,002	1,772,323	1,290,738	208,087	224,408	1,963,020	1,186,230	286,253	227,241
22,992	22,202	»	»	7,632	7.238	»	»	26,742	20,074	»	»
23,496	22,469	»	»	26,881	26,881	2,202	2,002	29,728	29,728	232	220
»	»	»	»	»	»	22,820	22,302	»	»	»	»
14,020	12,229	»	»	7,544	2,467	»	»	2,462	2,462	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	23,272	24,224	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	114,442	114,443	»	»
»	»	21,002	21,022	»	»	»	»	3,232	427	0,864	0,414
1,200	1,200	»	»	42,230	43,490	»	»	122,722	112,027	»	»
105,795	100,243	»	»	79,240	72,890	»	»	55,750	47,920	»	»
»	»	»	»	84,000	»	»	»	»	»	»	»
»	»	242,212	240,212	»	»	»	»	»	»	423,004	423,224
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
44,312	22,142	1.249	1.340	96,212	42,027	4.230	0,327	125,773	116,424	17,846	12,002
212,002	242,587	274,925	272,023	327,808	244,353	47,902	47,222	572,178	472,602	424,150	431,442

DEUX-SICILES.

	1830.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gen.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gen.	Marc… d… be… Co…
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe.	»	»	28,240	2
Draps.	»	»	»	
Fruits non spécialement dénommés au tarif des douanes.	247,161	942,938	»	
Huiles comestibles.	422,722	422,640	»	
Jus de réglise.	271,273	222,299	»	
Machines et mécaniques.	»	»	1,000	
Soufre.	2,854	5,854	»	
Sucres raffinés.	»	»	77,836	7
Sumac.	42,296	37,981	»	
Tabacs.	»	»	180,272	
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* amandes, drogues non spécialement tarifées; safran; tartre de vin; vermicelle et biscuit, etc. *Pour les exportations :* acier ouvré; clous; cuirs verts, salés et secs; librairie; poissons; zinc laminé, etc.	126,258	93,171	12,442	
Totaux.	1,160,261	1,228,299	357,914	47

RUSSIE.

	Marchandises entrées. Com. gen.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gen.	Marc…
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe.	»	»	100	
Bois de construction.	1,060,067	1,222,412	»	
Cardes de fil d'archal et cardes champêtres.	»	»	42,020	1
Cendres gravelées, dites potasse, perlasse et védasse.	413,717	436,351	»	
Chanvre, lin et étoupes.	547,347	502,694	»	
Colle de poisson.	100,008	100,002	»	
Cuivre brut, fondu en plaques et planches coulées.	722,129	223,272	»	
Fil de coton.	»	»	13,363	1
Garance.	»	»	40,395	1
Goudron et poix.	27,250	27,880	»	
Grains-céréales.	2,192,821	1,302,944	»	
Graines oléagineuses.	7,120,194	2,340,219	»	
Laines.	1,370,204	1,030,226	»	
Librairie.	2,548	1,272	97,249	1
Machines et mécaniques.	»	»	458.212	46
Plumes à écrire.	110,472	41,390	»	
Poils.	136,785	136,780	»	
Sucres bruts.	»	»	33,211	
Sucres raffinés.	»	»	217	
Verreries et cristalleries.	»	»	14,110	1
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* cire brute; graisses, dégras, suifs et pannes de cochons; pelleteries; sangsues, etc. *Pour les exportations :* draps; ouvrages de fer et clous; lin, etc.	61,092	67,370	24,424	1
Totaux.	14,034,423	12,271,100	684,202	23

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangeres. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*
»	»	22,160	20,160	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	20.012	20,212	»	»	1,269,774	1,222,774	»	»	1,204,033	1,202,900
268.482	268,482	»	»	266,084	261,907	»	»	224,048	248,063	»	»
382.180	406,882	»	»	71,226	127,624	»	»	313,402	204,022	»	»
75,303	80,900	»	»	101,180	150,042	»	»	250,739	242,134	»	»
»	»	425,200	425,002	»	»	2,706	2,700	»	»	72,027	72,057
270,672	84,024	»	»	133,302	100,317	»	»	244,065	235,475	»	»
»	»	22,424	22,424	»	»	160,001	100,661	»	»	412,035	412,800
8,036	11,280	»	»	2,364	6,400	»	»	20,410	14,304	»	»
»	»	360	360	»	»	7,024	2,436	»	»	»	»
124,084	77,720	38,010	14,002	160,133	97,390	10,012	16,601	441,238	112,444	128,782	102,079
1,313,044	989,089	316,066	402,712	741,469	801,570	1,401,168	1,398,172	1,231,332	1,030,200	1,020,024	1,501,224

»	»	17,000	17,000	»	»	10,873	12,872	»	»	72,872	76,878
1,234,340	1,230,700	»	»	992,200	990,245	»	»	1,160,372	1,132,007	»	»
»	»	17,801	2,801	»	»	82,372	10,742	»	»	60,834	30,081
223,508	248.412	»	»	472,534	320,001	»	»	253,394	272,277	»	»
452,606	482,430	»	»	320,220	268,309	»	»	1,490,841	1,360,160	»	»
129,204	129,204	»	»	174,924	172,064	»	»	00,264	60,264	»	»
123,061	170,212	»	»	603,212	2,872	»	»	»	»	»	»
»	»	198	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	112,202	24,684	»	»	14,607	1,072	»	»	30,198	»
197,485	107,485	»	»	143,153	143,155	»	»	124,104	124,164	»	»
294,258	300,212	»	»	25,230	90,360	»	»	1,180,279	1,604,412	»	»
[illegible],280,712	3,806,604	»	»	13,034,772	12,147,170	»	»	10,174,775	7,940,170	»	»
831,924	612,450	»	»	1,499,272	1,300,714	»	»	3,230,324	2,408,608	»	»
180	98	13,842	13,542	22	48	20,504	20,304	972	544	2,740	6,602
»	»	21,362	61,362	»	»	230,121	227,672	»	»	55,919	45,592
178,068	70,233	»	»	117,800	48,000	»	»	172,434	22,865	»	»
149,403	143,260	»	»	122,722	101,262	»	»	122,109	117,002	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	121.830	131,830	»	»	2,002	2,682	»	»	19,448	8,327
80	»	»	»	»	»	6,100	2,100	»	»	17,264	17,264
38,581	39,426	37,639	12,780	134,370	90,464	48,050	32,929	230,428	212,295	274,847	130,922
[illegible]642,418	7,430,062	434,374	810,909	17,718,069	12,080,274	378,019	332,072	18,502,160	14,721,241	213.232	217,372

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	M… b… C…
MECKLENBOURG-SCHWERIN.				
Fer forgé, laminé et ouvré, clous	»	»	2,340	
Grains-céréales	»	»	»	
Graines oléagineuses	»	1,026	»	
Sucres raffinés	»	»	24,727	
Verreries et cristalleries	»	»	»	
Voitures	»	»	»	
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* bois de construction; nattes, etc. *Pour les exportations :* céruse; bois de construction; marbre poli; mercerie; nattes, etc.	»	»	20,674	
Totaux	»	1,936	47,741	
SUÈDE ET NORWÉGE.				
Bois de construction	1,022,235	1,036,535	»	
Café	»	»	21,171	
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées	1,357	263	130,489	
Cuivre brut	148,234	142,224	»	
Fer forgé, laminé et ouvré, clous	39,788	17,422	6,162	
Grains-céréales	278	878	»	
Grains oléagineuses	36,682	36,682	»	
Goudron et poix	194,716	123,649	»	
Huiles pour les fabriques et les arts	305,236	299,866	686	
Lin et étoupes	»	»	22,001	
Machines et mécaniques	»	»	4,006	
Poissons	242,480	846,480	1,000	
Sucres raffinés	»	»	260,297	1
Tabacs	»	»	20,602	
Verreries	»	»	12,361	
Autres articles. Les principaux sont *pour les importations :* azur ou smalt; laines; tableaux, etc. *Pour les exportations :* cigares; coton en laine; savon; sucres bruts; tissus de lin, de chanvre et d'étoupes, etc.	150,934	124,420	71,922	
Totaux	2,150,222	2,086,777	260,388	4
ESPAGNE (1).				
Figues	2,221	6,024	»	
Fruits non spécialement dénommés au tarif des douanes	53,227	50,627	»	
Huiles comestibles	450	150	»	
Laines	863,992	830,848	»	
Machines et mécaniques	»	»	352	
Ouvrages de fer coulé	»	»	»	
Plomb brut, en bloc ou en saumon	212,422	612,450	»	
Raisins secs	112,731	112,721	»	
Soufre	»	»	»	

(1) Y compris les îles Canaries.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.
»	»	5,236	5,238	»	»	5,542	5,940	»	»	5,385	5,302
15,284	1,454	»	»	10,232	12,233	»	»	112,784	112,784	»	»
45,736	22,400	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	128,474	125,474	»	»	148,906	145,906	»	»	122,538	122,538
»	»	7,457	7,427	»	»	38,422	38,425	»	»	53,872	22,875
»	»	2,000	5,000	»	»	»	»	»	»	»	»
112	112	5,125	2,110	30	30	4,915	4,540	525	280	5,256	5,520
21,154	22,966	121,373	151,627	10,663	10,662	199,121	198,821	117,404	117,064	228,202	225,538
1,672,865	1,272,382	»	»	1,438,334	1,457,292	»	»	1,144,238	1,112,582	»	»
»	»	21,202	514	»	»	28,074	188	»	»	27,085	»
»	»	174,472	»	»	»	212,402	2,224	4,238	»	242,758	27,112
178,222	175,322	»	»	201,222	125,257	»	»	15,775	12,552	»	»
34,548	2,222	360	360	138,365	22,340	240	242	22,122	2,279	564	224
»	»	»	»	422,124	78,382	»	»	40,546	21,407	»	»
67,521	27,221	»	»	84,504	42,400	»	»	79,234	38,547	»	»
166,847	138,547	222	202	157,382	427,289	11,084	11,284	236,342	252,342	25,758	22,702
242,625	238,028	2,242	2,242	252,724	222,922	2,287	2,287	231,429	231,429	14,072	14,078
»	»	43,562	45,062	»	»	54,731	64,751	»	»	50,002	00,002
»	»	408,245	108,542	»	»	122,227	122,037	»	»	122,223	152,666
324,968	313,763	58	68	122,482	121,286	»	»	290,262	254,241	»	»
»	»	222,272	225,243	»	»	642,614	212,214	»	»	592,247	896,247
»	»	36,422	12,297	»	»	42,282	23,502	»	»	21,237	21,277
»	»	12,083	12,062	»	»	25,220	22,550	»	»	20,851	20,221
11,507	7,275	174,547	77,422	122,233	42,250	151,722	90,222	25,242	20,222	247,945	212,290
2,097,744	2,245,912	1,141,721	721,888	2,682,472	2,472,484	1,634,060	1,224,335	2,122,122	2,072,362	2,336,539	1,457,242
1,823	1,822	»	»	72,224	72,592	»	»	»	»	»	»
40,680	40,680	»	»	38,252	40,330	»	»	22,750	38,383	»	»
237,522	233,424	»	»	237,208	112,800	»	»	721,352	246,475	»	»
355,808	385,808	»	»	282,062	282,382	»	»	474,212	174,212	»	»
»	»	38,756	38,750	»	»	127,292	125,252	»	»	180,122	157,224
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25,756	25,750
382,740	282,742	»	»	422,272	422,367	»	»	205,742	223,742	»	»
103,521	52,186	»	»	152,640	112,232	»	»	144,215	112,860	»	»
56,686	26,558	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consommation. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Ma… d… be… *Co…*
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	»	»	8,302	
Autres articles. Les principaux sont *pour les importations :* alquifoux; bois de réglise; bouchons de liège; nattes; safran; vins, etc. *Pour les exportations :* cardes de fil d'archal; armes portatives; clous; librairie; ouvrages de bois; tissus de coton; viandes, etc.	68,472	24,297	2,494	
Totaux.	1,720,484	1,728,432	2,408	
PORTUGAL (1).				
Amandes.	414,224	109,877	»	
Draps, casimirs et autres étoffes de laine et de poils.	»	»	11,258	
Fer forgé, laminé.	»	»	26,994	1
Figues.	411,038	410,742	»	
Huiles comestibles.	53,268	38,868	»	
Laines.	17,284	17,224	»	
Librairie.	»	»	4,214	
Sel brut.	214,124	213,288	»	
Sucres raffinés.	»	»	»	
Tissus, étoffes de soie.	»	»	47,880	
Viandes.	»	»	»	
Autres articles. Les principaux sont *pour les importations :* fruits non spécialement tarifés; liège brut; nattes; roseaux; vins, etc. *Pour les exportations :* boissons distillées; pommes de terre, vins, etc.	70,277	70,272	128,638	:
Totaux.	1,280,042	1,272,782	273,384	1(
TURQUIE (2).				
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe.	»	»	348,346	27
Cuirs et peaux apprêtés et non-apprêtés.	»	»	14,801	
Draps, casimirs et autres tissus similaires.	»	»	277,820	67
Fer forgé, laminé et ouvré, clous.	»	»	286,274	39
Grains — céréales.	97,320	83,720	66	
Graines oléagineuses.	92,894	84,274	»	
Graisses, dégras, suifs et saindoux.	28,687	20,000	»	
Laines.	71,840	71,246	»	
Raisins.	56,712	60,998	»	
Sucres raffinés.	»	»	335,462	23
Tabacs fabriqués.	»	»	43,089	4
Verreries et cristalleries.	»	»	233,407	33
Autres articles. Les principaux sont *pour les importations :* armes portatives; cordages vieux; figues; meubles, etc. *Pour les exportations :* céruse; librairie; mercerie; papier; tissus de coton; tableaux, etc.	67,834	63,907	424,234	8
Totaux.	409,660	830,268	2,087,162	2,33

(1) Y compris Madère, les îles du Cap-Vert et les Açores.
(2) Y compris les îles de l'Archipel.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
69,527	94,449	30,168	27,244	84,840	83,009	4,064	2,280	137,436	123,588	43,041	28,186
1,473,492	1,443,801	50,818	60,994	1,330,430	1,447,590	131,953	127,863	1,466,710	1,201,268	230,500	221,320
68,339	62,374	»	»	4,976	4,975	»	»	66,428	65,214	»	»
»	»	143,204	»	»	»	2,209	64	»	»	»	»
»	»	8,213	8,213	»	»	»	»	»	»	347	368
630,859	627,816	»	»	262,316	247,283	»	»	443,651	408,793	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
154,308	154,308	»	»	»	»	»	»	37,656	24,436	»	»
»	»	44,748	44,748	»	»	1,272	1,272	»	»	»	»
313,603	260,603	»	»	450,647	484,399	»	»	1,536,308	1,502,834	»	»
»	»	»	»	»	»	16,866	15,862	»	»	3,860	3,660
»	»	»	»	»	»	465	465	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,988	»
33,381	33.338	84,013	15,393	23,126	23,306	25,857	5,669	33,373	36,268	1,619	756
1,291,612	1,160,650	250,828	86,336	741,239	750,314	43,368	23,052	2,172,708	2,033,803	11,314	3,484
»	»	38,378	38,470	»	»	18,150	19,128	»	»	108,128	108,126
»	»	36,488	36,488	»	»	67,371	83,338	»	»	4,350	4 336
»	»	409,700	409,706	»	»	364,418	336,648	»	»	330,374	330,374
»	»	123,079	123,079	»	»	403,402	403,402	»	»	150,123	146,713
49,214	28,319	436	»	137,016	38,928	669	»	321,507	321,507	»	»
860	650	»	»	6,313	160	»	»	»	»	»	»
1,627	6,473	»	»	47	47	»	»	17,641	17,341	»	»
»	»	»	»	43,060	43,360	»	»	70,650	70,656	»	»
187,184	92,393	»	»	373,333	123,154	»	»	1,013	26,253	»	»
»	»	473,176	473,179	»	»	1,790,159	1,790,163	»	»	1,288,538	1,269,333
»	»	182,523	181,617	»	»	79,969	71,387	»	»	26,686	25,116
»	»	233,337	230,037	»	»	628,828	620,820	»	»	659,679	659,379
84,290	36,420	144,366	144,601	40,844	43,232	196,446	146,379	6,476	50,996	226,250	134,088
323 475	133,477	1,503,688	1,578,850	583,373	666,848	3,263,125	3,198,366	420,096	468,903	2,774,303	2,673,364

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges Com. sp.
ÉGYPTE.				
Coton en laine.	253,261	»	»	»
Draps, casimirs et autres tissus similaires.	»	»	27,916	16,34
Fer forgé, laminé et ouvré.	»	»	10,480	6,41
Graines oléagineuses.	30,000	400	»	»
Munitions de guerre (armes blanches, canons, etc.).	»	»	1,750	1,71
Sucres raffinés.	»	»	107,046	107,3
Tissus, toiles et étoffes de coton.	»	»	65,418	27,3
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	»	»	28,310	25,3
Verrerie.	»	»	»	»
Zinc.	»	»	57,438	87,4
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* gomme du Sénégal; natrum naturel; riz; noir d'os; séné, etc. *Pour les exportations :* coutellerie; ouvrages de fer battu; viandes; etc.	46,353	20,056	68,681	44,0
Totaux.	332,554	20,456	385,330	341,9
MAROC.				
Mercerie.	»	»	»	»
Coutellerie.	»	»	»	»
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	16,877	16,877	»	»
Dents d'éléphants.	12,101	12,464	»	»
Huiles comestibles.	30,822	30,822	»	»
Laines.	»	»	»	»
Poudre à tirer.	»	»	»	»
Tissus de coton.	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* amandes; gomme du Sénégal; sandaraque et euphorbe; orseille, etc. *Pour les exportations :* cigares; draps; machines et mécaniques; meubles; porcelaine peinte, etc.	17,188	16,708	»	»
Totaux.	76,993	76,888	»	»
TUNIS.				
Laines.	»	»	»	»
ALGÉRIE.				
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	6,996	»	»	»
Foin.	»	»	»	»
Riz.	7,862	7,662	»	»
Sucre raffinés.	»	»	»	»
Toiles de lin écrues.	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* bois d'ébénisterie, etc. *Pour les exportations :* armes portatives; acier ouvré, en feuilles, planches et barres, etc.	13,517	11,916	228	»
Totaux.	28,072	19,780	226	»

1840. Importations. Marchandises entrées. Com. gén.	1840. Importations. Mises en consomm. Com. sp.	1840. Exportations. Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	1840. Exportations. Marchandises belges. Com. sp.	1841. Importations. Marchandises entrées. Com. gén.	1841. Importations. Mises en consomm. Com. sp.	1841. Exportations. Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	1841. Exportations. Marchandises belges. Com. sp.	1842. Importations. Marchandises entrées. Com. gén.	1842. Importations. Mises en consomm. Com. sp.	1842. Exportations. Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	1842. Exportations. Marchandises belges. Com. sp.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	22,066	»	»
»	»	16,629	12,628	»	»	9,026	9,020	»	»	1,262	1.236
»	»	61,188	28,616	»	»	6,166	7,714	»	»	66,166	60,135
17,617	30,750	»	»	56,066	56,666	»	»	260,466	113,613	4,000	4,000
»	»	66,663	66,623	»	»	676,305	376,305	»	»	64,650	64,650
»	»	110,166	110,192	»	»	163,466	163,186	»	»	59,080	36,080
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	31,314	61,614	»	»	66,175	28,175
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
153,282	39,393	21,466	11,660	255	21,636	16,661	14,535	105,474	66,152	11,102	611
900,209	90,113	201,261	189,151	66,348	77,766	606,165	604,621	385,960	221,034	148,161	167,616
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16,066	816
»	»	»	»	»	»	16,406	»	»	»	10,674	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
180,000	180,000	»	»	»	»	»	»	66,076	36,672	»	»
»	»	4,000	4,000	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11,272	14,160
17,564	6,674	»	»	»	6,060	16,699	16,266	35,391	65,300	82,566	66,637
197,324	186,274	4,000	4,000	»	6,030	32,492	16,206	66.202	60,472	123,674	84,607
300,688	»	»	»	»	76,400	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47,602	4,000
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	16,042	16,616	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	190,866	189,000	»	»	67,146	37,140
»	»	»	»	»	»	82,634	33,634	»	»	27,533	16,174
»	»	16,042	16,646	»	»	666,120	622,634	»	»	116,284	54,926

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consommation. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges *Com. sp.*
GAMBIE.				
Cire.	»	»	»	»
Cuirs.	»	»	»	»
Laines.	»	»	»	»
Autres articles.	»	»	»	»
Totaux.	»	»	»	»
SYNGAPORE (COMPTOIR ANGLAIS).				
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe.	»	»	13,400	»
Café.	»	»	»	»
Fer — clous.	»	»	7,500	7,3[illegible]
Draps et autres tissus de laine.	»	»	»	»
Fil de coton.	»	»	17,843	»
Poivre.	93,870	93,870	»	»
Sucres bruts, têtes et terrés	130,210	130,210	»	»
Tissus, toiles et étoffes de coton.	»	»	188,389	173 [illegible]
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* étain non-ouvré; riz; thé; sagou, etc. *pour les exportations :* chapeaux; faïence; papier; verreries et cristalleries; zinc, etc.	»	»	78,777	29,3[illegible]
Totaux.	228,180	828,460	309,809	818.0[illegible]
ILES DE JAVA ET SUMATRA.				
Boissons distillées et liqueurs.	40,729	»	»	»
Café.	3,401	6,431	»	»
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	114,140	866	»	»
Riz.	870,587	453,874	»	»
Sucres bruts, têtes et terrés.	1,323,087	991,984	»	»
Tissus, toiles et étoffes de coton.	»	»	109,335	83,8[illegible]
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin, etc.	»	»	37,310	87,3[illegible]
Verreries et cristalleries.	»	»	21,068	81.0[illegible]
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* bois de teinture; cachou; cannelle de la Chine; indigo; poivre, etc. *Pour les exportations :* acier en feuilles; armes portatives; brosserie, etc.	99,371	84,820	118,368	18,6[illegible]
Totaux.	8,166,038	1,038,388	286,878	160,9[illegible]
ILES PHILIPPINES.				
Bois de teinture.	»	»	»	»
Sucres bruts.	706	201,011	»	»
Tissus de coton.	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* chanvre; cigares; thé, etc. *Pour les exportations :* cardes de fil d'archal; charbons de terre; tissus de laine, etc.	»	7,867	»	»
Totaux.	706	853,878	»	»

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
…rchandises entrées. …m. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consomm. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.
48,350	42,330	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
49,730	9,979	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
33,990	22,900	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
17,262	14,082	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
88,551	72,819	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25,930	25,830
»	»	»	»	»	»	»	»	242,723	241,313	»	»
»	»	»	»	»	»	30,065	»	»	»	4,934	4,234
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	291,750	217,244
»	»	935	»	»	»	9,312	»	»	»	»	»
9,657	39,239	»	»	18,021	242	»	»	970,474	77,230	»	»
»	122,211	»	»	44,077	44,077	»	»	250,723	249,923	»	»
»	»	»	»	»	»	100,208	27,080	»	»	12,441	12,441
2,162	2,162	22,412	29,367	42,096	15,252	268,112	420,633	212,854	213,927	104,760	23,176
4,799	162,742	24,224	23,367	127,794	60,242	423,501	427,713	1,784,913	882,392	427,712	381,295
»	»	»	»	»	»	42,421	212	55,404	»	»	»
789	782	»	»	53,121	21,212	»	»	216,122	212,965	»	»
4,314	»	»	»	57,642	9,554	»	»	»	»	»	»
»	11,972	»	»	222,243	55,714	»	»	339,424	499,223	»	»
913,119	441,092	»	»	1,025,727	939,089	»	»	192,496	220,979	»	»
»	»	225,443	662,443	»	»	40,232	»	»	»	24,082	24,065
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	2,350	2,360	»	»	»	»	»	»	44,379	44,272
32,912	24,852	49,263	44,773	92,987	42,409	29,421	380	120,922	55,632	55,378	23,342
951,494	479,222	725,071	712,272	1,462,220	027,273	74,427	692	212,275	1,222,090	425,233	91,772
»	»	»	»	29,172	7,500	»	»	»	222	»	»
»	»	»	»	806,480	266,238	»	»	»	135,480	»	»
»	»	»	»	»	»	27,122	12,212	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	38,361	39,361	»	»	19,141	42,111
»	»	4,272	122	124,223	53,042	142,277	65,092	»	31,087	7,491	2,344
»	»	4,079	129	960,402	229,727	244,100	415,464	»	169,402	26,622	21,435

1839.

ÉTATS-UNIS.

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belges. Com. sp.
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe.	»	»	133,008	131,2[illegible]
Bois de teinture.	301,313	144,034	»	»
Café.	241,314	188,811	»	»
Cendres gravelées dites potasse, perlasse et védasse.	1,506,787	1,378,309	»	»
Coton en laine.	1,886,131	1,096,109	16,109	»
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	303,800	61,633	»	»
Draps, casimirs et autres tissus similaires.	»	»	621,506	614,1[illegible]
Garance.	»	»	255,811	126,9[illegible]
Huiles pour les fabriques et les arts.	114,178	304,398	»	»
Résineux et poix.	337,063	237,363	»	»
Riz.	327,718	301,065	»	»
Sucres bruts.	309,318	352,936	»	»
Tabacs fabriqués.	2,198,218	2,003,646	»	»
Tissus de soie.	»	»	»	»
Toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	»	»	181,340	46,3[illegible]
Verreries et cristalleries.	»	»	984,006	384,0[illegible]
Zinc.	»	»	138,090	133,7[illegible]
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* baleines en fanons; bois d'ébénisterie; laines; miel; plomb brut; poivre et piment, etc. *Pour les exportations :* charbons de terre; modes; montres; tissus de coton, de laine et de poils, etc.	462,480	398,173	476,333	450,3[illegible]
Totaux.	8,265,188	7,613,554	2,787,176	2,526,[illegible]

CUBA ET PORTO-RICO (POSSESSIONS ESPAGNOLES).

	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.
Café.	108,683	60,398	»	»
Fer forgé, laminé et ouvré, clous.	»	»	81,614	83,3[illegible]
Miel.	38,488	38,438	»	»
Sucres bruts, têtes et terrés.	5.015,162	4,921,328	»	»
Tabacs fabriqués.	363,384	202,428	»	»
Toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	»	»	1,061,073	1,016,1[illegible]
Verreries et cristalleries.	»	»	80,633	80,5[illegible]
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* tabacs non-fabriqués; bois de teinture; cire brute, etc. *Pour les exportations :* beurre frais et salé; draps et autres tissus de laine; huiles de graines; porcelaines; tulles et dentelles, etc.	88,811	87,780	250,961	136,0[illegible]
Totaux.	5,364,738	5,330,138	1,479,716	1,315,1[illegible]

TRINIDAD, CANADA, TERRE-NEUVE, JAMAIQUE (POSSESSIONS ANGLAISES).

	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.
Asphalte.	151,300	4,320	»	»
Sucres raffinés.	»	»	»	»
Autres articles : bois de teinture; boissons distillées et viandes.	»	»	»	»
Totaux.	161,300	4,320	»	»

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
Com. gén.	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*	*Com. gén.*	*Com. sp.*
»	»	119,109	112,930	»	»	197,133	197,132	»	»	113,295	113,319
111,730	182.479	»	»	222,103	181.444	»	»	192,688	139,981	»	»
197,917	184,926	»	»	129.956	21.910	»	»	290,394	290,381	»	»
.191,126	1,062,871	»	»	1,189,721	1,082,331	»	»	1,708,202	1,427,219	»	»
,102,947	12,292,796	»	»	2.223,194	7,219,822	»	»	9,279,298	2,900,229	»	»
.172.134	181,999	»	»	219,029	98,217	»	»	30,209	11,899	»	»
»	»	860,970	960,073	»	»	1,022,950	1,027,542	»	»	1,090,067	967.472
»	»	92,127	2,900	»	»	91,312	90,917	»	»	23,912	1,290
,338.172	1,369,991	»	»	223.708	719,633	»	»	998,293	630,066	»	»
738.080	668,912	»	»	9,801,926	2.073,128	»	»	2,060.896	1,421,819	»	»
,200,458	1.117,212	»	»	274,714	990.147	»	»	1,201,669	1.080,317	»	»
531.382	713,272	»	»	9,950	31,613	»	»	127,250	143,778	»	»
,968,600	4,067,299	»	»	6,130,987	2,821,791	»	»	8,083,913	3,112,136	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	717,896	9,002
»	»	123,788	119,960	»	»	22,294	22,294	»	»	13,008	40,792
»	»	190,306	190,806	»	»	719,297	712,227	»	»	398,770	323,552
»	»	602.778	800,778	»	»	372,178	372,179	»	»	218,121	218,134
115,024	147,042	211,421	135,856	184,923	303,279	300,993	142,404	1,001.839	944,335	681,912	308,068
,404,204	20,188,884	2,222,793	1,942.680	21,023,121	19,321,766	2,727,289	2,222,999	22,912,819	21,500,119	2,287,859	2,033,922
136,180	128,889	»	»	267	131	»	»	»	»	»	»
»	»	94,990	99,772	»	»	217,249	217,219	»	»	21,852	21,852
62,109	29,621	»	»	35,127	31,321	»	»	117,166	88,233	»	»
,706,161	12,082,597	»	»	7,722,220	7,744,739	»	»	2,258,990	8,119.797	»	»
126,092	229,212	»	»	209,472	200,867	»	»	»	»	»	»
»	»	1,963,006	1,958,058	»	»	388,064	382,199	»	»	550,051	549,297
»	»	24,220	29,290	»	»	12,302	12,302	»	»	10,966	38,812
61 738	87.496	288,348	227,222	301,722	278,913	180,974	87 006	387,957	417,921	188,384	122,821
,815,282	10,370,998	2,372,904	2,282,228	8,262,712	8.236,272	892,786	722,220	2,804,129	2,646.401	831,228	793,862
»	»	»	»	»	10,912	»	»	»	»	»	»
»	»	1,088	1,088	»	»	»	»	»	»	222	252
»	180	728	58	»	1,229	»	»	»	»	792	»
»	180	1,858	1,140	»	11,910	»	»	»	»	1,058	222

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	Marchandises belg[es] Com. [sp.]
HAITI.				
Bois d'ébénisterie	155,333	138,538	»	»
Café	5,158,411	4,551,317	»	»
Clous	»	»	»	»
Coton en laine	177,157	123,867	»	»
Coutellerie	»	»	8,800	»
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes	»	»	61,385	61,.
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* bois d'ébénisterie; cacao; cuirs secs; tabacs non-fabriqués, etc. *Pour les exportations :* boissons distillées; draps; sucres raffinés; verreries et cristalleries, etc.	68,143	55,742	8,418	2,.
Totaux	5 555,067	4,855,899	78.905	64,.
BRÉSIL.				
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe	»	»	338,655	231,.
Bois de teinture	109,490	17.309	»	»
Café	4,857.813	4,302,336	»	»
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées	770,160	29,745	»	»
Draps et autres tissus de laine	»	»	15,215	2,
Fer forgé, laminé et ouvré, clous	»	»	26.803	25.
Sucres bruts, têtes et terrés	500,535	457,389	»	»
Tabacs fabriqués	»	»	33,068	33,.
Tissus, toiles et étoffes de coton	»	»	84,584	»
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes	»	»	90,028	89,.
Verreries	»	»	96,579	96,.
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* colle de poisson, coton en laine; cacao, etc. *Pour les exportations :* coutellerie; modes; cuivre ouvré; dentelles et tulles, etc.	340.547	175,035	315,781	136,.
Totaux	5,549,065	4,846,995	789,996	604,.
RIO DE LA PLATA.				
Armes blanches et à feu, de guerre et de luxe	»	»	50.359	37.(
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées	5,219,382	1,313,011	»	»
Fer forgé, laminé et ouvré	»	»	»	»
Laines	5,681	»	»	»
Poils	396	392	»	»
Verrerie et cristallerie	»	»	15,355	15,3
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* rognures de cuir; cornes et bouts de cornes; graisses, dégras, etc. *Pour les exportations :* toiles de lin; tabacs fabriqués; sucres raffinés, etc	55,575	29,152	45.130	8,3
Totaux	5,315,921	1,341,563	110,084	64,1

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*
43,287	42,227	»	»	58,715	28,712	»	»	38,351	41,296	»	»
4,381,700	4,812.200	»	»	2,206,712	2,362,092	»	»	9,270,428	7,267,474	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6,820	2,820
19,447	12,340	»	»	24,384	27,442	»	»	121,202	63,001	»	»
»	»	2,706	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
84,632	50,385	2,245	1.356	190,272	123.740	12,731	7,360	85,385	82,422	7,712	4,784
4,512,722	4,897,217	5,242	1,356	3,400,788	2,374,002	12,721	7,360	9,880,430	7,432,930	14,238	11,604
»	»	340,872	314,427	»	»	417,143	387.230	»	»	396,138	842,762
124,400	72,722	»	»	112,122	42,742	»	»	122,222	65,876	»	»
7,542,724	7,092,072	»	»	5,212,803	4,401,422	»	»	11,222,306	11,022,509	»	»
489,894	82,271	»	»	772,207	212,342	»	»	834,282	86,312	»	»
»	»	23,303	»	»	»	135,260	22,339	»	»	122,217	12,330
»	»	2,630	832	»	»	181,025	158,222	»	»	235,859	225,326
610,218	480,724	»	»	1,190,272	1,002,191	»	»	719,462	1,222,360	»	»
»	»	78,141	76,243	»	»	150,444	121,668	»	»	186,380	127,023
»	»	47,442	23,983	»	»	106,993	35,227	»	»	»	»
»	»	71,724	56,834	»	»	71,052	62,084	»	»	22,713	10,233
»	»	342,986	341,426	»	»	308,740	392,637	»	»	101,783	194,712
102,360	89,080	428,667	231,720	253,961	91,802	701,387	290,078	224,366	100,286	934,236	291,662
4,877,776	7,789,386	1,347,222	1,044,204	7,483,172	2,727,241	2,272,747	1,242,122	12,534,031	12,312,327	2,058,603	1,221,756
»	»	1,390	1,300	»	»	112,210	65,042	»	»	65 166	62,186
4,025,092	701,458	»	»	11,685,291	2,452,722	»	»	2,712,372	2.210,144	»	»
»	»	38.204	37,024	»	»	8,838	2,346	»	»	6,122	2,122
21,824	900	»	»	1,202,088	307,622	»	»	322,112	609,440	»	»
89,200	42,330	»	»	341,092	27,222	»	»	22,404	20,218	»	»
»	»	41,210	41,240	»	»	71,232	71,212	»	»	106,254	102,221
85,196	22,058	106,382	74,014	458,246	147,953	172,161	121,158	222,742	22,302	188,440	135,658
4,255,205	771,861	122,372	127 101	12,296.212	3,270,084	272,171	300,156	2,225,012	2,002.495	362,079	312,297

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées. Com. gén.	Mises en consommation. Com. sp.	Marchandises belges et étrangères. Com. gén.	March. dis. belg. Com.
CHILI.				
Cuirs verts, salés et secs et peaux non-apprêtées.	»	601	»	»
Cuivre brut.	»	»	»	»
Laines.	»	»	»	»
Or et argent battu.	»	»	»	»
Tabacs fabriqués.	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* cacao; objets de collection; rognures de cuir, etc. *Pour les exportations :* armes blanches; coutellerie; draps, etc.	»	»	»	»
Totaux.	»	604	»	»
PÉROU.				
Engrais.	»	»	»	»
MEXIQUE.				
Bois de teinture.	25,010	25,010	»	»
Machines et mécaniques.	»	»	»	»
Papier.	»	»	78,058	78,
Tissus, toiles et étoffes de coton.	»	»	107,343	109.
Tissus, étoffes de soie.	»	»	186,585	2,
Tissus, toiles et étoffes de chanvre, de lin et d'étoupes.	»	»	368,406	841,
Vanille.	6,712	6,712	»	»
Verreries et cristalleries.	»	»	92,777	92,
Voitures.	»	»	20,200	20,
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations :* cuirs secs; salsepareille, etc. *Pour les exportations :* bonneterie; clous; dentelles et tulles; draps; modes, etc.	7,040	6,040	70,048	46,
Totaux.	38,662	37,662	965,278	689,
MORESNET (TERRITOIRE BELGE INDIVIS AVEC LA PRUSSE).				
Calamine (1).	»	»	»	»
Charbon de terre.	»	»	»	»
Huile de graines.	»	»	»	»
Zinc, toutenague.	»	»	»	»
Autres articles : briques; ouvrages de fer battu; terre à fayence.	»	»	»	»
Totaux.	»	»	»	»

(1) Voir la note au bas de la page 40.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*	Marchandises entrées. *Com. gén.*	Mises en consomm. *Com. sp.*	Marchandises belges et étrangères. *Com. gén.*	Marchandises belges. *Com. sp.*
899,467	31,838	»	»	834,908	318,260	»	»	888,480	146,364	»	»
»	»	»	»	808,730	18,870	»	»	156,136	880	»	»
14,720	14,720	»	»	61,848	1,356	»	»	5,096	»	»	»
»	»	»	»	109,900	109,900	»	»	45,000	45,000	»	»
»	»	»	»	»	»	14,658	14,658	»	»	67,960	55,530
»	»	950	950	»	»	34,171	34,171	»	»	56,858	56,038
14,473	5,545	6,131	6,131	63,700	11,050	34,754	30,864	9,460	1,786	56,036	29,148
385,660	55,346	7,084	7,064	1,828,232	486,854	86,877	79,387	592,760	193,872	175,428	149,630
»	»	»	»	80,316	1,315	»	»	»	»	»	»
68,604	52,894	»	»	178,850	75,082	»	»	198,475	43,854	»	»
»	»	680,708	680,785	»	»	1,817,475	1,115,140	»	»	100,704	100,704
»	»	179,719	157,119	»	»	5,515	5,615	»	»	9,113	1,538
»	»	515,965	557,556	»	»	155,226	80,605	»	»	185,590	153,547
»	»	31,338	»	»	»	32,704	»	»	»	11,736	425
»	»	293,874	258,745	»	»	111,847	76,698	»	»	64,916	45,928
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	31,665	61,865	»	»	52,885	57,795	»	»	71,397	75,981
»	»	185	186	»	»	5,700	5,700	»	»	»	»
14,687	11,342	217,605	71,189	5,675	5,611	268,920	55,640	516	500	148,150	98,431
96,028	64,235	1,979,094	1,740,769	187,201	79,693	4,926,984	1,355,540	528,798	44,164	560,058	486,664
»	»	»	»	»	»	»	»	4,565,280	4,529,280	30,406	30,406
»	»	»	»	»	»	45,924	45,924	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	946	946	»	»	1,600	1,008
»	»	»	»	775,548	775,848	»	»	907,669	733,879	»	»
»	»	»	»	»	»	718	718	»	»	13,384	13,394
»	»	»	»	775,548	775,848	47,569	47,588	5,439,649	5,261,358	64,898	64,898

	1839.			
	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Marchandises entrées.	Mises en consommation.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.
SAXE, BAVIÈRE, FRANCFORT s/m (1).				
Bonneterie	»	»	»	»
Cuirs tannés, apprêtés, corroyés, etc.	»	»	»	»
Draps et autres tissus de laine	»	»	»	»
Fil de coton	»	»	»	»
Laines	»	»	»	»
Tabacs fabriqués	»	»	»	»
Tabacs non-fabriqués	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations* : dentelles; glaces à miroir; passementerie; tissus de soie, etc. — *Pour les exportations* : cardes; fromages; fil de lin; machines et mécaniques; tissus de coton, etc.	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»
SUISSE (1).				
Draps et autres tissus de laine	»	»	»	»
Librairie	»	»	»	»
Montres	»	»	»	»
Tissus de coton	»	»	»	»
Tissus de soie	»	»	»	»
Autres articles. Les principaux sont, *pour les importations* : fromages; mercerie; modes; passementerie; sparterie, etc. — *Pour les exportations* : coutellerie; estampes; sarraux; tapis et tapisseries, etc.	»	»	»	»
Totaux	»	»	»	»
GRÈCE (2).				
Clous; cristallerie unie; cuirs tannés et armes portatives, etc.	»	»	71,762	71,762
ÉPAVES, SAUVETAGES ET A L'AVENTURE.				
Boissons distillées	»	»	»	»
Bois scié en planches, mâts et rames	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»
Sucres raffinés	»	»	»	»
Vins	»	»	»	»
Autres articles : boissons de grains en cercle; charbons de terre et viande.	»	»	1,319	340
Totaux	»	»	1,319	340

(1) Avant 1841, la Saxe, la Bavière et Francfort s/m, étaient compris avec la Prusse, et la Suisse avec la France.
(2) Y compris les îles de l'Archipel.

1840.				1841.				1842.			
IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
…rchandises …ntrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.	Marchandises entrées.	Mises en consomm.	Marchandises belges et étrangères.	Marchandises belges.
…m. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.	Com. gén.	Com. sp.
»	»	»	»	80,836	»	»	»	70,838	85,401	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	89,886	89,886
»	»	»	»	»	»	3,718,846	3,713,846	47,364	44,814	3,888,714	3,882,714
»	»	»	»	»	»	77,238	77,838	»	»	78,033	78,023
»	»	»	»	»	»	»	»	1,607,948	1,483,068	8,818	8,848
»	»	»	»	»	»	331,988	321,988	3,518	3,518	378,168	378,168
»	»	»	»	3,840	3,460	»	»	17,138	17,132	»	»
»	»	»	»	»	»	387,008	387,080	90,663	87,708	833,733	834,835
»	»	»	»	84,878	3,640	4,300,441	4,300,441	1,787,842	1,581,334	4,768,578	4,764,478
»	»	»	»	»	»	33,683	38,585	»	»	378,858	878,838
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	308,379	306,372
»	»	»	»	388,860	377,860	»	»	388,220	340,860	»	»
»	»	»	»	588,900	484,998	»	»	888,921	580,775	»	»
»	»	»	»	136,974	138,874	8,866	8,888	160,199	160,819	»	»
»	»	»	»	81,118	24,788	14,250	18,884	71,506	60,903	60,609	60,734
»	»	»	»	1,207,337	1,028,224	88,801	88,433	1,438,840	1,234,334	848,046	841,164
»	»	»	»	»	»	68,784	66,198	»	»	8,968	8,535
»	»	»	»	»	»	711	714	»	»	60	60
»	»	»	»	560	560	»	»	131	151	»	»
»	»	»	»	»	»	560	300	»	»	»	»
»	»	474,846	474,848	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	784	»	»	»	428	»
»	»	4,509	1,302	»	»	146	»	»	»	378	»
»	»	479,433	478,308	560	560	3,060	1,811	431	151	707	60

V. GRANDE NAVIGATIO

Entrée.

NAVIRES OU PAVILLONS.	1839.			1840.			1841.			1842.		
	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chs
Américains.	38	12,552	12,552	97	31,984	31,941	73	25,904	25,904	65	23,436	2:
Anglais.	453	38,631	29,373	384	34,528	29,741	490	45,945	37,711	733	73,206	51
Autrichiens.	12	3,007	3,007	4	1,115	1,115	2	437	437	14	3,336	3
Belges.	597	74,823	64,702	452	61,353	56,119	451	58,153	54,623	542	74,469	65
Buénos-Ayriens.	»	»	»	1	114	93	»	»	»	»	»	
Danois.	56	6,362	6,362	116	8,793	8,793	162	12,365	12,332	160	13,788	13
Des Villes anséatiques.	12	1,951	1,951	24	3,228	3,228	31	3,320	3,320	29	4,474	4
Espagnols.	3	427	427	8	1,242	1,242	3	509	509	5	715	
Français.	78	6,849	6,300	59	4,616	4,553	77	3,946	3,618	66	4,393	2,
Grecs.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Hanovriens et Oldenbourgeois.	196	17,342	16,451	268	18,816	18,328	229	18,520	18,368	230	20,126	19,
Hollandais.	12	1,040	1,040	31	4,343	4,329	65	6,182	6,163	74	6,532	6,
Mecklenbourgeois.	85	16,151	15,981	92	18,200	18,200	108	21,074	21,074	117	23,246	23,
Portugais.	2	177	149	1	96	82	»	»	»	»	»	
Prussiens.	71	15,983	15,919	52	11,631	11,252	70	15,634	15,634	80	15,882	15,
Russe.	23	5,147	5,147	14	3,019	2,891	25	4,472	4,472	18	4,386	4,
Sardes.	1	183	183	1	182	182	»	»	»	4	666	6
Siliciens.	5	756	756	5	814	814	3	407	407	6	1,015	1,0
Suédois et Norwegiens.	190	33,913	33,771	168	33,195	33,098	169	31,025	30,986	151	25,854	25,7
Totaux.	1,836	237,294	216,071	1,797	237,269	226,201	1,956	251,895	239,558	2,303	295,524	262,2

RÉSU

Entrée.

PORTS DE BELGIQUE.	1839.			1840.			1841.			1842.		
	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargem Tonn.
Anvers.	1,177	175,931	162,484	1,158	177,315	171,507	1,217	180,659	175,489	1,381	211,453	195,59
Ostende.	523	56,424	49,293	387	41,947	36,989	445	49,046	42,437	532	56,359	39,81
Nieuport.	109	2,722	2,131	105	2,695	2,478	153	4,347	3,938	188	5,921	5,48
Selzaete (Gand).	27	2,217	2,163	147	15,312	15,227	141	17,843	17,694	202	21,789	21,37
Totaux.	1,836	237,294	216,071	1,797	237,269	226,201	1,956	251,895	239,558	2,303	295,524	262,274

RÉSUMÉ PAR NAVIRES OU PAVILLONS.

Sortie.

NAVIRES OU PAVILLONS.	1839.			1840.			1841.			1842.		
	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.
Américains.	36	11,978	1,898	99	32,358	2,387	74	26,432	2,782	63	22,827	3,530
Anglais.	448	36,663	19,231	393	34,996	12,099	488	45,866	18,688	695	68,203	18,605
Autrichiens.	10	2,333	908	5	1,249	650	2	517	430	13	2,963	1,739
Belges.	581	73,605	43,894	433	62,849	31,809	449	60,074	27,133	479	69,739	28,676
Buénos-Ayriens.	»	»	»	1	114	58	»	»	»	»	»	»
Danois.	62	7,161	1,876	115	8,498	1,495	135	11,722	2,448	154	13,092	3,956
Des Villes anséatiques. .	12	1,804	430	24	3,120	1,439	34	5,788	1,278	29	4,101	1,093
Espagnols.	3	381	239	9	1,411	373	4	915	622	5	715	266
Français.	84	7,369	4,259	56	4,477	2,566	80	6,026	3,967	62	4,126	3,861
Grecs.	1	202	159	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hanovriens et Oldenbourgeois.	206	18,472	7,661	256	17,097	7,533	227	16,880	7,362	212	18,118	7,194
Hollandais.	9	672	260	50	4,345	1,319	56	4,731	1,611	68	5,862	2,780
Mecklenbourgeois. . . .	84	13,992	348	92	18,193	677	108	21,111	271	116	22,902	1,508
Portugais.	1	98	31	2	173	138	»	»	»	»	»	»
Prussiens.	72	16,188	2,031	47	10,438	585	70	15,834	2,150	80	16,361	2,914
Russes.	21	4,548	1,194	14	3,099	530	23	4,435	703	12	2,955	1,444
Sardes.	1	183	67	1	182	182	»	»	»	4	666	434
Siciliens.	5	756	652	5	814	277	3	407	308	6	973	560
Suédois et Norwégiens. .	190	35,774	2,547	163	32,522	2,259	168	30,832	5,589	157	27,545	6,264
Totaux.	1,826	234,403	87,705	1,767	236,137	66,598	1,941	251,610	75,344	2,155	281,148	84,824

PAR PORT.

Sortie.

PORTS DE BELGIQUE.	1839.			1840.			1841.			1842.		
	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.	Nombre.	Capacité. Tonn.	Chargemt. Tonn.
Anvers.	1,157	173,123	68,047	1,153	179,485	94,081	1,186	177,439	52,260	1,278	200,174	59,151
Ostende.	536	56,899	18,187	366	39,414	12,300	459	52,014	17,524	536	57,612	15,856
Nieuport.	109	2,726	525	105	2,695	1,733	152	4,246	1,093	154	5,858	882
Selzaete (Gand.)	24	1,655	946	143	14,543	8,893	144	17,911	4,467	187	17,504	8,935
Totaux.	1,826	234,403	87,705	1,767	236,137	117,229	1,941	251,610	75,344	2,155	281,148	84,824

Transit pendant les quatre années, par pays de provenance et de destination autres que ceux qui n'atteignent pas un million de francs (1).

	1839.		1840.		1841.		1842.	
	Provenance.	Destination.	Provenance.	Destination.	Provenance.	Destination.	Provenance.	Destination.
Russie.	3,410,917	»	3,457,567	»	3,806,562	»	2,441,090	196,460
Prusse.	3,093,225	5,046,094	3,361,881	7,966,753	3,215,411	10,643,602	3,907,897	13,137,192
Grand-Duché de Luxembourg(2).	»	»	»	»	1,201,227	1,740,362	874,588	2,152,491
Pays-Bas.	7,875,322	7,061,112	8,981,444	7,534,107	6,543,724	7,600,124	4,848,726	8,107,881
Angleterre. . . .	12,239,952	2,109,472	11,256,584	1,709,202	20,771,124	1,899,756	25,053,104	1,356,267
France.	3,309,071	19,961,125	4,767,065	23,748,747	6,370,534	31,379,741	5,925,465	30,237,541
États-Unis. . . .	1,272,975	»	2,431,434	»	1,538,873	»	2,419,974	1,234,853
Brésil.	1,242,891	»	1,464,088	»	1,385,559	»	1,043,458	836,847
Rio de la Plata.	2,891,540	»	4,515,093	»	9,235,882	»	8,852,439	52,782
Autres pays. . .	1,817,874	2,905,964	3,633,890	2,910,237	3,419,566	4,224,877	4,534,685	2,569,132
Totaux. .	37,173,767	37,173,767	43,869,046	43,869,046	57,488,462	57,488,462	59,901,426	59,901,426

Culture intellectuelle et morale.

JOURNALISME (page 343).

Le tome 1er du *Bulletin de la Commission centrale de Statistique* renferme, sur les journaux de la Belgique, un mémoire de M. Malou, dans lequel la matière est traitée sous le rapport de la législation et des délits, du nombre des journaux, de leur spécialité, de leur âge, de la fréquence de leur publication, de leur dimension, du nombre d'abonnés et de leur répartition entre les provinces. Nous en extrayons les principaux résultats.

En 1830, on ne comptait en Belgique que 34 journaux; à la fin de 1842 il y en avait 130, c'est-à-dire que le nombre a presque quadruplé dans l'espace de treize années : 91 composent la catégorie des journaux politiques; 10 sont consacrés à la littérature, aux sciences, aux arts, théâtres, modes, etc., et 28 aux annonces.

Sur ce nombre de 130 journaux, il y en a dix-sept dont l'existence remonte à plus de vingt ans : le plus ancien de tous est *De Gazette van Gend*; sa fondation date depuis plus d'un siècle. Viennent ensuite le *Journal de la province* à Liége (1764), l'*Algemeen-Advertentieblad* à Malines (1773), la *Gazette de la province* à Bruges (1795) et le *Messager de Gand* (an VI de la Rép.). Les autres journaux appartiennent tous, par la date de leur fondation, au XIXe siècle, à partir des *Annonces de Tournay* (1804).

D'après les relevés de l'administration du timbre, la presse périodique a consommé en 1842, 8,749,885 feuilles, ou près de 24,000 par jour. Les dimensions, représentées par la taxe de 5, 4, 3 et 2 1/2 centimes (voir notre 2me édition, page 343), se trouvent, savoir : la plus grande principalement dans la province de Liége; le format de 4 centimes se trouve en plus grand nombre dans la province d'Anvers et surtout dans le Brabant et dans la capitale qui en absorbe à elle seule plus du tiers de la consommation générale du Royaume; celui de 3 centimes est plus fort, pour la Flandre orientale et le Hainaut, que celui des autres catégories réunies; dans les autres provinces les différences de format sont peu considérables.

Le nombre des abonnements en 1842, a été de 37, 392. La moyenne annuelle des abonnements, calculée sur les treize années de 1830 à 1842, est de 26,520.

(1) Ce tableau appartient à la page 37 ci-dessus, où il n'a pu être placé faute d'espace suffisant (voir la note 3 au bas de cette page).

(2) Le transit du Luxembourg est compris avec celui des Pays-Bas, pour les années 1839 et 1840.

Ce n'est pas d'après la population, l'activité politique ou industrielle des provinces, que se règle la part que celles-ci prennent au mouvement de la presse périodique; cette distribution, à ce qu'il paraît, dépend entièrement de l'influence des grandes villes : ainsi les provinces, quant au nombre des feuilles timbrées, suivent exactement le même rang que leurs chefs-lieux respectifs sous le rapport de la population.

Les principaux détails par province sont résumés dans le tableau suivant :

PROVINCES.	JOURNAUX A LA FIN DE 1842.				NOMBRE DE FEUILLES EN 1842 AU TIMBRE DE				Total du nombre de feuilles.	ABONNEMENTS EN 1842.
	Politiques.	Artistiques.	Annonces.	Total.	2 1/2 cent^s.	3 centimes.	4 centimes.	5 centimes.		
Anvers.	11	»	7	18	143,404	107,673	581,810	14,014	846,903	4,839
Brabant.	27	10	14	51	691,107	536,944	3,788,020	7,500	5,023,571	15,999
Flandre occidentale	9	»	4	13	70,769	254,207	99,360	»	424,336	2,347
Flandre orientale. .	19	1	»	20	21,578	865,367	136,025	25,600	1,048,570	7,250
Hainaut.	8	»	3	11	100,617	198,515	3,500	»	302,632	2,251
Liége.	9	»	»	9	»	171,275	199,400	449,500	820,175	3,519
Limbourg. . . .	3	»	»	3	»	31,869	»	»	31,869	204
Luxembourg. . .	2	»	»	2	22,144	371	»	»	22,515	212
Namur.	3	»	»	3	»	229,314	»	»	229,314	751
Le Royaume . .	91	11	28	130	1,049,619	2,395,537	4,808,115	496,614	8,749,885	37,392

EXPOSITIONS DES BEAUX-ARTS (page 351).

D'après le rapport que la commission directrice a adressé à M. le ministre de l'intérieur sous la date du 20 avril 1843, l'exposition nationale des objets d'art, ouverte à Bruxelles le 15 août 1842, a témoigné des progrès constants de nos peintres et de nos statuaires. Elle a offert 445 artistes et 919 ouvrages, dont voici le relevé :

Tableaux,		602
Sculptures.	Marbres,	31
	Plâtres,	47
	Bronzes,	7
	Médailles,	62
Miniatures,		38
Dessins,		56
Id. (architecture),		8
Gravures,		28
Lithographies,		40
		919

Les écoles étrangères ont une part dans ces chiffres.

L'Allemagne y figure pour 12 artistes : 16 tableaux.

La France pour 62 artistes : 92 tableaux, 9 objets de sculpture, dont 1 marbre, 1 plâtre, 7 bronzes, 1 médaille, 14 miniatures, 9 dessins, 9 gravures.

La Hollande pour 17 artistes : 25 tableaux, 1 dessin, 1 id. (architecture).

L'Italie pour 7 artistes : 11 tableaux, 1 marbre.

Quant au contingent belge, il est réparti entre nos villes de la manière suivante (il s'agit ici, bien entendu, du domicile des artistes, non du lieu de naissance) :

Anvers a donné 59 artistes: 83 tableaux, 2 objets de sculpture en plâtre, 2 dessins, 2 gravures.

Bruges, 6 artistes : 4 tableaux, 5 médailles, 2 miniatures, 2 dessins.

Bruxelles, 197 artistes : 257 tableaux, 51 objets de sculpture, dont 24 marbres, 27 plâtres,

56 médailles, 16 miniatures, 42 dessins, 4 id. (architecture), 17 gravures, 38 lithographies.

Gand, 35 artistes : 43 tableaux.

Liége, 7 artistes : 17 tableaux, 2 objets de sculpture en plâtre.

Louvain, 8 artistes : 9 tableaux, 16 objets de sculpture, dont 3 marbres, 13 plâtres.

Malines, 8 artistes : 10 tableaux, 2 objets de sculpture en marbre.

Mons, 4 artistes : 8 tableaux, 5 miniatures.

Namur, 3 artistes : 3 tableaux.

Tournay, 2 artistes : 2 tableaux, 2 objets de sculpture en plâtre.

Divers, 18 artistes : 20 tableaux, 1 miniature, 3 dessins d'architecture, 2 lithographies.

« Il n'y a qu'une voix pour proclamer que jamais notre ville, que jamais la Belgique peut-être ne vit une exposition aussi brillante que celle qui s'est ouverte à Anvers cette année; il semble que les artistes se soient entendus pour faire de cette exhibition publique de leurs œuvres, un glorieux hommage à notre ville, qui fut le berceau de l'école flamande. Nous ne nommerons ici aucun de ces artistes; mais il en est plusieurs dans le nombre auxquels nous serions heureux et fiers de pouvoir adresser l'expression de notre gratitude et de notre admiration. » (Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville d'Anvers, au 2 octobre 1843).

UNIVERSITÉS (page 353).

Nous renvoyons, sur ce sujet, au volumineux rapport sur l'instruction supérieure en Belgique, fait aux Chambres législatives le 6 avril 1843, par M. Nothomb, Ministre de l'Intérieur : ce rapport forme un très gros vol. in-4° de CCXIX et 1259 pages. — Voici, par faculté, le nombre des élèves des universités, d'après les exposés des provinces.

1841-42.	Faculté de droit.	Médecine.	Sciences.	Philosophie et lettres.	Ecole spéciale du génie civil.	Ecoles spéciales des arts et manufactures et des mines.	Faculté de théologie.	Totaux.
Gand. . .	33	66	125	48	58	»	»	330
Liége. . .	71	77	52	61	»	133	»	394
Louvain. .	111	84	92	243	»	»	50	580
Bruxelles. .	145	40	59	68	»	»	»	312
Totaux. . .	360	267	328	420	58	133	50	1,616
1842-43.								
Gand. . .	45	83	65	63	96	»	»	352
Liége. . .	80	81	69	88	»	124	»	442
Louvain. .	137	73	80	236	»	»	45	571
Bruxelles. .	135	43	63	76	»	»	»	317
Totaux. . .	397	280	277	463	96	124	45	1,682

Résultat des examens devant le jury.

(Pag. 357 à 359.)

Résumé des documents renfermés dans le rapport officiel cité à la page précédente.

	1841.			1842.			1843.		
	Présents.	Admis.	Ajournés ou rejetés.	Présents.	Admis.	Ajournés ou rejetés.	Présents.	Admis.	Ajournés ou rejetés.
UNIVERSITÉ DE GAND :									
Philosophie et lettres.	39	34	5	39	23	16	38	24	14
Sciences physiques et mathématiques.	36	15	21	29	13	16	21	11	10
Droit.	37	26	11	17	12	5	19	10	9
Médecine, chirurgie et accouchements.	25	23	2	55	36	19	58	43	15
	137	98	39	140	84	56	136	88	48
UNIVERSITÉ DE LIÉGE :									
Philosophie et lettres.	21	12	9	28	10	18	54	32	22
Sciences physiques et mathématiques.	11	3	8	18	6	12	12	4	8
Droit.	27	20	7	25	20	5	25	15	10
Médecine, chirurgie et accouchements.	73	61	12	31	29	2	28	26	2
	132	96	36	102	65	37	119	77	42
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN :									
Philosophie et lettres.	102	77	25	114	65	49	111	75	36
Sciences physiques et mathématiques.	63	32	31	51	20	31	47	21	26
Droit.	36	28	8	38	23	15	43	31	12
Médecine, chirurgie et accouchements.	71	60	11	90	62	28	60	50	10
	272	197	75	293	170	123	261	177	84
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES :									
Philosophie et lettres.	46	28	18	41	29	12	22	17	5
Sciences physiques et mathématiques.	10	3	7	10	4	6	11	5	6
Droit.	54	40	14	44	20	24	38	28	10
Médecine, chirurgie et accouchements.	47	38	9	19	16	3	36	27	9
	157	109	48	114	69	45	107	77	30
ÉTUDES PRIVÉES ET A L'ÉTRANGER :									
Philosophie et lettres.	67	39	28	54	26	28	63	24	39
Sciences physiques et mathématiques.	12	2	10	16	4	12	9	2	7
Droit.	26	13	13	14	5	9	20	1	19
Médecine, chirurgie et accouchements.	38	23	15	10	5	5	19	13	6
	143	77	66	94	40	54	111	40	71
RÉCAPITULATION :									
Philosophie et lettres.	273	190	85	276	153	123	288	172	116
Sciences physiques et mathématiques.	132	55	77	124	47	77	100	43	57
Droit.	180	127	53	138	80	58	145	85	60
Médecine, chirurgie et accouchements.	254	205	49	205	148	57	201	159	42
	841	577	264	743	428	315	734	459	275

NOMBRE DES ÉLÈVES DES ATHÉNÉES ET COLLÉGES (page 360).

D'après les exposés des provinces.

	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN 1842.	1841-42.	1842-43.
Anvers. . . .	12	1,532	1,469
Brabant. . . .	6	785	871 (1)
Flandre occid. .	7	774	832
Flandre orient .	8	1,398 (2)	1,369 (3)
Hainaut . . .	8	1,159	1,154
Liége	5	963	973
Limbourg. . .	4 (4)	537	545
Luxembourg. .	3	200	250
Namur. . . .	2	312	341
Le Royaume. .	55	7,660	7,784

ÉCOLES PRIMAIRES (pag. 364 à 366).

L'enseignement primaire en Belgique, a été régularisé par une loi du 23 septembre 1842, dont voici les principales dispositions.

Il y aura dans chaque commune du royaume au moins une école primaire. Toutefois, en cas de nécessité, deux ou plusieurs communes voisines pourront être autorisées à se réunir pour fonder ou entretenir une école.

Lorsque, dans une localité, il est suffisamment pourvu aux besoins de l'enseignement primaire par les écoles privées, la commune peut être dispensée de l'obligation d'établir elle-même une école.

Les enfants pauvres reçoivent l'instruction gratuitement.

L'instruction primaire comprend nécessairement l'enseignement de la religion et de la morale, la lecture, l'écriture, le système légal des poids et mesures, les éléments du calcul, et, suivant le besoin des localités, les éléments de la langue française, flamande ou allemande.

L'enseignement de la religion et de la morale est donné sous la direction des ministres du culte professé par la majorité des élèves de l'école.

Il y aura un inspecteur pour un ou plusieurs cantons.

(1) Les documents n'indiquant pas les nombres pour deux colléges, de Nivelles et de Diest, on a maintenu ceux de l'année antérieure.

(2) Même observation pour l'école préparatoire d'Audenarde.

(3) Idem pour le même établissement et l'athénée de Gand.

(4) Non compris le petit séminaire de Rolduc, transféré depuis peu à St-Trond.

Il y aura en outre un inspecteur dans chaque province. Ce fonctionnaire est nommé et révoqué par le Roi; il jouit d'un traitement de 3,000 francs par an sur le trésor public.

Les frais de l'instruction primaire sont à la charge des communes.

Le traitement de l'instituteur ne peut être moindre que de 200 fr.

Dans certains cas, la province et l'État sont obligés de venir en aide aux communes pour les dépenses relatives à l'instruction primaire.

Les caisses de prévoyance pour les instituteurs, actuellement existantes, sont maintenues; cette institution sera introduite dans les provinces et les localités où elle n'existe point.

Des bourses de 200 francs au plus, chacune, seront mises annuellement à la disposition du Gouvernement pour être accordées à des jeunes gens ou à des instituteurs peu favorisés de la fortune et qui font preuve d'aptitude, dans la vue de les aider à suivre les cours des écoles primaires supérieures ou des écoles normales. Des concours pourront être institués. La participation à ces concours est obligatoire pour les établissements soumis au régime de la présente loi, et facultative pour les écoles privées.

Des écoles primaires supérieures seront fondées par le Gouvernement et entretenues avec le concours des communes, dans toutes les provinces.

Il sera immédiatement établi, par le Gouvernement, deux écoles normales pour l'enseignement primaire : l'une dans les provinces flamandes, l'autre dans les provinces wallonnes (1).

Indépendamment de la direction et de la surveillance particulière que le Gouvernement exerce sur les écoles primaires supérieures et sur les écoles normales, ces institutions sont soumises au mode de direction et d'inspection ecclésiastique, déterminé par différents articles de la loi.

Les instituteurs et professeurs des écoles normales et des écoles primaires supérieures sont nommés et révoqués par le Gouvernement.

Tous les trois ans, un rapport sur l'état de l'instruction primaire sera présenté par le Gouvernement à la législature.

Cette loi a déjà reçu en partie son exécution.

Voici, d'après les derniers exposés des provinces, un tableau du nombre des élèves des écoles primaires, par province et par sexe, ainsi que de ceux qui fréquentent les autres établissements d'instruction populaire.

(1) Elles viennent d'être établies, l'une à Lierre, l'autre à Nivelles.

PROVINCES.	ÉCOLES PRIMAIRES, COMMUNALES ET AUTRES. Année.	Garçons.	Filles.	Total.	AUTRES ÉTABLISSEMENTS. Année.	Écoles d'adultes pour la classe ouvrière.	Écoles domiciles.	Écoles gardiennes ou salles d'asile.	Écoles d'arts et métiers.	Instituts d'aveugles et de sourds-muets.
Anvers.	1842	21,468	17,541	39,009	1842-43	»	8,591	354	252	»
Brabant	(1)	36,233	31,667	67,900	»	(2)	»	(3)	(4)	(5)
Flandre occid.	1842	?	?	44,253	1843	(2)	41,204	(3)	22,834	92
Flandre orient.	1842	?	?	61,879	1842-43	»	25,000	»	3,690	66
Hainaut	1842	40,900	33,219	74,119	1843	1,205	5,597	3,084	(4)	29
Liége.	1841	23,377	19,983	43,360	1843	(2)	»	(3)	132	36
Limbourg. . .	1841	10,424	8,275	18,699	1843	»	644	»	»	16
Luxembourg .	1841	14,412	11,628	26,040	»	»	»	»	»	»
Namur.	1842	19,997	17,193	37,190	1843	»	»	»	»	27
Le Royaume.				412,649		1,205	81,036	3,438	26,908	266

HOSPICES ET HOPITAUX EN 1842 (page 374).

D'après les exposés des provinces.

PROVINCES.	POPULATION. Année.	Nombre.	DÉPENSES. Année.	Montant. fr.	c.
Anvers	1842	3,430	1842	723,475	91
Brabant.	id.	5,000	1839	1,285,511	21
Flandre occidentale	id.	3,138	1842	749,987	13
Flandre orientale.	1841	4,473	1839	1,097,006	54
Hainaut.	id.	1,967	1841	657,389	53
Liége.	id.	1,679	id.	484,625	19
Limbourg	1839	364	1839	130,447	26
Luxembourg.	id.	28	id.	7,185	91
Namur.	1841	719	1841	172,144	32
Totaux.		20,798		5,307,773	»

ENFANTS TROUVÉS ET ABANDONNÉS.

(Voy. plus haut, à la population.)

Une société matrimoniale semblable à celle de Bruxelles (voy. notre 2me édition, page 376), a été fondée à Gand au mois de juin 1841, sous la présidence de M. Verduyn, curé de St-Nicolas; elle a fait célébrer, depuis l'époque de son institution jusqu'au 31 décembre 1842, quatre-vingt-douze mariages qui ont amené la légitimation de cinquante-trois enfants naturels.

(1) Les chiffres des écoles primaires du Brabant, se rapportent à l'année 1840, la dernière qui soit connue; ils sont pris de la page 244 du *Rapport décennal présenté aux chambres législatives*, le 28 janvier 1842, par M. Nothomb, Ministre de l'intérieur. Bruxelles, 1842; 1 vol. in-4°.

(2) Les exposés des provinces, ne mentionnent pas les écoles d'adultes ou du soir pour l'instruction de la classe ouvrière, qui existent à Bruxelles, à Bruges, à Liége, à Verviers et dans d'autres villes; les élèves de cette catégorie seraient-ils compris dans les nombres concernant les écoles primaires?

(3) Même observation pour les écoles gardiennes de Bruxelles, Louvain, Bruges, Liége, Verviers.

(4) Idem pour les écoles d'arts et métiers de Bruxelles, Louvain, Jodoigne, Mons.

(5) Idem pour les instituts d'aveugles et de sourds-muets à Bruxelles. — Voir, sur ces divers établissements, des détails descriptifs dans notre 2e édition, pag. 367 et 368.

OPÉRATIONS DES MONTS DE PIÉTÉ (pag. 380).

(D'après les exposés des provinces).

PROVINCES.	VILLES OU LES MONTS DE PIÉTÉ SONT ÉTABLIS.		GAGES DÉPOSÉS ET RENOUVELÉS. Nombre.	GAGES DÉPOSÉS ET RENOUVELÉS. Montant. Fr. C.	GAGES RETIRÉS. Nombre.	GAGES RETIRÉS. Montant. Fr. C.	GAGES VENDUS. Nombre.	GAGES VENDUS. Montant. Fr. C.
Anvers.	Anvers.		611,671	1,601,253-»	193,706	1,454,058-»	8,461	74,156-46
	Malines.		66,880	271,616-»	60,926	266,179-50	8,066	27,459-»
	Totaux.	de 1842.	674,551	1,872,696-»	254,627	1,757,637-50	16,789	101,661-40
		de 1841.	651,995	1,717,170-50	288,576	1,637,696-»	17,030	122,302-54
Brabant.	Bruxelles.		237,178	814,737-»	244,132	1,567,673-»	11,267	66,853-»
	Louvain.		75,688	400,260-»	54,766	554,758-»	2,646	16,850-56
	Nivelles.		8,482	52,540-60	7,627	61,544-35	1,153	6,505-90
	Tirlemont.		12,755	38,531-»	16,990	66,649-»	336	1,114-»
	Diest.		8,061	65,385-»	8,356	27,072-»	98	526-50
	Totaux.	de 1842.	386,724	1,615,156-60	327,880	3,617,577-55	16,361	91,546-90
		de 1841.	653,906	5,326,656-02	329,406	6,656,679-86	12,261	102,638-76
Flandre occid.	Bruges.		?	(1) 1,027,086-»	?	(2) ?	(3) ?	(5) 6,764-50
	Courtrai.			689,876-50				16,605-41
	Ostende.			185,700-»				2,838-94
	Ypres.			611,676-»				638-20
	Totaux.	de 1842.	?	1,887,747-80	?	?	?	24,718-02
		de 1841.	?	1,518,297-»	?	?	?	66,469-46
Flandre orient.	Gand.	sans intérêts.	15,106	66,406-»	17,777	59,471-»	290	1,544-78
		à intérêts.	75,650	505,592-»	77,164	483,668-»	1,306	16,675-55
	Termonde.		26,106	125,078-»	26,253	118,457-»	1,209	6,641-20
	St-Nicolas.		69,834	110,056-16	67,363	106,557-»	1,496	4,854-50
	Totaux.	de 1842.	184,755	806,614-16	147,889	755,758-»	4,616	65,815-83
		de 1841.	140,678	736,496-66	137,487	761,596-46	6,066	16,184-40
Hainaut.	Mons.		44,067	180,886-30	50,636	174,000-88	2,708	6,484-»
	Tournay.		76,410	385,181-»	55,909	371,134-»	2,655	16,287-50
	Totaux.	de 1842.	117,457	555,627-52	106,541	545,143-50	6,637	65,768-50
		de 1841.	116,664	556,385-»	105,554	666,411-»	6,268	26,676-50
Liége.	Liége.		166,157	654,700-»	165,754	801,652-»	6,901	55,891-»
	Verviers.		35,601	666,717-»	35,128	666,611-»	1,498	9,919-»
	Huy.		14,665	67,201-»	14,029	56,509-»	312	5,227-»
	Totaux.	de 1842.	516,384	1,645,618-»	654,908	1,477,492-»	6,711	76,037-»
		de 1841.	206,697	1,633,983-»	202,421	1,243,610-»	6,636	71,419-»
Limbourg.	St-Trond.	de 1842.	6,578	66,664-»	6,617	55,487-»	147	450-»
		de 1841.	5,164	21,557-»	3,066	15,579-60	191	354-56
Luxemb. (4).			»	» »	»	» »	»	» »
Namur.	Namur.		44,341	149,292-30	43,050	146,064-»	1,047	5,436-09
	Dinant.		6 893	36,154-06	5,637	36 308-70	256	1,451-76
	Totaux.	de 1842.	50,633	185,747-40	48,687	183,302-76	1,036	6,887-84
		de 1841.	46,576	186,787-60	47,566	183,819-30	1,366	6,876-36
Le Royaume (5)	Année 1842.		1,186,260	7,728,827-10	1,456,545	9,675,113-06	52,972	363,792-45
	Année 1841.		1,122,067	5,406,652-48	1,065,974	8,809,884-06	54,662	381,774-28

(1) En 1840, 282,920 gages ont été déposés pour une somme de fr. 1,760,111-00.
(2) Même année, 260,449 — retirés — » 1,675,026-00.
(3) Même année, 6,689 — vendus — » 28,156-79.
(4) Il n'y a point de mont de piété dans cette province.
(5) Sans la Flandre occidentale.

POPULATION MOYENNE DES DÉPÔTS DE MENDICITÉ.

(Page 378).

D'après les exposés des provinces.

	1840.	1841.	1842.
La Cambre. . .	1,393	1,400	1,700
Bruges.	470	475	589
Hoogstraeten. .	388	402	469
Mons.	382	325	377
Reckheim. . .	264	273	342

A la fin du mois de septembre 1842, la société de bienfaisance (voir 2me édition, page 379, première colonne), s'est dissoute, faute de moyens suffisants pour subvenir aux dépenses d'entretien des indigents qui avaient été placés dans les colonies agricoles de Merxplas et de Wortel. Par suite de la suppression de ces colonies, les détenus qui s'y trouvaient, ont été dirigés sur les dépôts provinciaux qui avaient des places disponibles pour les recevoir; ainsi s'explique, en grande partie, l'augmentation de la population dans ces établissements pendant la même année.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LES PRISONS (pag. 382).

(Communiqués par M. Ducpetiaux, inspecteur général des prisons.)

1. *Tableau général, indiquant le nombre des personnes incarcérées dans les prisons de Belgique, pendant une période de cinq ans, de* 1837 *à* 1841, *ainsi que la population moyenne des prisons pendant la même période.*

	INCARCÉRATIONS.				POPULATION MOYENNE AU 1er JANVIER DE CHAQUE ANNÉE.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total par année.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total par année.
PRISONS CENTRALES.								
1837.	1,987	206	120	2,313	3,328	444	93	3,865
1838.	2,054	187	94	2,335	3,168	432	111	3,711
1839.	1,816	184	101	2,101	4,007	421	93	4,521
1840.	1,817	548	80	2,445	4,127	366	90	4,583
1841.	1,674	253	83	2,010	3,991	446	105	4,542
PRISONS PROVINCIALES.								
1837.	13,447	1,441	52	14,940	852	101	2	955
1838.	12,678	1,296	42	14,016	871	109	1	981
1839.	13,856	1,652	100	15,608	926	117	2	1,045
1840.	13,683	1,874	75	15,632	1,113	182	4	1,299
1841.	12,328	1,678	97	14,103	1,168	166	3	1,337
PRISONS D'ARRONDISSEMENT.								
1837.	9,856	1,306	46	11,208	465	153	3	621
1838.	7,467	1,325	35	8,827	407	79	3	489
1839.	8,555	1,325	32	9,912	416	99	2	517
1840.	8,793	1,659	49	10,501	544	107	2	653
1841.	7,089	1,376	63	8,528	563	128	2	693

2. *Tableaux spéciaux pour les cinq grandes prisons.*

	ENTRÉES.			POPULATION MOYENNE AU 1er JANVIER DE CHAQUE ANNÉE.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
MAISON DE FORCE DE GAND.						
1837.	98	184	282	843	289	1,132
1838.	89	168	257	861	285	1,146
1839.	72	168	240	818	280	1,098
1840.	123	72	195	815	255	1,070
1841.	144	»	144	830	»	830
MAISON DE RÉCLUSION DE VILVORDE.						
1837.	390	22	412	908	155	1,063
1838.	343	19	362	983	147	1,130
1839.	194	16	210	956	141	1,097
1840.	656	5	661	1,028	70	1,098
1841.	217	»	217	1,034	»	1,034
MAISON DE CORRECTION DE St-BERNARD.						
1837.	611	120	731	851	93	944
1838.	708	94	802	908	111	1,019
1839.	578	101	679	1,024	93	1,117
1840.	676	80	756	920	90	1,010
1841.	642	83	725	1,048	105	1,153
MAISON DE DÉTENTION MILITAIRE A ALOST.						
1837.	»	»	888	»	»	726
1838.	»	»	914	»	»	1,016
1839.	»	»	972	»	»	1,209
1840.	»	»	362	»	»	1,364
1841.	»	»	671	»	»	1,079
PÉNITENTIER DES FEMMES A NAMUR (1).						
1840.	»	471	471	»	366	366
1841.	»	253	253	»	446	446

Dans les développements du budget de la justice pour 1844, se trouvent les détails suivants.

Des ateliers de travail ont été établis dans les maisons de détention de Gand, Vilvorde, St-Bernard, Alost et Namur. Au 1er janvier 1841, l'inventaire des matières premières, matériaux, mobilier, ustensiles, etc., dans ces diverses maisons, s'élevait à fr. 1,867,815-38 c. Pendant la même année on a acheté des outils pour tailleurs, cordonniers et buffleteries, pour les ouvriers employés aux travaux auxiliaires, pour à-peu-près 6,000 fr.; les matières premières, ingrédients, se sont élevés à plus de 500,000 francs, les matériaux de construction à plus de 100,000 francs, les gratifications des détenus employés à la direction des travaux à 130,000 francs; mais il y a eu divers frais présentant un total considérable, et cependant le bénéfice net de ces divers ateliers au 1er janvier 1842, s'élevait à fr. 110,663-63 c., qui se répartissent de la manière suivante :

(1) Cet établissement n'est ouvert que depuis le mois de juillet 1840 (voir 2me édition, page 383, colonne 2).

Bénéfice de la maison de Gand.	fr.	29,512-00
—	Vilvorde.	20,121-15
—	St-Bernard.	8,232-61
—	Alost.	52,474-88
—	Namur.	22-69
	Total égal.	110,663-63

Ces bénéfices ont été surtout obtenus par la fourniture d'effets pour détenus et pour l'armée, confection d'effets pour l'armée, confection pour les particuliers, construction aux bâtiments des prisons, etc., et il restait en magasin, au 31 décembre 1842, des matières premières pour fr. 1,690,029-34 c., et des meubles et ustensiles pour fr. 132,068-81 c.

Gouvernement et administration.

ÉLECTEURS POUR LES CHAMBRES LÉGISLATIVES, LES PROVINCES ET LES COMMUNES; ÉLIGIBLES AU SÉNAT.

(Pag. 387, 388, 395 et 397.)

D'après les exposés de la situation des provinces, complétés par d'autres renseignements.

PROVINCES.	Électeurs inscrits pour la formation des chambres législatives, après la révision des listes au mois d'avril de chaque année.			Éligibles au sénat, d'après les listes dressées chaque année.		Électeurs provinciaux.			Électeurs communaux (1).		
	Villes.	Campagnes.	Total.	Payant le cens.	Supplémentaires.	Villes.	Campagnes.	Total.	Villes.	Campagnes.	Total.
ANNÉE 1841.											
Anvers.	1,927	2.533	4,462	44	17	1,977	2,740	4.717	3,243	13,361	16,604
Brabant.	3,458	4.427	7,885	107	»	3,585	4,522	8,107	6,131	21,597	27,728
Flandre occid.	2,607	3,966	6,573	56	51	2,709	4,172	6,881	5,453	22,179	27,632
Flandre orient.	2,779	6,052	8,831	85	44	2,897	6,465	9,362	5,160	26,906	32,066
Hainaut.	2,666	5,177	7,843	39	70	2,781	5,584	8,365	6.087	25,024	31,111
Liége.	1,815	3,235	5,050	42	25	1,879	3,560	5,439	2,683	14,748	17.433
Limbourg.	440	1,390	1,830	10	18	471	1,662	2.133	1,058	7,151	8,209
Luxembourg.	461	1,874	2,335	»	29	485	2,077	2,562	895	7,028	7,923
Namur.	884	2,748	3,632	31	8	919	2,986	3,905	1,317	10.404	11,721
Le Royaume.	17,037	31,404	48,441	414	262	17,703	33,768	51,471	32,020	148,398	180,427
ANNÉE 1842.											
Anvers.	1,902	2,561	4,463	40	22	1.970	2,790	4,760	3,263	13,720	16,983
Brabant.	3,403	4,353	7,096	106	»	3,006	4.840	8,446	6,216	21,665	27,881
Flandre occid.	2,389	3,956	6,345	60	48	2,700	4,249	6,949	5,568	22,064	27,632
Flandre orient.	2,763	6.143	8,908	85	45	2,994	6,527	9,521	5,043	27,678	32,721
Hainaut.	2,686	5,255	7,941	38	71	2,824	5,725	8,549	6,162	25,706	31,868
Liége.	1,848	3,521	5,369	42	26	1,920	3,910	5,830	2,745	15,895	18,640
Limbourg.	470	1,565	2.035	10	18	500	1,767	2,267	1,065	7.337	8,402
Luxembourg.	443	1,907	2,350	»	29	474	2,165	2,639	882	7,318	8,200
Namur.	921	2,785	3,706	33	7	959	3,033	3,992	1,362	11,303	12,665
Le Royaume.	17,087	32,226	49,313	414	266	17,947	35,006	52,953	32,308	152,686	184,994

(1) Une loi du 30 juin 1842, modifiant la loi communale, a introduit le fractionnement des colléges électoraux dans les communes de 12,000 habitants et au-dessus.

PASSEPORTS A L'ÉTRANGER (page 400).

D'après les exposés des provinces.

	1840		1841		1842	
	Nombre.	De ce nombre délivrés gratuitement.	Nombre.	De ce nombre délivrés gratuitement.	Nombre.	De ce nombre délivrés gratuitement.
Anvers	619	?	587	?	594	116
Brabant	1,391	192	1,344	190	1,391	192
Flandre occidentale	296	117	358	157	360	216
Flandre orientale	?	?	1,040	?	1,402	?
Hainaut	360	20	325	9	331	14
Liége	1,296	743	1,194 (1)	627 (1)	1,181 (2)	610 (2)
Limbourg	63 (3)	9 (3)	49 (4)	2 (4)	52 (5)	8 (5)
Luxembourg	100	41	92	28	37	15
Namur	217	?	187	56	222	53
Le Royaume			5,176		5,570	

POSTE AUX LETTRES (pag. 262 et 437).

Le nombre des bureaux de poste existants en Belgique, au moment de la révolution de 1830, s'élevait à 62; on comptait en outre, à la même époque, 77 distributions. Aujourd'hui (fin 1843) les 2,516 villes et communes rurales dont se compose la Belgique depuis l'exécution du traité du 19 avril 1839, sont desservies par 171 établissements de poste, dont 83 perceptions et 78 distributions, réparties entre les neuf provinces du royaume de la manière indiquée ci-après :

NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS DE POSTE.

	Perceptions.	Distributions.	Total.
Anvers	7	7	14
Brabant	10	11	21
Flandre occidentale	16	4	20
Flandre orientale	14	9	23
Hainaut	17	10	27
Liége	10	9	19
Limbourg	6	6	12
Luxembourg	8	9	17
Namur	5	13	18
Le Royaume	93	78	171

Ce nombre de bureaux, est-il dit dans le document qui fournit ces renseignements (6), n'est en rapport, ni avec le chiffre de notre population, ni avec le développement de nos relations commerciales et industrielles. La France, dont la population est d'environ 34 millions d'habitants, possédait, en 1842, 1,935 directions et 820 distributions, en tout 2,755 établissements de poste. On y comptait donc un bureau pour 12,342 habitants, tandis qu'en Belgique, on ne trouve qu'un bureau sur 23,392 habitants.

Nous avons cherché en vain, dans le document officiel, des renseignements analogues à ceux reproduits pour une année (1839) dans notre 2me édition, page 437, sur le nombre des lettres transportées; on se borne à faire remarquer que le développement que le commerce et

(1) Depuis le 1er juin 1841 jusqu'au 31 mai 1842.
(2) Depuis la session du Conseil provincial de 1842 jusqu'à celle de 1843.
(3) Depuis le 1er mai 1840, jusqu'à pareil jour 1841.
(4) Depuis le 1er mai 1841 jusqu'à pareil jour 1842.
(5) Depuis le 1er mai 1842, jusqu'au 30 avril 1843.
(6) Développements nouveaux au budget des travaux publics pour l'exercice 1844, annexe au n° 2 des Actes de la Chambre des Représentants, session de 1843-1844.

l'industrie ont pris, depuis quelques années, sur plusieurs points de notre pays, a fait augmenter, dans une proportion très-forte, les correspondances. Le tableau comparatif qui suit fera du reste juger, jusqu'à un certain point, du mouvement de la poste aux lettres pendant les onze années de 1832 à 1842.

ANNÉES.	RECETTES NETTES. FR.	C.
1832	1,984,045	20
1833	1,961,482	17
1834	2,087,132	39
1835	2,166,671	26
1836	2,434,679	55
1837	2,692,725	79
1838	2,845,047	73
1839	2,953,997	47
1840	2,926,711	54
1841	3,028,866	81
1842	3,158,114	18

Il est remarquable que les années d'augmentation et de diminution dans les recettes, coïncident avec les augmentations et les diminutions dans les allocations au budget des dépenses : ainsi, depuis 1832, en augmentant le chiffre de la dépense de fr. 494,591, on a obtenu une augmentation de recette de fr. 1,174,069. En 1833, il y a eu diminution de dépenses; la recette a également diminué. En 1840, l'allocation est restée au taux auquel elle se trouvait en 1838 et 1839; la recette a fléchi un instant pour se relever d'une manière assez sensible en 1841, année pour laquelle le budget des dépenses a été augmenté de 77,000 francs.

Les dépenses sont portées, au projet de budget 1844, comme pour l'année précédente, à francs 1,170,546, dont 802,841 pour le personnel, et 370,546 (1) pour le matériel dans lequel est compris le transport des dépêches.

(1) L'addition de ces deux dernières sommes excède de 2,841 fr. le chiffre global; cet excédant, qui porte sur le personnel, n'exerce cependant aucune influence sur le crédit alloué, attendu que le paiement de toutes les sommes ne prend pas cours au 1er janvier de l'année.

L'état actuel du personnel est le suivant :

	NOMBRE.	DÉPENSES. FR.
Inspecteur général et directeurs provinciaux	9	57,500
Contrôleurs	11	31,300
Percepteurs	93	143,405
Commis et adjoints-commis	89	124,300
Distributeurs	78	32,211
Facteurs attachés aux perceptions	198	111,920
Facteurs ruraux	537	298,980
Boitiers	33	3,025
Totaux.	1,048	802,841

Le montant pour le matériel, se décompose comme il suit :

Frais de bureau de l'Inspecteur général, des directeurs provinciaux et des percepteurs. fr.		30,600
Frais de loyer des percepteurs		40,300
Papiers, impressions, timbres, cachets, boites, etc.		28,000
Frais de tournée		15,000
Transport des dépêches :		
Service en malle-estafette	11,632-13	256,046
Service en malle à un collier	114,469-43	
Service par entreprise et par messageries	83,599-20	
Services à pied	28,664-56	
Salaires des entreposeurs	670 »	
Estafettes, expéditions extraordinaires, frais divers et dépenses imprévues du transport des dépêches	17,610-68	
Total.		370,346

JUSTICE CIVILE ET NOTARIAT.

Les documents sur les tribunaux de première instance ainsi que sur le notariat, publiés jusqu'à ce jour, ne vont pas plus loin que 1838-39, et ont été analysés dans notre 2e édition, pag. 402 et suiv. Le tableau ci-après fait connaître, d'après des documents spéciaux qui se trouvent dans le N° 107 des actes de la Chambre des représentants, session de 1842-43, l'importance des affaires des justices de paix et des notaires, dans chacun des 26 arrondissements judiciaires.

ARRONDISSEMENTS.	JUSTICES DE PAIX. BUREAU DE CONCILIATION.			JURIDICTION CONTENTIEUSE. AFFAIRES JUGÉES.			JURIDICTION GRACIEUSE.			SIMPLE POLICE. AFFAIRES EN 1841.	NOTARIAT. NOMBRE DE NOTAIRES.	Nombre d'actes, année moyenne sur trois (1839-41).	
	1839-40.	1840-41.	1841-42.	1839-40.	1840-41.	1841-42.	1839-40.	1840-41.	1841-42.			par arrondissement.	par notaire.
Anvers. . . .	152	237	136	184	199	284	722	1,053	604	374	44	6,414	146
Malines. . .	51	52	56	32	54	67	446	625	434	95	28	4,793	171
Turnhout. .	51	85	33	16	22	28	363	522	334	92	24	3,343	139
Bruxelles. . .	388	491	339	422	543	656	2,027	2,412	1,524	2,364	67	16,062	240
Louvain. . .	120	123	152	92	130	156	752	736	581	435	34	7,506	221
Nivelles. . .	202	206	155	72	81	78	576	602	430	454	39	6,593	169
Bruges. . . .	107	120	67	257	291	314	960	1,043	841	545	51	7,615	149
Courtrai. . .	96	131	80	101	144	194	781	1,269	808	210	50	7,204	144
Ypres. . . .	96	127	169	68	64	128	548	793	503	95	31	5,194	167
Furnes. . . .	40	45	34	49	40	64	434	545	382	33	18	3,144	174
Gand.	152	144	117	359	349	588	1,337	1,658	1,050	794	79	10,440	132
Audenarde. .	92	94	78	131	188	218	859	1,234	764	250	42	8,564	204
Termonde. .	155	156	167	141	198	276	1,077	1,459	867	358	55	8,800	160
Mons.	247	275	267	252	223	292	1,406	1,431	984	1,621	44	11,707	266
Tournay. . .	210	274	214	129	181	239	1,190	1,159	794	535	45	12,969	288
Charleroy. .	306	331	324	175	229	389	1,017	968	628	360	46	8,564	186
Liége.	1,071	1,154	1,010	285	342	440	914	1,041	853	851	51	12,854	252
Verviers. . .	202	267	180	99	122	141	411	650	410	228	29	5,404	187
Huy.	255	333	314	74	100	113	327	574	311	344	32	4,553	142
Tongres. . .	215	302	290	206	223	177	605	718	503	379	24	4,288	178
Hasselt. . . .	112	159	128	49	51	74	469	462	357	233	23	4,303	187
Arlon. . . .	243	426	166	453	402	641	748	729	794	1,075	18	3,371	188
Marche. . . .	114	164	212	119	146	209	326	325	257	428	20	2,562	128
Neufchâteau.	204	215	173	307	337	338	454	454	279	626	23	2,998	130
Namur. . . .	234	258	207	182	174	252	531	477	406	837	30	5,893	196
Dinant. . . .	216	367	385	160	203	399	538	524	442	560	35	4,484	128
Totaux. . . .	5,313	6,533	5,462	4,405	5,036	6,772	19,898	23,463	10,186	13,954	982	182,934	186

CONSEIL DE PRUD'HOMMES.

L'organisation de ces conseils, annoncée par la note 2, page 81 de notre 2me édition, a eu lieu par la loi du 9 avril 1842. C'est le gouvernement qui les établit en vertu de la loi. Ils forment une juridiction spéciale pour juger, au civil et au criminel, les différends qui s'élèvent dans les fabriques entre les patrons et leurs ouvriers, ou entre les chefs d'atelier, les ouvriers eux-mêmes et leurs apprentis; ce sont en quelque sorte des justices de paix en matière industrielle. Ils sont composés de fabricants, de contre-maîtres et d'ouvriers patentés. Les fabricants forment la moitié plus un du conseil. Ils sont renouvelés par tiers chaque année au 1er janvier. Ils sont élus par l'assemblée générale des fabricants, contre-maîtres et ouvriers patentés, qui se sont fait inscrire par l'autorité communale sur les listes destinées à cet effet.

Avant la loi de 1842, il n'existait en Belgique que deux conseils de prud'hommes : l'un à Gand, institué par le décret impérial du 28 août 1810, l'autre à Bruges, par le décret impérial du 1er mars

1813. Ils ont été reconstitués conformément à la loi, et six conseils nouveaux ont été établis, savoir :

A Gand, réorganisé par arrêté royal du 7 septembre 1843;

A Bruges, réorganisé le 28 décembre 1843;

A Ypres, créé par arrêté royal du 12 août 1842;

A Courtrai, créé le 24 juillet 1843;

A Renaix, créé le 2 août 1843;

A Termonde, créé le 3 octobre 1843;

A Lokeren, créé à la même date;

A Saint-Nicolas, *idem*.

Indépendamment des conseils de prud'hommes déjà établis, plusieurs autres, en voie d'instruction, ne tarderont pas à l'être également.

CRIMINALITÉ.

Jury des cours d'assises (page 408).

Nombre de jurés, d'après les exposés des provinces.

PROVINCES	1840			1841			1842		
	Payant le cens.	Du chef de leurs fonctions ou qualités.	Total.	Payant le cens.	Du chef de leurs fonctions ou qualités.	Total.	Payant le cens.	Du chef de leurs fonctions ou qualités.	Total.
Anvers.	1,108	343	1,451	1,001	360	1,361	988	391	1,379
Brabant	?	?	?	?	?	1,930	?	?	2,117
Flandre occidentale. .	?	?	2,010	1,063	881	1,944	?	?	1,847
Flandre orientale . .	1,750	682	2,432	1,579	719	2,298	1,552	711	2,263
Hainaut	1,338	585	1,923	1,280	601	1,881	1,299	595	1,894
Liége	1,225	342	1,567	1,251	412	1,663	1,251	399	1,650
Limbourg.	?	?	670	495	93	588	521	98	619
Luxembourg. . . .	?	?	?	405	80	485	363	80	443
Namur.	705	130	835	697	121	818	705	137	842
Le Royaume. . . .						12,968			13,054

Il est à remarquer que les nombres ci-dessus sont ceux indiqués par les listes arrêtées, en première instance, par la Députation du conseil provincial. Ces listes sont ensuite réduites, d'abord à la moitié par les présidents des tribunaux de première instance assistés de deux juges, et ensuite une semblable réduction y est encore apportée par les présidents des cours d'appel; c'est alors seulement qu'elles sont définitivement arrêtées (loi du 15 mai 1838).

Cours d'assises, tribunaux correctionnels et de simple police.

Le département de la justice a publié en 1843, un troisième recueil statistique sur la justice criminelle; les détails qu'il renferme vont jusqu'en 1839, et ont été déjà résumés dans notre 2me édition, pag. 408 et suiv. Des renseignements plus sommaires jusqu'en 1842, également officiels, se trouvent dans l'*annuaire de l'observatoire de Bruxelles pour* 1844, et ont été communiqués officieusement à la rédaction de l'*annuaire*. Nous en extrayons ce qui suit, à partir de l'année à laquelle nous nous sommes arrêté, savoir : 1839 pour les crimes et les délits, et 1835 pour les contraventions.

		1840.	1841.	1842.
Crimes.	CONTRE LES PERSONNES :			
	Dont les auteurs sont inconnus.	»	»	»
	Accusations.	119	94	84
	Accusés.	161	112	107
	Condamnés.	86	63	69
	Répression (1)	54	56	64
	CONTRE LES PROPRIÉTÉS :			
	Dont les auteurs sont inconnus.	»	»	»
	Accusations.	209	230	249
	Accusés	324	332	364
	Condamnés.	231	254	263
	Répression (1).	72	76	72
Délits.	Affaires	16,547	16,818	18,977
	Prévenus.	24,314	24,633	28,100
	Condamnés.	18,945	19,116	22,277
	Répression	78	77	79

PÉRIODE DE 1840-1842 INCLUS.

		CRIMES CONTRE					
		LES PERSONNES.			LES PROPRIÉTÉS.		
		Accusés.	Condamnés.	Répression.	Accusés.	Condamnés.	Répression.
Crimes par province.	Anvers.	43	23	53	94	68	72
	Brabant.	54	31	57	218	139	63
	Flandre occidentale.	60	43	71	160	128	80
	Flandre orientale.	76	48	63	185	147	79
	Hainaut.	41	24	60	106	80	75
	Liége.	40	21	52	136	103	75
	Limbourg.	17	8	47	46	31	67
	Luxembourg.	26	9	35	25	16	64
	Namur.	23	10	43	51	37	72
		380	217	57	1,021	749	73

NOMBRE DES

		Jugements.	Inculpés.	Cas d'incompétence.	Condamnés.	Répression.
Contraventions.	1836.	11,573	17,519	132	14,771	84
	1837.	14,762	22,848	191	19,480	85
	1838.	15,256	23,327	157	19,005	81
	1839.	12,775	20,177	196	16,671	83
	1840.	14,910	24,018	179	20,357	83
	1841.	13,954	23,122	179	19,165	83
	1842.	18,338	27,808	195	23,849	85

(1) Nombre de condamnés sur 100 accusés.

FINANCES (pag. 413 à 426).

Rien n'a encore paru, jusqu'à présent, de la statistique financière, annoncée depuis 1838 par le Département des finances (1). D'un autre côté, les exposés des provinces contiennent beaucoup de renseignements sur cette matière; mais ils sont si différemment présentés, qu'il est impossible de les coordonner, d'en former un ensemble complet. On éprouve le même embarras avec les documents financiers imprimés dans les actes des Chambres; ce sont également des renseignements partiels, à l'aide desquels il serait bien difficile de faire un travail d'ensemble. Les tableaux qui vont suivre sont donnés d'après l'*Annuaire de l'observatoire pour* 1844, qui les tient d'une source officielle.

Budget général des voies et moyens du royaume.

		1840.	1841.	1842.	1843.	1844 (projet).
Contributions directes, cadastre, douanes et accises.	Foncier, personnel, patentes. fr.	28,356,584	28,860,329	29,149,827	29,126,396	29,174,927
	Redevances sur les mines.	215,983	215,983	215,983	215,983	180,180
	Douanes.	9,370,000	9,556,000	10,598,000	10,634,172	11,407,000
	Accises (2).	19,850,000	18,754,650	20,403,300	20,215,000	21,798,000
	Garanties et recettes diverses.	187,000	373,500	330,000	393,000	391,000
	Droits, additionnels et amendes.	18,195,000	20,089,000	21,970,000	22,730,000	20,850,000
Enregistsment domaines et forêts.	Domaines. Recettes et recouvremts divers. Fonds spéciaux.	10,846,500	9,608,000	8,820,500	9,903,500	8,202,500
Travaux publics.	Postes.	3,000,000	3,000,000	3,230,000	3,220,000	3,243,000
	Chemin de fer.	5,729,000	7,000,000	7,700,000	10,000,000	10,600,000
Trésor public.		6,203,500	4,007,000	3,433,000	3,242,000	3,566,960
	Totaux.	101,953,569	101,464,464	103,850,612	109,680,053	109,413,567

Budget général des dépenses de l'État, y compris les crédits supplémentaires.

	1840.	1841.	1842.	1843.	1844 (projet).
Dette publique. fr.	27,078,840	40,364,611	31,625,760	34,125,698	34,297,178
Dotations.	3,297,459	3,293,959	3,410,009	3,303,459	3,309,459
Ministère de la justice.	7,076,337	11,143,007	10,842,170	10,847,015	10,901,615
— des affaires étrangères.	1,220,100	1,142,072	1,060,500	1,055,500	995,500
— de l'intérieur.	8,660,933	4,874,317	5,153,776	4,851,758	5,070,405
— des travaux publics.	9,036,031	12,571,404	11,021,453	11,850,045	12,305,390
— de la marine.	959,952	960,849	1,051,849	1,078,716	1,066,273
— de la guerre.	31,000,000	29,750,000	30,036,233	28,796,860	28,130,000
— des finances.	15,448,373	11,300,863	11,950,283	11,420,181	11,813,432
Non-valeurs et remboursements.	1,806,200	1,806,200	1,822,000	1,788,000	2,044,000
Totaux.	105,584,425	117,409,282	107,974,046	109,117,232	109,933,274

(1) Voir le rapport au Roi placé en tête de la *Statistique territoriale*.

(2) Dans les accises est compris le droit établi, en vertu de la loi du 18 mars 1838, sur le débit des boissons distillées. — En 1843, il y a, pour le royaume entier, 1 débitant de boissons distillées par 90 habitants et pour une étendue territoriale de 65 hectares.

Emprunts contractés par l'État jusqu'au 15 novembre 1843.

LOIS :	DESTINATION.	CAPITAL NOMINAL. Fr. C.	TAUX DES INTÉRÊTS ANNUELS.	CAPITAUX RESTANTS A AMORTIR AU 1er NOV. 1843.
1830, 22 novembre.	Besoins généraux.	10,582,010- »	5 %	Amorti.
1831, 8 avril.	Idem.	25,396,825- »	5 %	Id.
1831, 21 octobre.	Idem.	21,164,021- »	5 %	Id.
1831, 16 décembre.	Amortissement des précédents emprunts et besoins généraux.	100,800,000- »	5 %	84,341,632- »
1836, 18 juin.	Reprise de can., chemins de fer et routes.	30,000,000- »	4 %	24,968,000- »
1838, 25 mai.	Chemin de fer.	50,850,800- »	3 %	46,642,000- »
1840, 26 juin.	Idem.	86,940,000- »	5 %	86,940,000- »
1842, 29 septembre.	Idem.	28,621,718-40	5 %	28,621,718-40
	Totaux.	334,353,374-40		271,513,350-40

Produit approximatif des principaux impôts du royaume par province.

PROVINCES.	FONCIER.	PERSONNEL.	PATENTES.	DOUANES.	ACCISES.	ENREGISTREMt (1).
1840.						
Anvers.	1,490,847	1,143,074	375,449	5,259,919	2,327,855	2,164,261
Brabant.	3,188,063	1,913,591	475,398	203,156	4,151,106	4,753,519
Flandre occidentale.	2,696,074	1,181,024	297,581	841,947	1,999,299	2,263,418
Flandre orientale.	2,962,937	1,677,354	527,725	484,584	3,205,736	3,388,299
Hainaut.	3,009,198	1,132,353	620,871	1,492,522	2,918,801	3,075,079
Liége.	1,710,922	762,980	306,571	889,537	1,556,305	2,122,787
Limbourg.	546,497	160,142	65,626	227,766	686,951	654,233
Luxembourg.	472,625	124,261	68,072	357,352	348,912	698,309
Namur.	1,109,296	303,096	125,600	93,871	822,071	1,245,635
Le Royaume.	17,186,459	8,397,875	2,862,893	9,850,654	18,017,036	20,365,540
1841.						
Anvers.	1,530,154	1,146,663	366,219	5,037,630	2,356,368	2,145,088
Brabant.	3,271,230	1,964,363	492,242	218,901	4,166,745	5,319,038
Flandre occidentale.	2,766,406	1,186,052	301,018	997,150	2,026,514	2,374,310
Flandre orientale.	3,040,232	1,690,370	519,138	467,135	3,225,113	3,394,131
Hainaut.	3,087,699	1,141,375	624,186	1,513,994	2,845,792	3,578,123
Liége.	1,755,554	774,832	310,684	1,048,561	1,637,492	2,431,294
Limbourg.	560,754	162,001	66,973	220,907	751,860	602,633
Luxembourg.	484,954	124,895	67,195	358,773	317,392	611,409
Namur.	1,138,234	310,845	128,438	119,020	844,133	1,248,921
Le Royaume.	17,635,217	8,501,596	2,876,093	9,982,071	18,171,379	21,705,547

(1) Enregistrement, greffe, hypothèques, droit de succession, timbre, amendes et additionnels.

Budgets des dépenses des provinces et de leurs chefs-lieux.

PROVINCES.	DÉPENSES. 1843.	1844.	DÉPENSES DANS LES CHEFS-LIEUX EN 1843.	
Anvers.	490,356	1,408,904	Anvers.	2,185,759
Brabant.	3,037,174	3,243,651	Bruxelles.	4,445,419
Flandre occidentale. .	611,903	794,721	Bruges.	712,787
Flandre orientale. . .	574,363	454,826	Gand.	1,936,703
Hainant.	970,290	926,667	Mons.	739,792
Liége.	1,235,460	1,162,800	Liége.	1,491,677
Limbourg.	599,612	115,976	Hasselt.	71,401
Luxembourg. . . .	239,157	198,808	Arlon.	78,261
Namur.	449,590	310,718	Namur.	340,433
Totaux. . .	8,207,907	8,617,071	. . . .	12,002,236

Octrois en 1842, par classe d'objets, **(pages 425 et 426).**

D'après les exposés des provinces.

PROVINCES.	Boissons.	Comestibles.	Fourrages.	Combustibles.	Matériaux de Construction.	Articles divers.	Total.
Anvers (1).	548,045-91	495,674-53	72,864-23	118,106-68	51,058-82	46,576-61	1,332,326-80
Brabant (2). . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	2,258,741-63
Flandre occid (3).	388,201-24	276,896-05	53,882-33	166,481-30	52,076-24	47,424-48	984,961-84
Flandre orient (4).	531,873-46	641,049-48	73,038-30	135,405-19	130,409-34	38,217-09	1,549,993-06
Hainaut (5). . . .	366,798-60	188,994-05	34,989-04	44,934-26	25,068-48	26,571-13	715,233-56
Liége (6).	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1,143,756-91
Limbourg (7). . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	146,316-09
Luxembourg (8). .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	18,240-63
Namur (9).	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	211,771-44
Le Royaume. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	8,361,363-96

(1) Dans les villes d'Anvers, de Malines, de Lierre et de Turnhout, et dans les communes de Gheel et de Herenthals; le produit de l'octroi était pour les boissons fabriquées hors de ville de fr. 344,923-01 c., et celui des boissons fabriquées en ville de fr. 203,122-90 c.

(2) Dans les villes de Bruxelles, Louvain, Nivelles, Tirlemont, Wavre, Aerschot, Diest et dans les communes de Jodoigne et de Vilvorde.

(3) Dans les villes de Bruges, Courtrai, Dixmude, Furnes, Poperinghe, Nieuport, Ostende, Menin, Roulers, Ypres et dans la commune de Blankenberghe; le produit de l'octroi était pour les boissons fabriquées hors ville, de fr. 163,778-80 c. et celui des boissons fabriquées en ville de fr. 224,422-44 c.

(4) Dans les villes de Gand, Alost, Audenarde, Grammont, Lokeren, St-Nicolas, Ninove, Renaix, Termonde, et dans la commune de Tamise.

(5) Dans les villes d'Antoing, Ath, Beaumont, Binche, Charleroy, Enghien, Fontaine-l'Évêque, Lessines, Leuze, Mons, Peruwelz, Bœulx, Soignies, Tournay et dans la commune de Dour; dans la ville d'Antoing on n'a pas perçu la taxe en 1842.

(6) Dans les villes de Huy, Liége et Verviers.

(7) Dans les villes de Hasselt, Maeseyck, St-Trond et Tongres.

(8) Dans les villes d'Arlon, Bastogne et Bouillon.

(9) Dans les villes de Namur, Dinant, Philippeville et dans les communes de Gembloux et Mariembourg.

ARMÉE (pages 4

Résultats détaillés des opé

	ANVERS.			BRABANT.			FLANDRE OCCIE		
	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTA
Contingent de l'année	914	»	914	1,324	»	1,324	1,094	»	1,0
Inscrits pour 1841, qui, au 1er janvier, sont entrés dans leur 19e année, déduction faite de ceux qui ont été inscrits abusivement, ou sont décédés après l'inscription	2,803	»	2,803	3,938	»	3,938	3,446	»	3,4
Exemptions définitives :									
Défaut de taille	»	38	38	»	49	49	»	93	
Difformités ou des infirmités incurables	173	93	266	219	100	319	338	92	4
Congédiés définitivement pour cause d'infirmités	»	1	1	»	»	»	2	»	
Ministres des différents cultes	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Frères de ceux qui ont rempli leur temps de service	107	66	173	269	135	404	104	74	2
Frères de ceux dont les remplaçants ont rempli leur temps de service	9	10	19	24	10	34	18	43	
Frères de ceux qui sont décédés au service	26	7	33	49	14	63	92	21	
Frères de ceux dont les remplaçants sont décédés au service	»	1	1	6	2	8	4	10	
Frères de ceux qui ont été congédiés pour défauts corporels contractés dans le service	2	»	2	»	2	2	4	9	
Frères de ceux dont les remplaçants ont été congédiés pour défauts corporels, contractés dans le service	»	»	»	»	»	»	»	1	
Frères de ceux qui ont versé une somme de fr. 150 pour leurs remplaçants	»	»	»	»	»	»	»	»	
Exemptions provisoires ou pour un an :									
Condamnés à une peine infamante	9	3	12	7	3	10	2	»	
Défaut de taille	521	298	819	779	456	1,235	974	517	1,49
Malades ou infirmes	136	207	343	299	333	632	235	443	
Frères uniques de ceux qui ont des infirmités incurables	2	2	4	2	»	2	3	1	
Frères uniques et non mariés, qui habitent avec leurs père et mère et qui pourvoient à l'entretien de la famille	7	5	12	23	40	63	7	37	4
Étudiants en théologie	9	»	10	2	12	14	5	17	
Élèves dans les établissements pour la formation d'instituteurs dans les écoles primaires	»	»	»	»	»	»	»	1	
En service dans les armées de terre ou de mer	14	100	114	96	236	332	78	181	
Marins de profession qui font des voyages de long cours	17	8	25	1	»	1	7	»	
Veufs ayant un ou plusieurs enfants	»	»	»	»	»	»	»	»	
Fils de veuves, ou de femmes légalement séparées, ou divorcées, ou abandonnées, pourvoyant à la subsistance de leurs mères	79	146	225	104	229	333	92	207	
Frères d'orphelins, pourvoyant à la subsistance de leurs frères et sœurs	1	9	10	12	27	39	4	11	
Frères de ceux qui servent dans la milice nationale, ou dans l'armée de terre ou de mer	327	443	770	236	943	1,179	612	979	1,59
Frères de ceux qui ont fourni un remplaçant, qui se trouve en service actif	23	48	71	15	88	103	86	192	
Frères de ceux qui ont fourni un substituant, qui se trouve en service actif	19	13	32	7	19	26	48	67	1
Détenus, dont la cause est encore pendante devant les tribunaux	6	1	7	»	»	»	»	»	
Détenus correctionnellement	4	8	12	17	12	29	8	7	1
Fils uniques légitimes, qui sont les soutiens de leurs parents ou ayeux	7	42	49	128	279	407	66	109	17
Fils uniques légitimes, qui sont en même temps enfants uniques	72	95	167	127	266	393	109	211	32
Frères de ceux qui servent comme substituant	»	»	»	»	1	1	»	»	
Inscrits restants pour la formation du contingent	2,223	»	2,223	2,876	194	3,070	3,730	»	3,73
Hommes fournis :									
Incorporés d'office	4	»	4	24	»	24	2	»	
Volontaires d'après la loi du 8 janvier 1817, art. 19 et 51 (2)	»	»	»	»	»	»	»	»	
Remplaçants	2	»	2	12	»	12	22	»	
Substituants	86	2	88	94	»	94	127	»	127
Envoyés à l'hôpital comme atteints de maladies ou infirmités temporaires d'après l'art. 94 bb de la loi du 8 janvier 1817	»	»	»	2	»	2	»	»	
Autres miliciens	682	143	825	1,192	219	1,411	1,123	271	1,39
Hommes manquant au contingent	9	12	23	11	38	49	21	19	

(1) Dans le Hainaut, il y a eu, en outre, 13 ajournés comme étant mariés.
(2) C'est-à-dire qui viennent en déduction du contingent de l'année.

et suivantes).

tions de la milice en 1841.

FLANDRE ORIENT.			HAINAUT.			LIÉGE.			LIMBOURG.			LUXEMBOURG.			NAMUR.			LE ROYAUME.		
Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.	Miliciens de l'année 1841.	Ajournés des années antérieures.	TOTAL.
,022	»	1,022	1,011	»	1,011	1,007	»	1,007	410	»	410	428	»	428	584	»	584	10,000	»	10,000
,010	»	8,010	7,210	»	7,210	4,021	»	4,021	1,804	»	1,804	1,760	»	1,763	2,041	»	2,344	41,070	»	41,070
2	142	144	»	92	92	»	70	70	»	14	14	»	10	10	»	4	4	2	617	619
672	101	728	170	56	213	101	22	210	97	22	110	67	9	56	63	10	62	2,230	400	2,600
1	6	6	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	10
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	1
616	142	360	209	127	616	108	60	170	56	26	64	66	64	86	56	30	106	1,291	677	1,068
16	14	27	11	10	21	17	12	29	12	1	10	10	6	16	10	4	47	127	122	230
48	16	64	32	6	67	22	3	66	16	1	16	8	»	6	6	»	5	244	67	611
6	2	7	1	1	2	6	1	6	1	»	1	6	»	6	6	2	4	30	10	40
2	1	6	1	»	1	2	2	4	6	»	6	1	»	1	»	»	»	14	14	28
1	»	1	1	»	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	1	4	4	8
1	6	6	»	»	»	4	1	6	»	»	»	»	»	»	»	1	1	6	7	12
					(1)															
6	6	7	9	11	10	»	»	»	1	1	2	»	»	»	1	»	1	27	35	62
,365	761	2,126	661	398	1,040	364	206	760	181	101	282	137	60	220	77	104	181	6,189	2,660	8,148
247	258	206	167	136	642	122	145	267	53	70	126	10	20	66	64	56	112	1,344	1,416	2,763
1	10	11	1	6	7	»	1	1	»	1	1	»	»	»	1	1	2	11	34	46
1	6	10	10	42	67	6	17	26	1	4	6	»	1	1	2	6	11	61	174	230
2	7	6	2	1	6	66	23	47	10	26	30	1	1	6	1	2	6	53	67	156
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
77	127	204	40	80	123	20	40	68	6	12	16	2	12	14	17	40	67	367	311	1,109
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23	8	30
»	»	»	»	»	»	1	7	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	7	8
134	206	420	122	281	407	98	122	220	42	75	117	10	30	66	40	70	121	625	1,694	2,016
6	24	30	2	16	16	8	6	11	»	4	4	»	2	8	1	6	6	66	100	166
664	1,010	1,676	694	706	1,806	387	430	840	201	242	443	182	170	387	200	300	614	6,710	3,023	8,741
69	110	170	90	107	220	56	70	106	12	16	32	16	16	29	66	42	30	410	604	1,110
27	61	68	6	16	16	1	13	14	2	2	4	1	1	6	6	6	16	100	171	670
»	2	8	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	6	10
6	6	17	6	»	6	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	3	4	41	36	77
18	138	180	38	120	104	10	64	66	6	17	23	1	2	8	12	22	64	621	766	1,063
107	104	301	140	189	629	66	107	636	36	42	51	34	66	64	26	69	97	740	1,290	2,030
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
,400	»	4,400	4,016	»	4,219	2,041	»	2,041	1,204	»	1,054	1,200	54	1,254	1,710	»	1,710	24,006	245	24,940
14	»	14	10	»	10	17	»	17	»	7	7	1	»	1	6	»	6	64	7	91
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21	1	22	41	»	41	6	»	6	6	»	6	6	»	6	7	»	7	133	1	134
64	11	100	41	»	41	20	4	29	11	»	14	6	»	8	12	»	12	400	20	420
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
,455	320	1,730	1,300	196	1,091	787	101	638	634	56	692	253	34	497	480	68	656	7,222	1,040	9,172
17	14	31	11	4	10	18	»	18	»	»	»	6	1	4	11	»	11	101	77	178

Le tableau ci-après fait voir les degrés d'instruction des miliciens qui ont pris part au tirage au sort dans les neuf provinces du royaume, comme appartenant à la classe de 1842.

PROVINCES.	NOMBRE des miliciens qui ont pris part au tirage.	NOMBRE DES MILICIENS SACHANT				NOMBRE des miliciens dépourvus de toute espèce d'instruction.
		lire, écrire et calculer.	lire et écrire seulement.	lire seulement.	écrire (signer leurs noms).	
Anvers.	3,658	895	1,085	336	»	1,342
Brabant.	6,118	981	1,755	303	»	3,079
Flandre occidentale.	6,203	1,014	1,254	687	»	3,248
Flandre orientale. .	7,888	1,278	1,774	572	189	4,075
Hainaut.	6,879	1,810	1,384	390	74	3,221
Liége.	4,014	880	1,331	153	»	1,650
Limbourg. . . .	1,788	313	659	106	9	701
Luxembourg. . .	1,808	548	822	112	2	324
Namur.	2,324	702	806	220	17	579
Totaux. . . .	40,680	8,421	10,870	2,879	291	18,219

Forteresses et places fortes.

Sur l'Escaut : Anvers et les forts; Termonde; Gand; Audenarde; Tournay. — Sur la Meuse : Liége; Huy; Namur; Dinant. — Dans le Luxembourg : Bouillon. — Entre la Sambre et la Meuse : Philippeville; Mariembourg. — Sur la Sambre : Charleroy. — Entre la Sambre et l'Escaut : Mons; Ath. — Entre l'Escaut et la mer du Nord : Menin; Ypres. — Sur la côte maritime : Nieuport; Ostende. — Sur le Demer : Diest. — Sur la Nèthe : Lierre.

Effectif des garnisons en 1841 et 1842.

Le tableau suivant fait connaître la moyenne des présents sous les armes et aux hôpitaux, comme aussi des détenus par suite de punitions disciplinaires, en officiers, sous-officiers et soldats, dans chacune des places du Royaume.

	1841.	1842.
Anvers (1).	2,862	3,393
Malines.	631	599
Lierre.	176	95
Turnhout.	95	»
Bruxelles (2). . . .	3,285	3,416
Louvain.	1,331	919
Diest.	172	172
Tirlemont.	229	221
Vilvorde.	162	188
Bruges.	1,119	1,171
Ostende.	396	343
Nieuport.	324	400
Ypres.	1,226	1,198
Menin.	373	318
Courtrai.	173	171
Gand.	3,253	3,235
Audenarde.	516	467
Termonde.	529	550
Alost.	217	251
Mons.	1,824	1,92
Tournay.	2,127	2,241
Ath.	495	470
Charleroy.	471	490
Liége.	3,347	3,352
Huy.	136	106
Hasselt.	310	354
St-Trond.	217	167
Camp de Beverloo. . .	1,502	1,364
Arlon.	321	356
Bouillon.	130	177
Namur.	1,414	1,432
Dinant.	432	458
Philippeville. . . .	217	160
Mariembourg. . . .	97	80
Totaux.	30,109	30,223

(1) La garnison d'Anvers comprend Lillo, Liefkenshoek, St-Bernard, Ste-Marie, Hoogstraeten et le polygone de Braeschaet.

(2) Y compris les compagnies détachées à la résidence royale de Laeken.

La gendarmerie de campagne, non comprise dans les chiffres ci-dessus, comptait 736 hommes en 1842.

État militaire de la Belgique pour 1844.

D'après les développements du budget de la même année.

	Hommes.	Chevaux.
Lieutenants-généraux en activité	9	36
Généraux-majors en activité	18	54
Lieutenants-généraux et généraux-majors en disponibilité	10	20
Corps d'état-major, officiers de divers grades	65	76
État-major des provinces, officiers de divers grades	64	13
Nota. Les généraux-majors et les colonels commandants de province, ainsi que leurs aides-de-camp figurent à l'état-major général		
Infanterie. — Officiers	1,387	195
— Sous-officiers et soldats formant un régiment d'élite, douze régiments d'infanterie, trois régiments de chasseurs à pied, cadre de réserve, deux compagnies sédentaires, une division de discipline et une compagnie d'enfants de troupe	19,358	»
Enfants de troupe	250	»
Cavalerie. — Officiers	348	630
— Sous-officiers et soldats formant deux régiments de chasseurs à cheval, deux de lanciers, deux de cuirassiers, un régiment des guides	4,473	3,833
Artillerie. — État-major. Officiers	69	42
— Sous-Officiers	48	»
— Officiers de régiment	257	»
— Sous-officiers et soldats formant quatre régiments d'artillerie, d'armuriers, d'artificiers, un escadron du train d'artillerie	3,885	1,484
Génie. — État-major. Officiers	60	»
— Gardes de 1re et 2e classe	50	73
— Officiers du régiment du génie	51	9
— Sous-officiers et soldats	667	»
Gendarmerie. — Officiers	43	85
— Sous-officiers et soldats	1,212	981
Total	32,224	7,235

La dépense totale de cette armée figure au projet du budget pour . . . fr. 28,130,000

Pour 1843 la dépense avait figurée pour 29,455,000

Emplacement actuel des corps de l'armée.

Voici comment l'emplacement des différents corps de l'armée a été définitivement réglé après la levée du camp, fin 1843.

Régiment d'élite. Les quatre bataillons et l'état-major à Bruxelles; le dépôt à Louvain.

1er Régiment d'infanterie de ligne. État-major, 2e et 3e bataillons et le dépôt à Bruges; 1er bataillon à Ostende.

2e Id. État-major, 2e et 3e bataillon à Mons; 1er bataillon et dépôt à Ath.

3e Id. État-major, 1er et 3e bataillon à Bruxelles; 2e bataillon et dépôt à Anvers.

4e Id. État-major et 3e bataillon à Gand; 3 compagnies du 1er bataillon à Termonde et une compagnie à Alost; 2e bataillon et dépôt à Andenaerde.

5e Id. État-major, dépôt, 3e bataillon et 3 compagnies du 1er bataillon à Ypres, les trois autres à Courtrai; 2e bataillon à Nieuport.

6e Id. État-major, 1er et 3e bataillon et dépôt à Liége, 2e bataillon à Hasselt.

7e Id. État-major, 1er et 2e bataillon et dépôt à Mons; 3e bataillon à Charleroy.

8e Id. État-major, dépôt et les trois bataillons, à Gand.

9e Id. État-major, 1er et 2e bataillon et dépôt à Namur; 3e bataillon, au camp de Beverloo.

10e Id. État-major, 1er et 3e bataillon, à Anvers; trois compagnies du 2e bataillon, à Diest, 2 compagnies, à Vilvorde et 1 à Lierre; dépôt à Termonde.

11e Id. État-major, 1er et 2e bataillon, à Liége; 3 compagnies du 3e bataillon, à Dinant, 2 à Philippeville et une à Mariembourg, dépôt à Hasselt.

12e Id. État-major, les 3 bataillons et le dépôt à Gand.

1er Régiment de chasseurs à pied. État-major, 2e et 3e bataillons et le dépôt à Anvers, 1er bataillon à Bruxelles.

2e Id. État-major, 1er et 2e bataillons et le dépôt à Tournay; 3e bataillon à Menin.

3e Id. État-major, 1er bataillon et 3 compagnies du 3e bataillon à Arlon, les 3 autres compagnies à Bouillon; 2e bataillon à Liége; dépôt à Huy.

Compagnie de discipline, Dinant.

» sédentaires, 1er à Alost; 2e à Vilvorde.

» idem d'artificiers, à Liége.

» d'ouvriers d'artillerie, à Anvers.

» idem d'armuriers, à Liége.

» de pontonniers, à Liége.

1er Régiment de chasseurs à cheval. État-major, 3e, 4e, 5e et 6e escadrons et dépôt à Tournay, 1er et 2e escadrons à Mons.

2e Id. État-major, 1er, 2e, 4e, 5e et 6e escadrons et le dépôt à Louvain; 3e escadron à St-Trond.

1er Lanciers, état-major, dépôt et 2e, 3e, 4e, 5e et 6e escadrons, à Malines; 1er escadron à Tirlemont.

2e Id. État-major, 1er, 2e, 3e et 4e escadrons et le dépôt à Namur; 5e et 6e escadrons à Charleroy.

1er Cuirassiers, état-major, dépôt, 3e et 4e escadrons à Ypres; 1er et 2e escadrons à Gand.

2e Id. État-major, dépôt et les 4 escadrons à Bruges.

Régiment des guides. État-major, dépôt et 5 escadrons à Bruxelles; un seul escadron, le 3e, à Alost.

1er Régiment d'artillerie. État-major, 2e, 3e et 4e batteries à cheval, 1re, 3e, 4e et 6e batteries de siége et dépôt à Tournay; 1re batterie à cheval à Bruxelles; 2e et 5e batteries de siége à Mons.

2e Id. État-major, dépôt, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e batteries montées, 8e, 9e, 10e et 11e batteries de siége, à Gand; 7e batterie de siége à Ostende; 12e batterie de siége à Ypres.

3e Id. État-major, dépôt, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e batteries montées, 13e, 14e, 16e, 17e et 18e batteries de siége, à Liége; 15e batterie de siége à Namur.

4e Id. État-major, 15e, 16e, 17e, 18e et 19e batteries montées, 19e, 20e, 21e, 23e et 24e batteries de siége, à Anvers; 22e batterie de siége à Lillo.

Escadron du train. État-major, 1re et 3e compagnies à Liége; 2e compagnie à Bruxelles; 4e compagnie au camp.

Régiment du génie. État-major, dépôt, 1re, 2e, 5e, 7e, 8e et 10e compagnies à Liége; 3e compagnie à Diest; 4e compagnie à Anvers; 6e et 9e au camp.

Additions et corrections.

Page 29, col. 1, ligne 20, *au lieu de* fournir des élèves, *lisez* former des élèves. — Col. 2, ligne 17, *au lieu de* d'une fabrique à la paille, *lisez* d'une fabrique de papier de paille.

Page 30, col. 1, ligne 10 en comptant d'en bas, *après* Leefdael, *ajoutez* en Brabant. — Col. 2, ligne 10, *le mot* fabriques *est de trop*; ligne 14, *au lieu de* Rayon, *lisez* Prayon; ligne 21, *au lieu de* en Angleterre on y lamine, *lisez* en Angleterre on lamine.

Page 48, article *bois feuillard*, pour le commerce général de 1839, *lisez* 25,209 fr., et pour celui de 1840, 31,678; au bas de la page 52, diminuer les autres articles de pareilles sommes pour les deux mêmes années.

Page 94, monts de piété, note 5 au bas de la page : les mots *sans la Flandre occidentale* ne s'appliquent pas au montant des gages déposés, ni à celui des gages vendus, lesquels sont compris dans les totaux du royaume, pour cette province comme pour les autres.

Monnaies (page 238). — Il résulte d'un document récemment communiqué aux Chambres, qu'on a fabriqué à la monnaie de Bruxelles jusqu'au neuf décembre 1843, en espèces d'argent, pour une somme de 16,812,066-75, savoir : pièces de 5 francs, 1,887,965; de 2 francs, 1,507,057; de 1 franc, 2,159,488; et un demi 3,703,176; de 1/4,

1,392,207. Nombre de pièces d'argent, 10,649,893. En monnaie de cuivre on a fabriqué pour une somme de 3,265,151-77, savoir : pièces de 10 centimes; 1,986,952; de 5 centimes, 27,034,064; de 2 centimes, 78,922,480; de 1 centime, 13,930,202. Nombre des pièces de cuivre, 121,573,798.

Messageries. — Il existait, en 1842, 517 services de messageries en Belgique, dont à peu près la moitié faisait usage de relais. Leur parcours total est d'environ 7,570,000 kilomètres par an.

Chemins de fer (pag. 264 et suiv.). — Le 15 octobre 1843, a été inaugurée la dernière section des chemins de fer belges; c'est la section qui conduit de Verviers à la frontière de Prusse, vers Cologne. D'après les prévisions du Budget de 1844, nos 112 lieues de chemin de fer, auront coûté à l'état, au 1er janvier de cette année, 167,740,735; la recette présumée pour 1844 ne représente qu'un intérêt de 2,92 p. °/o. (Voir le Mémoire de Mr Perrot *sur les chemins de fer belges* dans le tome II du BULLETIN DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE.)

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Les nombres indiquent les pages.

(1) A cette page 60 on a imprimé par erreur *cadres* au lieu de *cardes*.